Fr C 3
24992
Case
Fre
22786

MÉMOIRES SECRETS,

De J.-G.-M. DE MONTGAILLARD, pendant les années de son émigration, contenant de nouvelles informations sur le caractère des Princes français, et sur les intrigues des Agens de l'Angleterre.

PAR J.-G.-M.-ROCQUES DE MONTGAILLARD.

A PARIS,
se trouve
Chez tous les Marchands de Nouveautés.

AN XII.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVANT-PROPOS.

Dans les temps de troubles, un simple Citoyen est souvent forcé de sortir de son obscurité ; et tel est le caractère des révolutions politiques qu'elles donnent, pour ainsi dire, une double physionomie à chaque individu ; il n'en est aucun qui soit assez protégé par son obscurité pour n'avoir pas eu, quelquefois, à gémir sous des préventions calomnieuses.

Mais quelque despotique que soit l'empire des circonstances, les temps arrivent toujours, où l'honneur et la vérité reprennent leurs droits ; et cette époque est aussi, toujours, celle du rétablissement de l'ordre.

Alors, toutes les sectes, tous les partis, toutes les factions se confondent dans l'intérêt général. On se trouve heureux d'obéir à des loix nouvelles, lorsque la victoire et la sagesse les présentent : et, si la providence, pour annoncer aux hommes le retour de sa clémence, veut bien accorder à un empire l'un de ces hommes qu'elle réserve, dans la profondeur de ses desseins et dans la chaîne des siècles, pour changer la face du monde ; alors, tous les devoirs, comme toutes les loix, doivent garantir et protéger sa conservation.

Si cet homme est assez puissant, c'est-à-dire assez habile, pour frapper de paralysie l'esprit *révolutionnaire* d'une grande nation ; s'il parvient à

éloigner, à dégoûter le Peuple des affaires politiques, ce Conquérant a fait l'acte le plus généreux qu'un homme puisse faire pour son pays.

De quelle reconnoissance ne doivent pas être pénétrés tous les cœurs français? Un jeune homme, un Soldat prodigieux, un Général condamné par sa propre gloire à ne faire que de grandes choses, un homme, dont l'éloge le plus grand sera l'histoire la plus fidèle; en un mot, celui qui nous gouverne apprend dans la *Terre-Sainte* les malheurs de la France! Il accourt des rives du Nil, il trouve l'ordre social sur le penchant de cet abîme où toutes les passions sembloient se disputer le triste avantage de l'engloutir; il arrête ces passions, s'en saisit, les dirige vers la conservation et le bien de la République; il appelle à la reconstruction de l'édifice ces passions, ces vanités, ces intérêts et jusqu'à cette sorte de fureur et d'égoïsme qui précipitoient la ruine du corps politique: il rend impossible le retour de l'anarchie; il sauve le monde!....

Demandons à la Providence de bénir des jours, dont tant de destinées dépendent; de rendre fortunés pour le Premier Consul une époque, des temps, une histoire si magnifiques pour la France; de renouveller à ses yeux, aux yeux de sa famille, pendant un demi-siecle, ces transports de gratitude et d'allégresse dont l'anniversaire du 18 Brumaire remplit le cœur de tous les Français!.....

Que cet or, père de tous les forfaits, soit enfin détourné, par la noble coalition de tous les intérêts

maritimes de l'Europe, de ces funestes canaux d'où dérivent tous les malheurs de l'Europe et de l'Asie ? Que ce ministère qui nourrit les guerres, achète les crimes, escompte les assassinats et corrompt avec ses richesses les états qu'il ne peut asservir par ses armes, que ce Cabinet reconnoisse la lâche impuissance de ses efforts, et que l'univers juge, enfin, ce barbare ennemi de toutes les Nations !

On accusera, je l'espère, ces élans d'une indignation, que le dernier attentat du Ministère Britannique ne permet plus de maîtriser. Ce Ministère ne pardonne pas à notre Consul sa gloire et ses bienfaits envers la France ; ce Ministère sait que cette gloire fait, aujourd'hui, la puissance de la nation française, et aussitôt il viole les Traités, et il recrute des assassins ; ses vaisseaux recèlent des incendiaires, ses flottes ne transportent plus que des brigands ; et tandis que le Gouvernement Français a des Ministres pour découvrir et pour récompenser le mérite obscur, le Gouvernement Anglais attache sa gloire à faire naître, à élever et à perdre un Maréchal de Biron, un Ravaillac, ou un Mandrin !

Dans des conjonctures qui intéressent, aussi directement, la propriété, la liberté, la société toute entière, je me croirois coupable si je ne disois point à mes Concitoyens ce que j'ai vu, ce que j'ai scu, ce qu'on doit craindre du Ministère Britannique, ce qu'on doit espérer du Gouvernement Français. Je ne me dissimule point les dangers attachés à la publication de ces notes ; mais l'intérêt public est

pour moi d'une considération qui n'admet plus de craintes. Heureux même, si je puis, au péril de mes jours, inspirer à mes Concitoyens de nouveaux sentimens pour défendre le Gouvernement Français, si je puis leur offrir de nouveaux motifs pour combattre le Ministère Britannique actuel !

La nécessité de rendre compte d'une grande quantité de faits m'oblige à parler de moi. Je dois montrer de quelle manière les évènemens me conduisirent à la connoissance de ces faits ; les uns serviront de preuves ou d'indications aux autres ; et cette importance sera l'excuse de la publicité de mon nom.

PARAGRAPHE PREMIER.

Une éducation monarchique, la profession des armes à laquelle je fus appelé, dès l'âge de 15 ans, et peut-être aussi ma tendresse pour les auteurs de mes jours me donnèrent des opinions qui se confondirent, dans mon cœur, avec mon amour pour mon Roi : au commencement des dissentions civiles, je crus servir ma patrie, en écoutant la voix des Chefs qui l'avoient si longtemps gouvernée : ce fut une erreur de mon esprit, sept années ont été consacrées à l'expier.

Les amis de l'Angleterre affectent de répandre, depuis un mois, que je suis un homme sans nom, sans considération, sans existence, ils espèrent affoiblir ainsi la force des témoignages. Tous ces

propos aussi indifferens qu'ils sont méprisables, si la preuve contraire n'importoit point aux vérités que renferme ce livre.

Je me vois contraint de parler de choses dont j'ai appris, depuis ma plus tendre enfance, à connoître la stérile vanité.

Mes auteurs rendirent des services à François Ier. et à Henri III; ce dernier les employa en Pologne, et mon dixième ayeul fut député à Paris, au nom d'une partie des églises réformées du Languedoc, pour obtenir une modération d'impôts et une sûreté de droits. Je possède des lettres originales de Henri IV, datées de Nérac, 1577, adressées à un de mes auteurs en ligne directe; cet ancêtre commandoit cent-cinquante hommes de Tolose, et étoit gendre du premier président de ce parlement; Henri IV qualifiait ce militaire de brave Capitaine! (1) Je tiens par ma famille au fondateur de l'ordre de Malthe, Raymond *Dupuy*; mon trisayeul épousa une nièce du Grand-Maître de Malthe, Antoine de *Paulo*; et il fallut des dispenses de la Cour de Rome, à cause de la parenté au degré de Cousin germain. Par mon épouse et

(1) Mes ancêtres embrassèrent la religion *réformée*; ils ne se crûrent pas obligés, après l'abjuration faite, à St. Denis, par Henri IV, de changer de principes religieux, pour donner à ce Monarque une preuve de flatterie. Mon bisaïeul revint dans le sein de l'Eglise Catholique.

par ma mère, je tiens à ce qu'on *appeloit* les meilleures familles de Paris et les premières maisons de France. La presque totalité des biens de ma famille ayant passé, il y a trois siècles, dans une branche cadette de la Maison de Foix, la ligne collatérale, dont je descends, fut réduite à un foible patrimoine; le système de *Law* ruina mon ayeul, et une partie de sa propriété devint celle de la Maison Caffarelly-Dufalga; maison aussi ancienne qu'illustre par la probité, les talens, les services rendus à l'état, et la modestie qui l'ont, constamment, distinguée en Languedoc.

En 1789, je jouissois de dix-huit mille livres de rente, en propriétés territoriales; j'étois, ainsi que mon père, agriculteur. Il n'y a jamais eu dans ma famille une seule pension, je n'ai jamais été à la cour, et je suis, depuis deux siècles, le premier de ma famille, qui ait parlé à des Rois, et même a des Ministres.

Tout ce qu'on vient de lire m'est arraché par la nécessité des circonstances : j'aurois eu assez d'amour propre pour le taire, si l'ouvrage, que je publie, ne me fesait une nécessité de l'expliquer. J'aime mieux avoir rendu un service à la République, que descendre du roi Clovis. Je connois des laboureurs et des marchands qui sont très-*nobles*, je connois des princes qui ne le sont pas. Je n'ai jamais trop sçu ce que vouloit dire, et ce que pouvoit être un *noble* en France, depuis le ministère du cardinal de Richelieu; mon père avoit dédaigné de

me l'apprendre, mais je savois, dès l'âge de sept ans, que la noblesse est dans l'honneur et non pas sur le papier : aussi, je me glorifie d'avoir reçu de mon premier instituteur une éducation roturière ; c'est-à-dire, une éducation libérale, des principes honnêtes et un véritable amour pour mon pays.

J'avois été élevé pour servir ma patrie dans la carrière militaire, ou dans la carrière diplomatique à laquelle un de mes parents maternels, M. d'Ossun, ambassadeur en Espagne, destinoit ma fidélité. Je fus envoyé en Amérique, j'y fis la guerre pendant six années, je méritai l'attachement de mes camarades, et l'estime particulière de M. de Bouillé. A l'âge de 21 ans, j'étois capitaine en second dans le régiment d'Auxerrois ; mon père exigea de moi une autre destination. Mon colonel, M. le ci-devant vi-comte de Damas, depuis lieutenant-général des armées, homme d'une sévérité de principes et d'une vertu peu communes, m'a conservé, jusqu'à ce jour, une estime et des bontés dont ce respectable vieillard, qui n'est jamais sorti de France, a daigné me donner, depuis peu, des preuves honorables.

M. Delaporte, ministre de la liste civile de Louis XVI, me servoit de père depuis l'année 1778, il avoit bien voulu me recevoir dans son intendance de Brest, à mon premier retour de l'Amérique. Mes rapports de reconnoissance et d'attachement avec ce ministre firent proscrire ma tête après le 10 août 1792 ; les attentats du 3 septembreme

forcèrent à quitter Paris ; je sortis de Boulogne, le 20 septembre, sur le même paquebot qui portoit M. Talleyrand-Périgord. Je ne cacherai point que mon intention étoit de joindre l'armée des Princes *français ;* mais déjà elle évacuoit la France pour n'y rentrer jamais. Je m'arrêtai à Soignies, près Bruxelles, chez M. l'archevêque de Bordeaux, parent et parain de mon fils aîné ; M. d'Ormesson, cousin de mon épouse, est le parain de mon second fils : qu'on me permette de dire, que M. Cicé-Champion est bon français, ami sincère du Gouvernement actuel, et un des prélats distingués de l'église anglicane : tout le monde connoît la probité et les vertus de M. d'Ormesson, ancien cotrôleur-général des finances.

Je rentrai en France six semaines après en être sorti, au mois de novembre 1792. Je demeurai soumis aux loix de la République, jusqu'à l'époque où la tyrannie moissonnoit, à son gré, des générations entières. La loi, elle-même, me força bientôt à quitter le sol de ma patrie. Ces circonstances, et j'en déplorerai toujours la fatalité, m'entraînèrent à la cour des rois. Je fus témoin de grandes fautes, et confident de grandes infortunes. J'approchai les ministres, les princes, les souverains, presque tous les hommes fameux ou célèbres de l'Europe : je vis de toutes parts l'absence de la grandeur ou de la sagesse ; et telle fut la singularité de mon étoile, qu'il fut donné à mon inexpérience de pénétrer dans ces cabinets, dont une franchise

austère et un amour excessif pour mon pays suffisoient, peut-être, pour m'interdire l'entrée.

Les Princes *français* m'appelèrent; ils me paroissoient encore mériter le titre de français. Mes discours, comme mes actions, furent ceux d'un sujet fidèle, mais d'un ami de la liberté et de la philosophie. Je ne craignis point de leur montrer toute la profondeur de l'abîme, creusé par leurs fautes et aggrandi chaque jour par leurs vices. Ils me réduisirent à mépriser des hommes qui se plaçoient au-dessous de leurs infortunes : lorsque je vis que ces Princes étoient incapables d'honorer leur exil, j'offris noblement, sincèrement (j'étois en pays étranger, je ne demandois rien), au Directoire exécutif le foible, mais bien sincère tribut de mes lumières, de mes travaux, de mes erreurs : si le Directoire a laissé, *pendant un an*, toutes mes lettres sans réponse quelconque, on conviendra que ce n'est pas ma faute.

Entrons dans le détail des faits que présente ce paragraphe, les circonstances m'en font une loi.

Un décret décemviral obligeoit tout ci-devant noble à quitter Paris; et à offrir, périodiquement, sa tête aux caprices d'un comité *révolutionnaire*. Ce décret punissoit de mort tout homme qui essayoit maladroitement d'en éluder la barbarie. Je cherchai mon salut vers les frontières de la West-Flandre. Un piquet de dragons allemands surprit la commune d'Etréblanches, district d'Aire, où je m'étois réfugié ; il me conduisit à Ypres ; le géné-

ral Salis y commandoit. Au défaut de la justice, j'invoquai son humanité, et je m'appuyai du nom du premier ministre de S. M. I. et R., M. le Cte. de Mercy-d'Argenteau. J'avois été redevable de ses bontés à Paris, à M. d'Ossun. Le ministre impérial pensa que le long séjour que j'avois fait à Paris, présenteroit quelqu'utilité au ministère autrichien, ou intéresseroit la curiosité de S. M. I. et R. Je reçus l'ordre de me rendre à Tournay ; l'empereur François II étoit encore à Valenciennes : ce souverain daigna me faire admettre auprès de sa personne, j'eus avec S. M. I. une conversation particulière de deux heures.

Il doit m'être permis de dire que je montrai, dans une circonstance si nouvelle pour moi, le cœur et le caractère d'un français ; et, quoique je ne desirasse certainement pas de grands succès à la Convention nationale, je ne provoquois aucun malheur sur ma patrie. Les feuilles des Pays-Bas autrichiens, mai 1794, ont rendu compte de tous ces faits, que je ne rappelerai point ici.

Je viens de lire une sorte de brochure intitulée *Pichegru et Moreau, au* 18 *fructidor an* 5, de l'imprimerie de Bertrand-Pottier, etc. J'y découvre, page 9, » Que dès le commencement de la « campagne de l'an 2 (c. à. d. vers le mois de « mai, 1794), Pichegru et Montgaillard s'enten- « doient pour le rappel du Prétendant (*), que

(*) Une circonstance essentielle à rappeler et qui prouveroit, seule, la fausseté avancée ici, c'est qu'il n'y avoit pas encore de

« Montgaillard vint au camp autrichien, *se disant* « *chargé par Pichegru de faire connoître la dis-* « *position où il étoit de servir la cause des ennemis* « *de la République*.....; qu'ayant trouvé la même « défiance dans le duc d'Yorck que dans les Au- « trichiens, Montgaillard passa de là en Angleterre, « d'où il fut chassé, comme ayant été un des coupé- « rateurs de Robespierre.

« Ce même Montgaillard fut appelé, par le « prince de Condé, au milieu de thermidor, an 3, « (c. à. d. 5 août 1795), *parce que le prince con-* « *noissoit toutes les relations que Montgaillard* « *avoit en France, et vouloit le charger de sonder* « *le général Pichegru*, avec qui, par conséquent, « le prince savoit que Montgaillard avoit des re- « lations ». Belle conclusion, et bien digne de l'exorde!

Ces belles assertions semblent *indiquées*, dit le rédacteur de la brochure, par une lettre du ministre de France, à Hambourg, adressée au ministre des relations extérieures, en date du 1 vendémiaire an 6. Ces mêmes assertions se prennent *dans le porte-feuille de d'Antraigues.*

Comme ces mensonges intéressent mon honneur, je veux les détruire. Ici, je vais raisonner, pour les personnes du moins qui veulent entendre la raison.

Il m'importe peu de rechercher quel étoit le ré-

Prétendant. Le fils de Louis XVI étoit vivant, et dans l'ordre monarchique de France, Louis XVIII n'étoit, à cette époque, que l'oncle d'un roi enfant.

publicain qui occupoit, à cette époque, le poste de ministre de France, à Hambourg; mais ce ministre envoyoit là des notes bien erronées à son Gouvernement, et ne lui rendoit pas des services fort utiles.

Je n'ai jamais connu, de nom, *Verteuil*, si ce n'est dans les mauvais romans dont nous sommes inondés; je n'ai jamais eu de relation avec MM. *Mack* et *Clairfait*. M. *Lacano* est pour moi un être de raison, si je ne me trompe; et je ne me rappele pas avoir jamais sçu s'il a existé un général *Thierry*. M. le Colonel Froissard est venu me voir très-souvent, à l'hôtel de l'impératrice, à Tournay; il m'accompagnoit par-tout, et jasait très-volontiers avec moi; mais je n'ai jamais *causé* avec lui. Il avoit la bonté de me porter les invitations de dîner que des personnes du plus haut rang daignoient me faire l'honneur de m'adresser. J'ai fait deux dîners excellens chez M. le comte d'*Odonnel*, et je me rappelle même y avoir mangé des poids verds et des fraises avant la mi-mai. M. d'Odonnel étoit commissaire en chef, chargé de la chancellerie de l'armée impériale, ce qui équivaloit, je crois, avant les sages réformes opérées par M. l'archiduc Charles, à une espèce de ministère. Au reste, M. d'Odonnel jouissoit d'une grande considération; et, ce qui est plus étonnant, il la méritoit, autant que j'ai été à même d'en juger.

Il eut été simple, dans ce temps-là, qu'indépendamment de mon opinion et de ma façon de pen-

ser, qui appartenoient, alors, à la cause royale, j'eusse offert d'être utile aux généraux et au ministère autrichiens. J'avois d'ailleurs été assez maltraité à Weymouth et à Poperingues par les cavaliers allemands, pour chercher ma tranquilité et ma sûreté dans les seuls moyens propres à me les assurer et à me faire arriver jusqu'à Bruxelles où étoit une partie de ma famille. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que, si j'avois pu revenir avec quelque sûreté sur mes pas, quinze jours après être sorti de France, je n'aurois point balancé, en voyant et en souffrant tout ce que je voyois et tout ce que je souffrais déjà.

Quant à Pichegru, il est bien certain que je n'aurois jamais eu la moindre relation avec ce général, si M. le prince de Condé n'avoit point conçu, en avril 1795, le projet de s'adresser à ce général pour rétablir la royauté des Bourbons en France. J'ai vu M. le prince de Condé, du 15 au 18 janvier 1795, pour la première fois de ma vie; je ne lui avois jamais écrit auparavant, et personne ne m'avoit parlé de la part de ce prince.

Si j'avois été *chargé par Pichegru, au mois de mai*, 1794, *de faire connoître la disposition où il étoit de servir la cause des ennemis de la République*, je n'aurois pas eu besoin, comme je le fis, d'envoyer au mois de juin, 1795, M. Fenouillot sur les frontières de la Franche-Comté pour connoître, dans la famille de Pichegru, la façon de penser de ce général.

Si M. le prince de Condé, qui bien certainement étoit *un ennemi de la République*, m'eût appelé, vers le 5 août 1795, pour faire sonder les intentions du général Pichegru, avec lequel le *prince savoit que Montgaillard avoit des relations*, dit l'imprimerie de Bertrand Pottier, M. le prince de Condé eut été doublement sot, et il ne l'est point du tout. Le prince n'auroit pu me demander une chose qu'il auroit si bien sçue; et il ne m'eut pas appelé, *au mois d'août*, à l'effet de faire *sonder* le général Pichegru, lorsque les agens du prince étoient, *déjà*, *par ses ordres*, à Strasbourg, auprès du général Pichegru.

Je désire sincèrement que le Ministre, dont les dépêches transmettoient ces renseignemens, soit mieux informé de ce qui concerne les intérêts de la République française, qu'il n'a cherché à l'être sur mon compte. Si ce ministre a marqué *que j'avois été chassé d'Angleterre, parce que j'avois été un des coopérateurs de Robespierre*, il a écrit là une niaiserie. Je m'estime trop pour la réfuter; je dirai seulement que, parce qu'elle se trouve dans une dépêche ministérielle, elle n'en est pas moins une niaiserie atroce.

J'ai été à Tournay, parce que l'Empereur fit ordonner que je vinsse à Tournay. J'ai été à Londres, parce que le Ministère et le roi d'Angleterre *désirèrent* que je fusse à Londres. Je n'ai point été *chassé* de Londres; j'y ai reçu au contraire un accueil flatteur des personnes les plus distinguées, et

P.

S. A. R. M. le duc de Glocester daigna même venir de Windsor à Londres, pour m'entretenir pendant quatre heures. J'ai mangé avec des souverains, parce qu'ils ont bien voulu me faire l'honneur de m'admettre à leur table : je puis ajouter que mes pères avoient mérité un semblable honneur.

On me reproche d'avoir pris le titre de *Comte*. Hélas ! les braves gens ne savent donc pas que je fesais là un acte de courage nécessaire, en pays étranger, dans la cause royale. Mes ancêtres l'avoient porté, et j'avois eu assez d'orgueil pour quitter ce qu'on appeloit un titre, depuis qu'il ne distinguoit plus que les livrées et les appels de la sottise. En 1791, je pris une patente de négociant, section de la bibliothèque, (parce qu'il entroit alors dans mes vues de me livrer au négoce), et je n'émigrai point.

J'ai toujours été persuadé que ces deux faits sont devenus les sources de toutes les calomnies dont j'ai été abreuvé, en pays étranger.

On s'appuie du témoignagne de M. d'Entraigues. Si cet homme et son *porte-feuille* pouvoient être cités comme preuves, il n'y a point d'homme, en Europe, qui ne pût être déshonoré dans l'opinion publique. Dans un tour de main, monsieur d'Entraigues vous *déshonore* son homme ; il n'exista peut-être jamais de journaliste, à qui la calomnie coûtoit moins à fabriquer, qu'à M. d'Entraigues ; et lorsqu'il écrivoit, non pas à Venise, le 4 dé-

cembre 1796, *mais à Milan au mois de mai* 1797, sa fameuse conversation avec moi, (conversation contre laquelle il a solemnellement protesté, en octobre ou novembre 1797, à Hambourg, dans le journal du Spectateur du Nord, imprimé chez Fauche et compagnie.) Il habilloit à sa manière mon nom, mes opinions, les choses et les faits; il se ménageoit des pensions, des remerciemens, la facilité de se démentir, les moyens de trahir, et les occasions de flatter les ministres de certaines puissances. J'expliquerai tout cela plus bas.

Relativement à ce que l'imprimeur Bertrand-Pottier dit de mes relations avec M. Demongé, j'observerai que ce dernier avoit si bien pris ses mesures, que la correspondance et l'argent ne pouvoient guères lui échapper à Strasbourg : je lui ai fort peu écrit; sa correspondance m'avoit inspiré de la défiance sur son caractère : il m'écrivoit des lettres sans fin et sans raison : elles étoient remplies des plus dégoûtantes flatteries. Je ne l'ai vu qu'une fois, à Appenweyer, en Brisgaw, lorsqu'il s'y rendit dans la nuit, appelé par M. le prince de Condé.

J'ai parcouru je ne sais quelle compilation de mauvaises gazettes, intitulée : *Histoire de la Révolution, par deux amis de la Liberté*, en 15 ou 18 volumes; j'y ai trouvé pour mon compte des injures contre moi, fort plaisantes, car elles sont très-grossières. Je ne sais pas si ces deux *Auteurs* sont amis de la liberté, mais j'affirme qu'ils sont le

meilleurs amis de la calomnie. J.-J. Rousseau dit quelque part, qu'il faut, quelque fois, repousser la calomnie, lorsqu'un auteur l'appuie par son nom ; et l'Abbé Raynal m'a dit, plusieurs fois, qu'il falloit être fou pour ne pas mépriser une calomnie anonyme. J'ai à choisir entre les deux Avocats ; car, je *connois* les deux amis de la liberté, et ils ne se nomment point. La conduite que l'un de ces *amis* a suivie, dans un certain poste, dans une certaine république étrangère, pourra divertir un jour le public ; mais, en attendant, je me respecterai assez pour ne point porter plainte devant les Tribunaux contre un Auteur, qui a trop d'amour-propre pour taire son nom, et qui n'a pas assez de courage pour l'apprendre au public, tout en prêchant, depuis six ans, le rappel des Bourbons.

On m'a écrit plusieurs lettres anonymes, à Lyon, dans lesquelles sont ces *douceurs :* « Vous écrivez « avec esprit, mais vous êtes un intrigant et un « traître.... vous n'échapperez pas au sort qui « vous attend de la part des victimes.... On saura « vous imposer silence » ; voici ma réponse, et cela une fois pour toutes :

Il y a long-temps que j'ai appris à mourir ; il est des dangers contre lesquels toutes les précautions sont insuffisantes; mais du moins j'aurai prouvé mon zèle et ma fidélité à la patrie !

Ce ne n'est point de l'esprit, mais de la vérité que je mets dans ces mémoires. Je ne crois pas bien écrire, mais j'espère écrire d'une manière moins

incorrecte l'histoire des Consuls et l'histoire de la révolution de France.

Quant au titre que l'on m'accorde, il est si aisé de dire, c'est un *intrigant*, que peu de personnes se refusent cette petite phrase contre celui que des intérêts *étrangers* leur ordonnent de calomnier. On croit avoir tout dit, et l'on croit être dispensé de rien prouver lorsqu'on a pronocé ce mot qui, au reste, n'est pas toujours une injure. Tout le monde sait que la politique n'est autre chose que l'intrigue appliquée aux intérêts d'un état et d'un peuple ; mais elle est, alors, annoblie par une conduite pure et par le plus louable de tous les motifs.

Certaines personnes disent que je suis un dénonciateur. Ceux qui prendront la peine de lire ce volume, verront si ce mot *infâmant* peut m'atteindre, et si je n'ai pas le droit de mépriser une telle injure.

Combien de fonctionnaires publics qu'on s'est attaché à calomnier, parce que l'Angleterre avoit intérêt à ce qu'il fussent calomniés, parce que le Ministère Anglais avoit intérêt à plonger dans la nullité de vrais serviteurs de la République ! Je connois beaucoup de ces *calomniés*, qui méritent l'estime des gens honnêtes : je connois aussi beaucoup de personnages qui ont été honorés sous les différens gouvernemens que nous avons vu s'écrouler, qui jouissent aujourd'hui d'une sorte de considération, et qui ne méritent que le mépris : il me seroit possible, mais il me seroit douloureux de dé-

voiler des personnages qui occupent des places ou qui remplissent des fonctions publiques : mais, qu'il me seroit doux, aussi, de pouvoir rendre justice à des gens probes, véritables amis de la liberté et de l'égalité, qui sont accablés sous le poids de la calomnie, et dont j'ai vu jurer la perte, à Londres ou à Blankembourg! .... Il est des secrets qui mourront avec moi; ce sont ceux qui intéressent des individus et qui n'importent point au salut de la chose publique.

Que d'individus publics, qui aiment *sincèrement* la République, et dont j'ai vu les lettres exprimer le contraire à Blankembourg; et combien d'hommes estimables et véritablement citoyens et français, que les Ministres des Princes ont cherché, longtemps, à perdre en France !

Pour ce qui me concerne, il doit m'être permis de prévenir certains folliculaires, tous les porte-notes, ou porte-lettres de cour, tous ces politiques à la page, qui se croyent quelques talens, parce qu'ils ont débité quelques sottises, qu'ils ne doivent point s'imaginer que mon honneur se trouvera à la discrétion de leur plume : je démasquerai les amis de Wickam, de Bertrand, de *Louis* XVIII, leurs anciens pensionnaires et leurs nouveaux salariés. Mais, si quelqu'un a un reproche à me faire contre la république française, depuis sept années, que cet homme se lève, qu'il se nomme, et qu'il prouve !

Je suis forcé, malgré moi, d'employer un style qui n'est pas le mien, et d'abonder dans des digres-

sions plus que nécessaires. Quelque longue que soit celle-ci, l'importance des conjonctures doit me mériter l'indulgence des lecteurs. Il faut que ces pages vivent de vérité, que mon témoignage paraisse ce qu'il est, le témoignage d'un homme d'honneur : et puisque mon devoir m'oblige à reproduire mon nom aux regards du public, je dois à mes enfans de leur laisser intact l'héritage d'honneur que mon père m'a transmis.

S. A. R. Mr. le Duc d'Yorck, général de l'armée anglaise, alors à Tournay, me fit l'honneur de m'entretenir dans le même temps. Mr. le Colonel de St-Léger, commandant la ville de Gand, Mr. de Craig, aide-de-camp particulier de Mr. le Duc d'Yorck, m'offrirent, tous deux, au nom de S. A. R., ce qui pouvait m'être nécessaire, et sur-tout de l'argent : les Anglois ne savent offrir que celà. Je n'acceptai rien. S. A. R. m'invita à me rendre en Angleterre, sur-le-champ. Le Ministre Plénipotentiaire de cette Cour près le Gouvernement général des Pays-Bas Autrichiens, Lord Elgin, me fit, quelques jours après, la même invitation, au nom de son Souverain. Je me rendis à ce desir : un peu de vanité, dont j'ai été cruellement puni, pénétra jusques à mon cœur. J'écrivis à Mr. Pitt; je desirai lui faire connoître la situation déplorable dans laquelle la France était plongée : situation qui devait intéresser tous les Souverains ; car elle les menaçait tous. Je fus charmé de trouver une occasion favorable pour connoître l'Angleterre. Il me

fut fourni à Tournay et à Bruxelles des passeports dans lesquels étoient énoncés *l'invitation expresse* de M. le Duc d'Yorck, *l'ordre direct* du Gouvernement anglais. Mr. le Lieutenant Général, Steward, Commandant à Ostende, me remit des lettres-ordres pour un Maître de Poste de Déal, et pour le service de la route, depuis ce petit Port jusqu'à Londres. J'arrivai à Londres, avec Mr. Montet, sur un vaisseau de l'Etat, dans les premiers jours de Juin, 1794. Ici, commencent les calomnies qui ont empoisonné ma vie jusqu'à ce jour !

Le lendemain de mon arrivée, des journaux publièrent que j'étais arrivé de nuit chez Lord Stanhope, et que je méditais, avec ce Seigneur, une révolution en Angleterre; ils publièrent que je venais faire la paix, la guerre, des achats d'armes et de chevaux, mille inepties enfin; et que je venais avec une mission du Comité de Salut public, auquel je me serais donné bien de garde de me faire connoître à Paris; je n'ai jamais eu aucune relation directe ou indirecte avec aucun des membres de ce Comité; et l'on peut être sûr que lorsque je quittai Paris, à la fin d'Avril, 1794, je ne laissai pas même soupçonner, à mon domestique de confiance, mes projets de voyage. Je ne rappelerai point toutes les calomnies royales, républicaines, françaises, anglaises, dont je devins l'objet; et cela parce que je n'étais point sorti de France, en 1789, d'un côté; parce que j'exprimais franchement mon dévouement à la Monarchie française, de l'autre.

Avant de parler de mon séjour à Londres, il est bon d'observer que Mr. le Baron de Thugut et Mr. le Comte de Trauttmandorff étoient Ministres de S. M. I. et R. Après m'avoir accablé de questions relatives aux députés Robespierre et Barrère (ils ne concevoient pas la barbarie du premier; ils admiroient l'esprit du second), Mr. le Comte me tint ce propos : « Mais, ce Monsieur Robespierre « est un homme bien étonnant; depuis plus de six « semaines, il *nous* empêche de dormir. Pourquoi, « aussi, ne pas le *reconnoître*? tout seroit terminé « de cette manière? »

Voilà, cependant, où en étoit l'Europe militaire, ou politique, avant la journée du 9 Thermidor, an 2; journée pour laquelle on doit des actions de grâce au courage, si ce n'est pas à l'intention, de plusieurs députés de la Convention nationale.

Je prie, ici, mes Concitoyens, de quelque opinion qu'ils aient été, de vouloir bien juger l'individu, les circonstances.

Les circonstances étoient d'une atrocité sans exemple, dans nos annales. La seconde ville des Gaules, Lyon, avoit opposé la plus fatale résistance aux fureurs Révolutionnaires; Toulon venoit d'échapper, par une sorte de prodige, à son entière destruction. Le nom de Bonaparte avoit été prononcé, mais sa gloire et ses bienfaits étoient encore enveloppés dans son génie. Un déluge de sang inondoit la France : cet Empire n'étoit plus qu'une prison immense où la vertu, l'honneur et la pro-

priété, sans secours comme sans espoir, recevoient, aujourd'hui, l'ordre de mourir demain.

Certes, dans un tel bouleversement de choses, dans une aussi déplorable absence de toutes les lois, il pouvoit être permis à un Français de desirer la restauration de la Monarchie des Bourbons! On pouvoit alors, sans être coupable, penser que le rétablissement de la Royauté opéreroit celui de l'ordre; et cette erreur politique, qui seroit aujourd'hui sans excuse, pouvoit très-bien, il y a 10 ans, ne pas être incompatible avec l'amour de sa patrie.

D'un autre côté, les individus, comme les faits les plus indifférens, cessent quelquefois de le paraître dans les tems de révolution; les circonstances font tout, et l'homme le plus nul, peut être important sans s'en douter. La curiosité devient le premier des besoins, parce qu'elle est celui de l'inquiétude, de la crainte, de l'ambition de tous les cabinets. Une longue résidence de ma part à Paris, dans des circonstances aussi difficiles, le bonheur d'être sorti de cette Capitale, lorsqu'il étoit presqu'impossible d'y demeurer en secret; l'ignorance absolue dans laquelle étoient les puissances de l'Europe sur la situation des esprits et des choses en France; le spectacle de tout un peuple, que les victoires et les revers, les crimes et les vertus, la liberté et la servitude abandonnoient, sans défense, au libertinage philosophique, et sembloient condamner à la double nécessité de la gloire et des supplices; tant de causes et d'effets qui s'enchaî-

noient mutuellement pour se reproduire et pour s'anéantir sans cesse ; causes et effets si prodigieux, si terribles, si nouveaux pour notre âge ; tous ces spectacles fixoient, alors, les regards de l'Europe, et la plongeoient dans une stupeur inexprimable.

La Révolution Française avoit surpris cette vieille Europe dans un état d'efféminations et de nullité politique, difficiles à concevoir. Les cabinets étoient agités par des brigues, des ambitions, des intérêts, misérables et tous opposés les uns aux autres. Les Ministres ne pouvoient s'accorder que dans leurs projets de partage et de haine contre la France. La mort de son Roi étoit à leurs yeux, comme aux yeux des Princes *François*, un obstacle de moins ; la mort de la Reine étoit un prétexte de plus. Les Ministres ne savoient plus rien ; ils regretoient leur *science* et leurs chancelleries ; ils ne vouloient rien oublier, et ils n'avoient plus qu'un instant pour tout apprendre. On opposoit les routines féodales aux idées nouvelles, l'inertie et les habitudes de la vieillesse ou de l'orgueil aux brillantes fureurs de l'enthousiasme ou de la liberté, les froides leçons de la tactique à l'impétuosité de courage des Français. Les Princes et les courtisans de Versailles avoient communiqué à toutes les Cours la contagion de leurs espérances et la légéreté de leurs desseins. On méprisoit ces Princes dans tous les Cabinets, mais on espéroit acheter, avec leurs malheurs, les provinces de la France. Enfin, les Conseillers de la plupart des

Souverains se jouoient, pour ainsi dire, des incendies et des calamités qui dévoroient la France, et ils ne paroissoient craindre pour eux d'autre danger que celui de laisser à cet empire le *centre* de son territoire.

Mais, à l'âge de 28 ans, lorsqu'on a été élevé dans une aussi profonde ignorance du droit public qu'on l'étoit généralement, en France, sous ses Rois; quand on voit le premier trône de l'Univers croûler sur les débris de toutes les institutions religieuses, politiques et civiles, ou ne peut croire aux *périls* et à la honte d'un secours *étranger*, qu'après les funestes leçons de l'expérience. En sortant de France, je supposois donc aux puissances belligérantes les intentions dont elles étoient précisément privées; et je croyois, je le répète, servir la cause du bien public, celle de ma patrie, en dépeignant aux Souverains tous les maux de la France, en leur dévoilant tous les dangers auxquels elle étoit en proie.

J'entretins plusieurs Ministres, plusieurs Princes de la maison régnante en Angleterre; je ne tardai pas à être détrompé de ces espérances ou de ces illusions, qui justifient du moins le cœur aux dépens de l'esprit.

Mr. William's Pitt est le plus violent ennemi, je ne dis point de la Révolution française, mais de la France. Il a dirigé toutes les opérations militaires ou politiques entreprises contre la France, et son esprit paroît les diriger encore. Il survit

son ministère, dont on peut croire que l'exercice est seulement suspendu. Soit que la mort du Roi régnant ait lieu, soit que le rétablissement de sa santé s'opère, il est vraisemblable que Mr. Pitt occupera toujours une place publique ou secrette dans le Conseil. Mr. Edmond Burke disoit de ce premier Ministre de l'Europe : « Il ne quitte ja- « mais son bouclier et il ne prend jamais son épée ; « l'on diroit qu'il joue avec le monde comme avec « un bilboquet ». C'est ainsi qu'une des plus fortes têtes du siècle, qui vient de finir, s'exprimoit sur sur l'homme le plus fameux qu'il ait eu.

Esquissons quelques traits de son caractère, l'intérêt national le commande à un Français. J'ai eu, depuis quelques années, le temps de réfléchir sur ce que je n'avois fait qu'appercevoir, en 1794.

Mr. William's Pitt, devenu homme et Ministre le même jour, fut doué par la nature d'une grande finesse d'élocution et d'une éloquence rare, même en Angleterre. C'est un excellent Administrateur, c'est peut-être le meilleur financier qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. Son désintéressement pécuniaire et son esprit national sont devenus des vérités géométriques et lui méritent toute la confiance de son estimable nation. Nul ne possède mieux que lui l'art de résumer de longs débats et n'offre une dialectique plus serrée et plus lumineuse. L'arme de l'ironie lui est familière, elle devient terrible dans ses mains. La connoissance la mieux approfondie des loix, de la fortune et de

la constitution de son pays lui ménagera, longtemps, une influence sensible dans les délibérations du Parlement ou dans les volontés de la Cité. Il maîtrise l'opinion, il a gouverné l'Angleterre par le sentiment d'une haîne profonde envers la France. C'est celle d'Annibal contre Rome; et personne n'ignore que Lord Chatam ramenant son fils à Londres le fit mettre à genoux sur le Tillac, et lui fit jurer, à la vue de Calais, une haine irréconciliable à la nation dont il quittoit le territoire.

Ce trait a été reproché à M. William's Pitt, en plein Parlement, par Mr. Fox ou Shéridan, si je ne me trompe.

Mr. William's Pitt a plus de talent que de génie, et plus d'esprit que de talent. Il sait profiter des circonstances; l'on diroit que la fortune s'étudie à réparer les bévues de sa politique : car, aussitôt qu'un grand embarras lui étoit suscité en Angleterre, le hasard lui ménageoit, en Europe ou en Amérique, un événement militaire ou politique qui imposoit silence à ses adversaires. Aussi, s'il n'est pas un négociateur profond, il est le plus adroit des négociateurs. Ses émissaires et ses espions remplissoient toutes les Cours, séduisoient tous les Souverains, pensionnoient toutes leurs maîtresses. On l'a vu par-tout, et tour-à-tour, l'ennemi de la République et de la Monarchie Française, l'ennemi des Français de toutes les classes, de toutes les opinions, de tous les siècles. Celui de Louis XIV importune, encore, sa jalou-

sie. J'ose assurer que Mr. Pitt ne pardonne pas à Turenne ses Victoires, à Montesquieu ses méditations, à Corneille son génie : que l'on juge, maintenant, le degré de haine qu'il a pu vouer au gouvernement français.

Mais, heureusement, avec l'ame de Machiavel, il n'a pas reçu le génie de Richelieu. Toutes ses entreprises poliques contre la France portent l'empreinte de la médiocrité de son génie. M. Pitt a écouté ses ressentimens bien plus qu'il n'a consulté les intérêts de son pays ; et lorsqu'il étoit en son pouvoir de devenir le bienfaiteur du genre humain, il a préféré en être le fléau. Toutes les cours lui sont redevables de leurs agitations ; plusieurs souverains ont payé de la perte de leurs états leur adhésion à ses vues, et toutes les mers sont fumantes de ses incendies. Il soulève le monde, espérant enlever à la France sa supériorité continentale, son commerce, ses colonies, ses alliances. Il ne peut envisager de sang froid la gloire et la modération du Premier Consul, les conquêtes et la tranquilité de la République ; et, sans s'inquiéter pour sa patrie, ou pour son ministère, ou pour son nom, de la prédiction de Newton qui mourut en disant que l'Angleterre feroit, avant un siècle et demi, la banqueroute de l'univers, il multiplie à volonté les signes représentatifs de la richesse. Tout ce qu'il touche se convertit en or ; cet or filtre, il s'insinue dans tous les cabinets ; et la prodigieuse, l'inconcevable extension du commerce et

de la puissance maritime de l'Angleterre (puissance dont l'Europe, comme l'Asie, payera les engagemens aux dépens de son existence, si l'Europe néglige plus long-temps de joindre ses efforts aux armes du Premier Consul) fait refluer cet or jusqu'à la source de laquelle il coule sans cesse.

Je terminerai en disant, que M. Pitt est peut-être, jusqu'à Douvres, l'homme le plus étonnant qu'ait enfanté la Grande-Bretagne : à Calais, ce n'est plus qu'un homme ordinaire.

Voilà l'homme, non pas de l'Angleterre, comme ses partisans le disent, mais des circonstances heureuses où ce pays s'est trouvé, et des circonstances épineuses où il se trouve. Nous avons vu comment il a manqué aux moyens, aux présages de prospérité que son défaut de prévoyance ne lui a pas permis de réaliser. Nous verrons comment il échappera aux présages sinistres qui dans ce moment menacent l'avenir de sa patrie. M. Pitt rentrera dans le ministère. Comment y rentrera-t-il ? Saura-t-il, par un choix impartial des hommes qui seront apelés à le seconder, attirer à lui les vœux et les espérances de tous les partis ? Reparoîtra-t-il au timon pour diviser ou pour rallier, pour ramener le calme ou pour fomenter les anciennes discordes et en susciter de nouvelles ? Et quand il sera en possession du pouvoir, écoutera-t-il les conseils de la modération, ou de la violence ? Servira-t-il les vues d'une louable ambition, ou s'asservira-t-il à des passions qui, jusqu'à ce jour, ont été le tourment de sa vie,

le malheur de l'Angleterre, et le fléau de l'Europe entière? Sur ces objets, il n'y a point de jugement à porter. Les événemens qui se préparent sont du domaine de l'histoire, qui seule apprécie justement et irrévocablement toutes les renommées, parce que le temps lui appartient tout entier, et que n'étant aigrie par aucun ressentiment, ni pressée par aucun mouvement d'impatience, elle voit naître et s'élever les hommes qu'elle est destinée à juger, et que les suivant dans toutes leurs vicissitudes, elle ouvre et ferme elle-même la carrière qu'il ont à parcourir. M. Pitt n'a pas fini la sienne : il reparoit dans des temps de crise, à la veille des tempêtes. Travaillera-t-il pour conjurer, ou pour grossir l'orage? Creusera-t-il, ou comblera-t-il l'abîme ? Ambitionnera-t-il la célébrité des Eratostrate, des Capanée, ou voudra-t-il ajouter son nom à la liste glorieuse des hommes qui, à force de sagesse et de vertu, ont été les sauveurs de leur patrie? Certes, l'alternative est grande, et mérite toute l'attention des contemporains; les exemples anciens ne manquent ici à l'instruction de personne; et pour n'en citer qu'un, reprenons le trait que j'ai déja cité.

Pitt enfant dût présumer prodigieusement de lui-même, s'il est vrai, comme on le dit, que Lord Chatam ait eu le ridicule orgueil de lui faire prêter le serment de haine d'Annibal. Ne nous arrêtons pas à la disproportion qu'il y a entre le Génie d'un des plus grands hommes de l'antiquité et le talent

de pérorer, de spéculer des plans d'imposition et d'agiotage, de lutter contre des factions de gazettiers et d'orateurs, de corrompre avec de l'or les gouvernemens pauvres, avec des promesses les gouvernemens crédules. Mais qu'en arriva-t-il de ce serment fameux? Le grand homme qui jura en présence des Dieux de haïr éternellement les Romains, pour avoir été fidèle à ce téméraire engagement, fut forcé d'abandonner sa patrie, eut le malheur de lui survivre, erra, en proscrit, de contrée en contrée, et mourut enfin de douleur et de désespoir, dans la Cour d'un Roi barbare, qui, pour lui, étoit devenu le dernier asyle de la pitié.

Il me devint facile d'appercevoir que l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la Monarchie comme à la République, au territoire et aux principes, au Souverain et aux Sujets; que les Princes Français et le repos de la France n'entroient pour rien dans ces projets, si fastueusement mensongers, dont se berçoient tous les partis réfugiés, alors, en Angleterre; que tous les secours praticuliers, accordés avec grandeur dans le Parlement, se changeroient bientôt en attentats politiques, exécutés avec perfidie dans le Cabinet; et que ces ôtages de la couronne et de l'église, de la marine et des colonies, qu'une libérale hospitalité appeloit ou retenoit à Londres, y serviroient eux-mêmes, sans le vouloir, de prétextes et d'excuses à ce Ministère, pour envahir tout ou pour tout détruire.

L'histoire d'aucun peuple, d'aucun temps, n'offre

des preuves aussi multipliées d'une politique plus insensée et plus perfide. Ses résultats doivent effrayer tous les Souverains; et, si la France, cette puissance qu'il faut considérer comme la clef et les angles de cette voûte immense qui porte le monde politique, étoit enlevée aux Souverains; si la France n'étoit pas destinée par la nature même à maîtriser ou à *contenir* le trident de l'Angleterre, en opposant tous les continens à toutes les mers, c'en seroit fait et des Empires, et des Propriétés, et du Repos de l'Univers.

J'exprimois ces sentimens : il étoit plus qu'aisé de les deviner dans les opuscules que les circonstances et le soin de ma réputation m'engagèrent à publier, en 1794. Ils respirent, j'ose le dire, l'amour de ma patrie, quoiqu'écrits dans un sens et avec des principes entièrement opposés aux principes démagogiques et républicains qui régnoient alors en France.

Ces écrits sont intitulés : « *Etat de la France au mois de mai* 1794; *suite de l'état de la France, nécessité de la guerre et dangers de la paix;* il faut y ajouter, *Considérations sur l'Angleterre et la France, l'an* 1795 : *ou Conjectures sur les suites de la Révolution Française*, ouvrages que je publiai à la fin de 1794, et au mois de janvier 1798 : j'ai remis ces ouvrages, dans l'an 5 et dans l'an 6, aux Ministres de la République, à Venise, et à Hambourg, pour qu'ils les fissent parvenir au Directoire. Depuis le commencement de 1795, je n'ai pas

livré une ligne au public, si ce n'est l'opuscule publié, il y a un mois, sous le titre : *De la France sous le Gouvernement de Bonaparte*, opuscule que j'ai publié, parce qu'il renferme l'exposition de mes principes et de ma façon de penser depuis long-temps ; sans quoi je me serois tu, bien certainement ; j'ajouterai que jamais un ouvrage, ou un écrit anonyme n'est sorti de mes mains.

Le Ministère Britannique desiroit trouver, en 1794, dans la situation et le vœu des Français de l'intérieur, la justification de toutes ses entreprises ; il vouloit les revêtir de tout l'éclat du désintéressement et de la loyauté. La vérité et le bonheur de mon pays me défendoient également de faire parler le Peuple Français comme le Ministère Anglais desiroit qu'il parlât ; je me refusai à ses insinuations, aussi bien qu'à toutes les caresses de M. Bertrand-Molleville..... qui chercha à faire de moi une *affaire*. Il me remit des pages entières à insérer, en mon nom, dans mes brochures : je m'y refusai. J'ai lu une lettre de M. Necker à M. Bertrand, à Rennes, de la fin de l'année 1788. Le Janus-Genevois remerciait le Samuel-Bertrand, Intendant, de la manière heureuse avec laquelle il dirigeoit l'opinion contre les castes privilégiées, à Nantes et à Rennes. M. Bertrand avoit le lâche amour-propre de montrer cette lettre ; M. Necker a répandu la *première goutte* de sang de la Révolution, et M. Bertrand a vendu *cette goutte*. M. Delaporte m'a

appris, avant le 10 août 1792, que M. Bertrand avoit été nanti, au mois de juillet, de 350 mille liv. que Louis XVI lui fit remettre pour *disposer* les fauxbourgs. Rien n'est inepte, rien n'est méchant, rien n'est cupide comme cet ancien Ministre, auquel la France est redevable de la destruction de sa marine. En 1791, M. Bertrand devoit naturellement se fixer en Angleterre : Il y est intéressé dans plusieurs manufactures, dans plusieurs *pembrockes*, ou maisons de prêt : il faisoit, en 1798, les fonds d'une boutique de pâtisserie, de salaisons, de fruits confits et de glaces, boutique tenue par son neveu, M. Raimond-Delanogorarede : de sorte qu'un ancien Ministre de France fournissoit la ville de Londres de petits pâtés, et envoyoit en même temps des dépêches à plusieurs Souverains! Ses pâtés valoient incomparablement mieux que ses dépêches, mais les dépêches rendoient encore plus d'argent à M. Bertrand. Il avoit contracté l'habitude de s'emparer de tous les nouveaux débarqués, et il leur donnoit, pour ainsi dire, le *menu* du Ministère Anglais. M. Bertrand avoit bien voulu parler de moi, me donner à dîner, dans *Breever-street* et me proposer de *travailler* avec lui. On m'offrit une pension considérable, dans le cas où je voudrois écrire, ou *travailler* pour le Gouvernement Anglais : cette offre ne me fut faite qu'une fois; je la rejettai avec indignation.

J'étois devenu, par le seul fait des circonstances, un objet de curiosité générale; j'étois l'entretien de

tous les cercles, et le texte de tous les journaux : peu d'individus, aussi obscurs que moi, ont aussi généralement occupé, pendant six semaines, les esprits d'une grande capitale et ont plus embarrassé les Ministres Anglais. La calomnie, dont chaque journaliste de Londres semble avoir reçu un brevet d'invention, la calomnie eut ordre de s'attacher à mon nom et de le dissoudre : la calomnie, comme on sait, s'embarrasse fort peu de la vraisemblance. On publia que j'avois fait partie du Tribunal *Révolutionnaire* qui avoit prononcé la condamnation de la Reine de France et de la princesse sa belle-sœur, on publia que j'avois été membre de la Convention Nationale (moi, qui n'ai jamais fait partie d'aucune assemblée, pas même de l'assemblée de la Sénéchaussée de Castelnaudary, pour la nomination des Députés aux Etats-Généraux ; moi, qui n'ai jamais été d'aucun Club, d'aucune réunion politique, d'aucune société littéraire; moi, qui n'ai assisté qu'une seule fois aux séances de l'Assemblée Constituante, et une seule fois aux séances de la Convention Nationale ; moi, qui n'ai jamais mis le pied dans aucun ministére, depuis 1792) et tout le monde imagine, sans que je le dise, de quel côté les journalistes de Londres me fesoient asseoir dans cette Assemblée ! Un procès criminel que je me crus obligé d'intenter au plus hardi des journalistes ministériels, le Times, (*car il est des choses méprisables qu'il ne faut pas mépriser*,) fut suspendu, et enfin arrêté par l'ordre du Gouvernement, dont le

rédacteur, M. Worther, avoit exécuté les intentions écrites. Je transigeai avec le Ministère Anglais : M. Worther fut contraint de rétracter ses impudences vénales, et je quittai l'Angleterre, après un séjour de quatre mois. Je me rendis à la Haye.

M. Malouet peut rendre compte de ces faits, il en fut particulièrement informé. Je suis charmé d'avoir l'occasion de rendre à cet excellent administrateur, de plus homme d'un grand talent, toute la justice qu'il mérite. Je le croyois injuste à mon égard, à Londres, et c'est moi qui fus injustement prévenu contre M. Malouet, que j'estime comme homme privé et comme homme public.

J'avois eu l'honneur d'écrire à M. Pitt, (7bre 1794) « que n'étant venu en Angleterre que pour « répondre aux désirs du Roi, de M. le Duc « d'Yorck et des Ministres, je croyois qu'il me « convenoit de l'informer personnellement que « mon intention n'étoit pas d'y faire un plus long « séjour; que j'avois celle de rentrer dans ma Patrie, où les évènemens du 9 thermidor pouvaient faire espérer un meilleur ordre de choses. « Que je priois, enconséquence, S. E. de me faire « délivrer un passeport et de me faire compter une « somme de cent soixante-sept livres sterlings que « mon compagnon de voyage et moi avions dépensée pour les frais indispensables de notre présentation et de notre séjour; somme que ma situation me forçoit de réclamer, puisque j'en de-

« vois ue forte partie ; que j'attendois cette justice « de S. E., et que si S. E. ne jugeoit pas à propos « de me la rendre, ce seroit une perte que j'ajou- « terois à toutes celles que la Révolution de France « m'avoit déjà occasionnées, »

Il me fut délivré un passeport par l'officier civil de mon domicile, *soho squarre ;* Mr. Van-Neapen, sous-commissaire de la trésorerie, reçut ordre de compter. On me porta une somme beaucoup plus forte ; je ne l'acceptai point. Je séjournai encore trois semaines à Londres, précisément pour imposer silence à tous les bruits calomnieux qui se répandaient sur mon départ. Je m'embarquai à Harwichs ; je n'étois pas arrivé en Hollande, que les journaux ministériels répandirent le bruit que j'avois été renvoyé de Londres. Je demandai raison de cette calomnie à Lord St. Hélen's, ambassadeur d'Angleterre à Lahaye ; il ne me donna que des raisons dilatoires : je publiai, alors, les faits et *l'exposé de ma conduite* en Angleterre. Cette brochure sortit des presses de Eslinger et Compagnie, Francfort-sur-Mein, Décembre 1794.

Dans les circonstances présentes, je me vois forcé d'entrer dans ces détails, quelques personnels qu'ils soient. Je n'ai plus la liberté de rien taire ; et il me devient indispensable, sous tous les rapports de vérité, de devoir, et d'honneur, de ne rien laisser ignorer de ce que j'ai vu ou de ce que j'ai fait.

J'étais bien loin de penser, il y a quelques mois,

et même de prévoir, qu'il me fallût encore livrer mon nom au public; le silence que je conservais depuis neuf ans, fesait une grande partie de mon bonheur.

Je n'ai point reçu d'ordre de sortir des trois Royaumes. Le fait avancé, à cet égard, dans la brochure imprimée par Bertrand-Pottier, est faux; je n'usurperai pas ce titre d'honneur : car, si j'avais reçu un ordre semblable, mon attachement à la Monarchie Française, c'est-à-dire à la France, eût seul provoqué cet ordre. Ma conduite, à Londres, a été honnête et honorable : il est vraisemblable cependant que j'aurais été forcé, en 1794, de quitter l'Angleterre, si j'avais prétendu faire un plus long séjour dans ce Royaume. Mes écrits, quelques médiocres qu'ils fussent, avoient produit toute la sensation, que devoient naturellement exciter les circonstances au milieu desquelles ils paraissoient. Ces écrits avoient *annoncé*, le 15 Juin 1794, la chûte prochaine, le supplice de Robespierre et de la Commune de Paris; mais ces écrits ne paraissoient pas convenir à la politique anglaise. J'avais d'ailleurs été accusé, dans les journaux, d'un crime capital sur les rives de la Tamise; ce crime étoit prouvé, je ne pouvais point m'en défendre. J'avais pleuré, au milieu des trois jours de réjouissance de la Capitale, la perte des vaisseaux français, et l'issue du combat naval du 1er. Juin 1794. J'avais cherché à connoître les finances de l'Angleterre, et à m'instruire de cette première

branche de toute administration publique. J'avais compté, dans les coffres de l'Angleterre, sa derniére guinée, si je puis parler ainsi ; comme depuis mon départ de Londres, je m'appliquai à étudier les finances de l'Angleterre dans les actes du Parlement, dans le compte rendu par Lord North de son administration, ouvrage classique pour les impôts et la dette publique de l'Angleterre ; dans le commerce des gens instruits, en Angleterre et dans diverses contrées que j'ai parcourues, et où j'ai eu toujours pour objet de connoître la statistique réelle, et la politique des différentes Puissances.

Je quittai très-librement l'Angleterre ; il n'en fut pas de même de la Hollande, où Lord St-Helen's donnoit, alors, des lois. Cet Ambassadeur exigea que je ne rendisse point public un ouvrage relatif aux circomstances politiques, ou que je vuidasse le territoire batave.

Je fis imprimer des considérations sur l'Angleterre, et je pris la route de Suisse, fermement décidé à rentrer, dès-lors, en France. Les événemens disposèrent autrement de ma volonté ; j'avois éprouvé, déjà, que le premier et le plus grand des malheurs, que puisse éprouver un simple particulier, c'est celui d'apprendre, dans un livre, son nom au public.

Il était tout simple que le Ministère Anglais cherchât alors, et cherche aujourd'hui, à attaquer mon nom et ma personne. J'avois trouvé, je crois, le côté foible de sa politique : on avoit été jusqu'à

me dire : *Ce que vous écrivez, n'est pas* DU TOUT *ce que vous devez écrire.* J'avais cherché à m'instruire dans la connoissance des projets, des hommes, des choses. J'entrais, pour-ainsi-dire, dans la vie civile. Je desirais servir ma patrie, et je n'avais point caché à Mr. Pitt que je voulais rentrer en France. Le Ministère anglais jugea, sans doute, qu'il convenoit à ses intérêts de m'en fermer les frontières, de m'ôter les moyens de servir la République, quoique je n'aimasse point la République de 1793, ni la République de 1795, ni les vingt mille Républiques, qui gouvernoient la République de l'Anarchie sous la République de Paris : cependant, j'estimais sincèrement, et j'estime encore plusieurs des personnages qui ont marqué dans cet ordre de choses et sous ces différentes formes de Gouvernement. Le Ministère Anglais vouloit que l'on ne crût point ce que je pourrais dire, et que l'on n'ajoutât aucune confiance aux renseignemens que je pourrois donner.

Voilà les moyens dont se servent les ministres anglais ! voilà la première règle de leur conduite, comme leur premiere pensée, le matin, lorsqu'ils se réveillent, est *la France* ! Les individus, de quelque nation qu'ils soient, qui seront assez misérables pour se vendre ou pour se confier au ministère anglais, dans ses projets contre la France, doivent être persuadés d'une vérité : c'est qu'ils seront, tôt ou tard, victimes de la politique du ministère anglais ; et que plus ces individus auroient

le malheur de lui rendre de services, plus ils courroient de risques pour leur propre sûreté, quelques avantages que le ministère anglais pût d'ailleurs leur accorder. J'ai connu des individus qui ont servi franchement et avec beancoup d'utilité ce cabinet, dans les ports de France et à Paris; il les a fait très-habilement dénoncer au Gouvernement français. Après avoir obtenu d'eux tous les services que le ministère anglais en attendoit, il les a très-froidement envoyés à l'échafaud : les ministres anglais sont les hommes du monde les plus habiles pour sacrifier aux intérêts de l'Angleterre tout personnage qui peut être utile ou qu'ils commencent à redouter : jamais l'art de la perfidie et de la séduction ne fut poussé aussi loin.

Je traversois Bruchsal, dans la voiture publique de Munster, qui se rend, par Francfort, à Basle. M. le prince de Condé commandoit, à Bruchsal, quelques fragmens de corps, auxquels on avoit donné le nom d'armée. Je fus reconnu, à l'exhibition des passeports, par un des aides-de-camp du Prince, mon compatriote. La voiture publique eut ordre de s'arrêter; et je fus présenté à Mr. le Prince de Condé.

Son nom offroit à mes respects; il retraçoit à mon cœur le siècle de Louis XIV, où il occupe de grandes pages; j'oubliai que le nom de Condé en remplit de funestes pour la France, sous plusieurs de ses Rois. Le Prince me parut affecté, profondément, des malheurs de la patrie; sur la foi

de son nom, je le crus jaloux et orgueilleux d'y mettre un terme. Des larmes vinrent mouiller sa paupière; je vis l'héritier du Grand Condé. Il m'invita à faire quelque séjour dans les Etats du Margrave de Baaden; de ce Nestor des Souverains dont la Providence conserve les vertus, et ménage, depuis soixante ans, les bienfaits à ses sujets: famille grande, vertueuse, simple, noble, qui donne des Souveraines à tous les trônes, des leçons à tous les Philosophes, des exemples à tous les Rois.

Mr. le Prince de Condé sollicita, pour mon séjour, l'autorisation du Margrave. Je le fixai à Lérach, grand baillage de Roethlen, près Basle. J'habitai bientôt après Rhinsfeld, ville forestière. Le Prince desira s'instruire de tous les détails intérieurs, relatifs à nos troubles. Jamais personne ne se montra plus ardemment animé du bien public. Ses lettres respiroient le noble amour de la France, l'indignation la plus vraie contre la politique européenne, ou plutôt contre la politique anglaise. « Il « ne me reste que 65 louis, aujourd'hui, (m'écri- « vait-il de Rothembourg, forêt noire), pour mon « armée, pour ma famille, pour moi.... la barbare « politique des Puissances me nâvre le cœur, à la « vue de mes braves compagnons d'infortune..... « quelles indignités, que d'horreurs!..... Notre « courage y résistera, mais non pas nos forces. Je « ne reçois aucunes nouvelles de Pétersbourg, de « Vienne, de Londres..... Ce Cabinet nous mar- « chande toujours, mais je connais toute sa per-

« fidie..... donnez-moi vos conseils, vos avis.
« Comptez sur ma reconnoissance, mon estime,
« mon amitié, etc. »

Extrait de trois lettres.

Tout amour-propre à part, qui n'eût aimé, qui n'eût servi de pareils sentimens? Comment leur refuser ce saint respect que l'honneur et la loyauté impriment? Lorsqu'on n'est pas né à la cour, quand on est appelé, retenu par des Princes qui vous regardent comme un instrument utile à leurs desseins, lorsqu'on possède encore l'heureuse inexpérience de leurs séductions et de leur politique, séductions dont les livres ne préserveront jamais les hommes privés, on ne peut guères se défendre de croire à des vertus qu'on admire avec tant de plaisir.

Ce fut avec ces grandes apparences que Mr. le Prince de Condé résolut de tenter la fidélité des Généraux Pichegru et Moreau, et qu'il y réussit au-delà même de ses espérances. Le premier de ces Généraux fit presque tous les frais de la négociation, le second en partagea tous les sentimens. Pichegru jouoit, en 1795, un plus grand rôle dans l'opinion publique, Moreau ne pouvoit être desiré vivement que plus tard, et que dans le cas où il parviendroit à la réputation, dont jouissoit alors le Général Pichegru.

Si tant de manœuvres n'ont produit que des désastres publics et des malheurs particuliers, dont

l'effet s'est prolongé jusqu'à ce jour, on en verra la cause nécessaire dans le paragraphe suivant. Mr. le Prince de Condé laissa échapper vingt fois la fortune et la gloire, et vingt fois il put s'en ressaisir. Les Français pourront se convaincre que ce Prince est, de tous les ennemis de la République, celui auquel la République a le plus d'obligations, et doit, en même temps, le moins de reconnoissance.

Sans l'avènement du Général Bonaparte, il y a deux choses qui me paraîtroient encore inexplicables, l'une que la République française et la France existent, politiquement; l'autre, qu'il y ait un seul Gouvernement debout en Europe.

Je préviens que toutes les fois que le nom de Bonaparte se trouvera dans cet ouvrage, on devra se rappeler que tout ce que je dis relativement à ce Général, est dit et imprimé depuis six ans, et que des pièces et des lettres officielles en font foi. Je ne sais ni trahir ni flatter; et l'on ne m'empêchera point de dire aujourd'hui ce que j'ai pensé et écrit, depuis six ans, sur le compte du Général Bonaparte.

SECOND PARAGRAPHE.

Le Général Pichegru jouissoit d'une grande réputation extérieure. Sa conduite en Hollande, ses succès militaires sur la Meuse et sur le Rhin lui avoient procuré, en Angleterre et en Allemagne, des éloges publics, où son caractère étoit dépeint avec les couleurs de la loyauté et de la sagesse. On le re-

gardoit comme le premier Général républicain, à la parole duquel on pût ajouter foi; on étoit persuadé qu'il avoit refusé de mettre à exécution le décret de mort, qui ordonnoit de ne plus recevoir de prisonniers de guerre. Le Représentant du Peuple près les armées, le Cit. Richard, de la Sarthe, avoit eu le noble courage d'ordonner, en quelque sorte, à ce Général, une conduite dont ce dernier recueilloit tout l'honneur. Ce Général avoit donné cependant de grandes preuves de modération, et tout portoit à croire qu'il servoit, à regret, les intérêts de la République.

Mr. le Prince de Condé conçut l'idée de faire parler à ce Général et de connoître ses intentions, relativement à la maison de France. Il me fit part de ce projet; il me pressa d'en diriger l'exécution. J'y consentis, sous la condition expresse que cette négociation sortiroit du cercle de toutes les intrigues de Cabinet; que la connaissance en seroit interdite à toute sa *cour*; que l'Angleterre, surtout, seroit tenue dans une ignorance entière de ce projet, et qu'on tenteroit même son succès sans la participation des armées autrichiennes, ou que, du moins, elles ne seroient appelées qu'à la dernière extrémité.

Les intentions du Prince se montrèrent, d'abord, celles d'un politique sage et éclairé. Son intention étoit bien de rétablir la Monarchie; mais il paraissoit sentir, alors; je l'avais amené à avouer la nécessité de « transiger avec la Révolution; de rega-

« gner promptement la confiance publique : de « rassurer l'opinion par toutes les voies possibles « d'accommodement ; de séparer la Royauté d'une « foule d'abus, que ses plus aveugles partisans ne « sauroient défendre avec quelque justice ; de « pardonner, enfin, à tous les individus qui avoient « eu des erreurs d'opinion ou des torts de con- « duite. » J'atteste que les sentimens du Prince me parurent être devenus ceux-là ; et j'ajoute avec la même vérité, sans aucune vue de justification personnelle, que ces sentimens purent seuls me porter à servir le Prince de toutes mes forces. J'atteste aussi que dans toutes les lettres que j'eus l'honneur d'écrire au *Roi*, à Véronne, depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Juin 1795, je mis, sous ses yeux, l'état de la France, non pas en courtisan, mais en sujet fidèle. Je dévoilai au Prétendant sa position politique, les intentions réelles des puissances, les foibles espérances qu'il devoit avoir d'être reconnu, par elles, *Roi de France*. Je lui parlai avec toute la sévérité et tout le respect que commandent, dans d'aussi fâcheuses circonstances, l'honneur et la fidélité. Le *Roi* me fit témoigner, à la fin de Mars 1795, par Mr. D'Entraigues, sa satisfaction particulière, et je reçus, en même temps, un *diplôme* de fidélité à la Royauté, diplôme que le *Roi* accordoit, dans ce temps là, aux personnes dont la conduite lui étoit agréable. J'avais rendu compte à S. M. de celle que j'avais tenue en Angleterre ; le *Roi* l'avoit approuvée,

et la patente qu'il m'accordoit, et qui étoit conçue dans les expressions les plus flatteuses, avoit pour objet de me laver de toutes les calomnies anglaises, dans le parti royal. Mr. d'Entraigues m'adressa cette Pâtente, à Rhinsfeld, avec une lettre de huit pages, dans laquelle il me détournoit de rentrer en France, et d'aller en Italie; dans laquelle il m'engageoit à aller plutôt en Russie, où je trouverais des moyens d'existence : il m'offroit des recommandations à cet égard. Je ne jugeai pas à propos de suivre les conseils de Mr. D'Entraigues, et je continuai à résider dans les environs de Basle, dans l'espérance de pouvoir communiquer avec ma famille.

Si, au mois de Pluviose an 8, lors de ma détention dans la maison d'arrêt du Temple, sous le Gouvernement Consulaire, mon valet-de-chambre, *Doré*, vivement recherché par la police, n'eut point brûlé mes papiers, rue Saint-Denis, au coin de la rue Sainte-Foy, maison du grainetier qui les avoit cachés dans des paquets d'herbes médicinales, je pourrois donner aujourd'hui au public toute ma correspondance avec Louis XVIII. Elle intéresseroit, je pense, la curiosité publique, sous plus d'un rapport, aussi bien que beaucoup de lettres de Mr. d'Entraigues, et de plusieurs agens de Mr. le Prince de Condé, auquel je tins constamment le même langage qu'au Prétendant; je les servis fidèlement, aussi long-temps qu'ils le méritèrent, aussi long-temps que je crus

que les intétêts de ma patrie pouvoient me le permettre. Je ne flattai jamais ces Princes sur leur position ; et quoique j'aie été admis dans la plus intime familiarité de Mr. le Prince de Condé, quoiqu'il vînt chez moi, en simple robe-de-chambre, à Mulheim; quoiqu'il ne laissât point entrer chez lui, lorsque j'y étois, son propre fils, ni Mr. le Duc de Berry, je n'ai jamais donné à Mr. le Prince de Condé que les éloges que je croyois nécessaires pour élever son caractère.

Je puis donner des preuves irrécusables du désintéressement que j'apportai dans ces circonstances, ainsi que des sacrifices dont je les accompagnai. J'aidai le Prince de tous mes moyens pécuniaires, jusques au moment où, ces moyens étant épuisés, je me vis dans la nécessité de le déclarer au Prince pour fournir aux frais qu'exigeoient les courses et les démarches qu'il ne cessoit de m'ordonner.

Je n'entrerai point, ici, dans cette foule de détails qui appartiennent aux gazettes, qui servent de pâture à la curiosité publique, et dont les feuilles du 18 Fructidor, an 5, et la correspondance enlevée au Général - Major, Baron de Klinglin, ont d'ailleurs fourni une partie. Je me bornerai, et sans désignation de noms, autant qu'il me sera possible, à retracer les faits principaux, à rappeler ceux qui importent à la connoissance des personnages dont je suis forcé de parler.

Le Prince fit, d'assez mauvaise grace, le *sacri-*

fice des premiers moyens pécuniaires ; il étoit, cependant, depuis trois mois, à la solde de l'Angleterre. Ces *sacrifices* étoient indispensables pour arriver, sans indiscrétion, jusqu'au General Pichegru. Deux citoyens de l'Etat de Neuchâtel, MM. Fauche et Courant, aussi différens l'un de l'autre par leurs qualités que par la nature de leur dévouement, pénétrèrent en France, le 20 Juillet 1795, cherchèrent inutilement à Strasbourg la facilité d'aborder le Général Pichegru, et la trouvèrent, enfin, à Huningue, ou plutôt à Blopsheim, chez madame Salomon, vers le milieu du mois d'Août. Il prêta l'oreille aux premières insinuations ; il demanda seulement à être assuré de leur authenticité. La présence de deux représentans du peuple, pour lors à Basle, leurs instances pour hâter l'ouverture des opérations militaires sur le Rhin n'empêchèrent pas le Général de la République d'attendre, plusieurs jours, les renseignemens ou plutôt les preuves qu'il exigeoit. Il fallut lui produire les pouvoirs, l'écriture même du Prince. Ce fut dans cette occasion, que Mr. le Prince de Condé perdit une nuit à disputer sur les phrases, la forme, la qualité de Général qu'il ne pouvoit se résoudre à reconnoître dans la personne d'un *Républicain*, sur la signature, et enfin sur le cachet de sa lettre. Ces énormes difficultés furent surmontées ; les promesses faites et garanties par moi, au nom du Roi, furent expédiées, et le *Maréchal de France Pichegru* promit une obéissance.

entière à tous les ordres qui lui seroient communiqués de sa part.

Le Prince voulut, contre toutes les règles de la prudence et bien certainement contre tout sentiment de loyauté, des engagemens *écrits* de la main du Général. L'honneur de celui-ci parut blessé d'un pareil doute ; il n'hésita point, cependant, à livrer au Prince six lignes, dont le dévouement le plus absolu traça les caractères.

Le Prince les compara, il avoit intercepté plusieurs fois, aux avant postes, des paquets du Général : il parut satisfait, et il envoya sur-le-champ son plan d'exécution.

Le Général de la République connoissoit toutes les difficultés de sa position. Pour les vaincre, il commença par exiger ; il obtint sans peine la confirmation de tous les grades militaires de son armée, celle de tous les Commandans de Place et même de tous les fonctionnaires publics, dont il désigneroit les noms ou les services. Il demanda, pour le Général Moreau, le bâton de Maréchal de France. Le Prince opposa un refus formel ; il fut maintenu long-temps par le Prétendant, lorsque, quelques semaines plus tard, le Prétendant fut initié par le Prince dans le mystère de sa *Restauration.* Le Prince de Condé m'avoit positivement défendu d'écrire, à ce sujet, au Prétendant, dont il me transmettoit les pouvoirs. Celui-ci ne voulut, me dit-on, quelque temps après, accorder la dignité de Maréchal de France, qu'au seul Général Piche-

gru : il borna, pour le moment, le grade militaire du Général Moreau, au grade de Lieutenant - Général des armées. Il y ajouta le titre de Commandeur Grand - Croix de l'Ordre de Saint - Louis. J'outre passai, au mois d'Août, 1795, la volonté du *Roi*, c'est-à-dire celle de Mr. le Prince de Condé, sur le chapitre des Récompenses, mais principalement sur celui des amnisties : je crus en entrevoir la justice, la nécessité et *l'excuse* tout-à-la-fois, dans le salut de l'État. J'aurois fait et déclaré Pichegru, Prince du sang, si cela eût été *nécessaire* pour effectuer le rétablissement de la Royauté. Il est à remarquer que Mr. le Prince de Condé, auquel je ne cachai point ce fol abandon de mon zèle, me dit que je ferois très-bien, dans un cas de nécessité urgente. J'avois obtenu, enfin, du Prince de Condé, et par conséquent du *Roi*, la liberté de consentir tout ce que les conjonctures me paroîtroient exiger.

On pourroit réfléchir long-temps sur la conduite et le caractère de Mr. le Prince de Condé, sans parvenir à les expliquer d'une manière raisonnable. Il m'avoit donné les pleins-pouvoirs les plus illimités : le Prétendant les avoit ratifiés. Je *pouvois* engager et vendre, si je le jugeois à propos, Chantilly et Brunoy, le Luxembourg et le Palais Bourbon. Je *pouvois* hypotéquer les domaines de la Couronne et les révenus de l'Etat ; je *pouvois emprunter*, à Lyon, toutes les sommes que je jugerois convenables ; je *pouvois* faire des Maréchaux de France,

des Chevaliers des Ordres, des Magistrats de cours souveraines, des Archevêques, etc ; et je fus vivement réprimandé pour avoir donné à un aide-de-camp, ami intime du Général Pichegru, Mr. Badouville, une simple Croix-de-Saint-Louis, qu'il desiroit avec passion. Le Prince ne voulut jamais *recevoir* ce Chevalier de ma façon ; il m'assura que j'avois fait ce que lui-même n'auroit pas *osé* faire ; il m'apprit que le *Roi*, en l'investissant de *tous* ses pouvoirs, s'étoit réservé le droit de *recevoir* un Chevalier. On m'avoit transmis, cependant, tous les *droits* d'un Roi de France ; et les pouvoirs que Mr. le Baron de Breteuil reçût, en 1791, de Louis XVI, n'étoient certainement pas aussi étendus que ceux dont j'avois été gratifié. Malgré tout cela, je me vis réduit à faire *ordonner* par le *Roi*, à Mr. le Prince de Condé, l'envoi du brevet et la *réception* du Chevalier. Il ne s'en fallut de rien que Mr. Badouville ne reçut la propre croix que le Prétendant portoit à sa boutonnière ; mais Mr. de Beaufort avoit déjà fait le sacrifice de la sienne. Les puérilités sont inévitables dans mon récit : on ne peut peindre les petits hommes qu'avec de petits traits.

Au surplus, dans le cours de la negociation, j'avois fait dire, et j'avois écrit au Général Pichegru, « qu'une fois pour toutes, il *décidât* lui-» même tout ce qui lui paroîtroit nécessaire ou » convenable à l'exécution de son plan, tout ce » qu'il jugeroit propre à assurer le repos de la » France, qu'il ne s'inquiétât point des écritures ou

» des observations du Prince ; que je lui répondois
» que les conditions seroient exécutées ou que la
» mauvaise foi seroit mise dans un grand jour ;
» que je ne me dessaisirois point de l'original des
» pleins-pouvoirs d'après lesquels les conditions au-
» roient été consenties ; que j'avois obtenu qu'il
» commanderoit militairement le *Roi*, les Princes,
» la Noblesse, les Emigrés ; que ceux - ci seroient
» placés dans l'impuissance de gater une heureuse
» réconciliation par la témérité de leur conduite
» ou la jactance de leurs propos ; que les émigrés
» seroient contenus et punis plus sévèrement que
» toutes les autres classes ; que lui, Général de la
» Restauration, ne devoit se départir du comman-
» dement effectif et militaire, que lorsque le *Roi*
» auroit pleinement exécuté les promesses faites,
» et notamment celles qui étoient relatives à l'am-
» nistie ; que les Princes seroient heureux d'avoir
» été déçus dans leurs projets de vengeance, s'ils
» étoient assez impolitiques pour en nourrir l'idée ;
» qu'ils seroient heureux d'avoir été contrariés
» dans leur amour - propre et dans leurs principes
» de despotisme, lorsqu'un succès réel leur prou-
» veroit que ces principes n'étoient point admis-
» sibles. »

Les Agens du Prince de Condé auprès du Général Pichegru, MM. Fauche, Courant, Mr. Beaufort, etc., peuvent *témoigner* de ces assertions ; car, les négociations étoient à peine entamées, qu'il me fallut employer tous mes soins à *représenter*, à es-

sayer de rendre Mr. le Prince de Condé tel que je l'avois cru, tel qu'il n'étoit point, tel quil auroit du être.

Le Général Pichegru répondit, dés les premiers instans, du consentement et des services du Général Moreau; mais il desira que le Prince ne fit aucune démarche *directe* auprès du Général Moreau, à cause du danger des intermédiaires. Il représenta ces démarches comme superflues, et par conséquent nuisibles.

Les agens de Pichegru suivirent ses intentions à cet égard; et ils le firent d'autant plus volontiers, que Pichegru paroissoit s'être réservé cet objet pour lui seul, et que le Général Moreau ne presentoit pas, alors, une très-grande importance.

De son côté, le Prince auroit voulu s'adresser à tous les Généraux; il voyoit la restauration de la Monarchie dans la multiplicité des écritures et des paquets. Pichegru fit demander, du ton le plus tranchant, qu'on ne songeât pas *à tater le pouls* au général Jourdan; il rendit à ce général, dans toutes les circonstances, le témoignage d'un républicanisme à toute épreuve. Il menaça de renoncer à toute espèce de relations sur la rive droite, si on laissait seulement soupçonner au général Jourdan les intelligences de la rive gauche. Il repoussa avec inflexibilité l'idée qu'avoit conçue le Prince, de rendre ses intelligences communes au général en chef, et aux généraux de l'armée d'Italie.

Relativement à l'exécution, il y eut, dans un assez court espace de temps, plusieurs projets communiqués des deux parts. Je n'entrerai point dans les détails : je me bornerai à dire que tous ces projets furent d'abord acceptés, ensuite modifiés, et puis rejetés sur l'une ou sur l'autre rive. C'est ainsi que, successivement, l'on ne pût jamais s'arrêter à un plan dont l'exécution convint, ou dont l'exécution parut possible aux deux partis à-la-fois ; tant il devenoit de plus en plus difficile d'adopter unanimement des données sages, grandes et appropriées aux circonstances politiques.

Enfin, toutes les conditions réglées, (et en partie, comme on l'a vu dans les publications officielles du 18 fructidor, an 5;) les amnisties garanties par moi, *Pichegru organisa* ses divisions militaires, descendit le Rhin, donna au Prince son plan de campagne et lui proposa, successivement, une jonction dans le Brisgaw, dans les Etats de Spire, dans telle partie du Bas-Palatinat que comporteroient les opérations militaires. Il se regardoit comme assuré de la meilleure et de la plus forte partie de son armée, de la reddition des places fortes de l'Alsace, de tous les moyens intérieurs qu'il préparoit depuis deux mois. « Il ne vouloit « pas faire le troisième volume de MM. Lafayette « et Dumourier ; il ne vouloit point de *petits pa-* « *quets* ; il étoit certain de frapper un coup déci- « sif ». Il rejettoit, pour la dixième fois, la proposition, que le Prince lui avoit faite, de proclamer la

Royauté sur la rive gauche du Rhin : il pensoit, avec raison, que le premier de tous les moyens pour s'assurer un territoire, est de ne pas en sortir, lorsqu'on y commande encore. Mais il avoit pensé, avec autant de bon sens, que le Prince, faisant partie de l'armée autrichienne, étoit maître de tous les mouvemens de son Corps; et que les Généraux de l'Empereur favoriseroient ces mouvemens sans aucune réserve. Voilà la grande erreur du Général Pichegru et une des principales causes du défaut de succès de son entreprise, erreur que le Prince de Condé avoit rendue presqu'inévitable. Ce Prince avoit laissé ignorer au Général Autrichien ses relations avec le Général en Chef de la République, et ce Prince n'osoit pas exécuter seul une grande chose. Envain le Général Pichegru s'étoit laissé battre dans le Palatinat, avoit préparé la prise de Manheim, (ville importante dans ces circonstances,) avoit attendu, aux dépens de sa gloire, qu'on le suivit dans les plaines de Landaw ou dans celles de Strasbourg ! le Prince, cantonné aux environs de Wisloch, avoit déclaré qu'il canonneroit tout ce qui se prétenteroit dans son front, qu'il s'embarrassoit fort peu des apparences qu'exigeoit de lui le Général Pichegru, et qu'il falloit que ce Général se prononçât ouvertement lui-même en faveur de la Royauté. Le Prince avoit gardé de plus un silence obstiné envers les Autrichiens; et cependant il s'étoit placé lui-même, par ses lenteurs et par ses premiers refus d'adhésion aux

plans de Pichegru, dans la nécessité de ne pouvoir éviter désormais le concours des Généraux Autrichiens.

Mr. le Prince de Condé vouloit avoir seul la gloire de l'entreprise ; il ne se soucioit pas trop d'en courir, politiquement, les chances. A tout événement, il cherchoit à conserver son poste de Général Autrichien (b), les subsides de l'Angleterre, et les pleins pouvoirs de la Monarchie Française. Il s'apperçut enfin d'une sorte d'inquiétude, de défiance dans l'Etat-Major Autrichien ; et il se décida à faire faire au Feld-Zeug-Meister, comte de la Tour-Baillet, la première ouverture de ses intelligences avec les Français : Un courier fut envoyé à M. le Maréchal de Wurmser, et le Prince parut déchargé d'un poids énorme de *responsabilité*. De cette époque date la correspondance enlevée au Général-Major de Klinglin, dans la partie relative au Général Pichegru.

Les Autrichiens accueillirent franchement les ouvertures de M. le Prince de Condé ; M. de

(b) Les dégoûts, que M. le Prince de Condé eût à supporter de plusieurs généraux et même de simples officiers Autrichiens, sont à peine croyables. Ils s'exprimoient très-librement sur son compte et traitoient fort lestement les chefs du corps de l'armée du Prince. Je me rappelle qu'un capitaine Autrichien se permit, à Bulhau à Appenweyer, de démarquer le logement du prince, de l'occuper, de maltraiter ses gens ; le prince de Condé souffrit ces insultes et prit un autre logement.

Wurmser en versa des larmes de joie. Ce brave et vieux militaire aimoit la France au fonds du cœur, mais il cherchoit à se rendre agréable à la cour de Vienne. Il vouloit donner l'Alsace et la Lorraine à la maison d'Autriche; il m'indiqua un moyen sûr pour en obtenir la *reconnoissance* de la monarchie française; il fallut écrire au Prétendant, pour l'engager à *promettre* ce qu'on n'étoit nullement dans l'intention d'accorder, au moins pour longtemps. Toutes les fois que j'ai eu l'honneur de voir M. le maréchal de Wurmser, il a insisté pour que je sollicitasse le Prétendant de ne point repousser *les seuls* moyens qui devoient assurer son sort politique, en m'assurant qu'on ne se décideroit jamais, sans cela, à faire quelque chose pour le *Roi de France*..... Les généraux autrichiens furent officiellement autorisés à suivre les négociations pratiquées par M. le prince de Condé; Pichegru dirigea, pendant une année environ, malgré son éloignement du Rhin, tous les mouvemens du corps de Condé et une grande partie de l'armée impériale. » Me voilà, ainsi que toute la noblesse fran-« çaise, aux ordres d'un général du Directoire, « me dit alors le prince de Condé. On m'annonce, « officiellement, que je ne ferai plus un pas qui ne « soit commandé par le géneral Pichegru. En vé-« rité, il ne manquoit plus que cela pour compléter « la révolution de France: et que dira l'*histoire*, « lorsqu'elle saura que la maison de Condé obéis-« soit *à un Pichegru*? J'ai eu tort, je le vois, d'in-

« former sitôt les Autrichiens; mais, *puisqu'ils le « veulent, il faudra bien s'y soumettre* ».

En conséquence des ordres expédiés de la rive gauche, le corps de Condé remonta le Rhin, et se fixa du nouveau à Mulheim, bailliage de Baaden, enclave du Brisgaw. Les messages se divisèrent, se multiplièrent, et la correspondance avec Strasbourg devint aussi régulière, et elle fut presqu'aussi assurée que celle des postes d'un état bien administré.

Les Autrichiens favorisèrent toutes ces mesures avec une véritable loyauté d'exécution. Ils comptoient bien se payer par eux-mêmes de leurs avances, mais il est vrai de dire que toutes leurs dispositions portèrent l'empreinte d'une franchise et d'une confiance entières. Ils redoutoient l'intervention anglaise, et ils ne déguisoient point leur peu d'estime pour les ministres ou commissaires, Wickam et Crawfurd. Ces deux hommes déployoient, tour à tour, une arrogance et une condescendance extrêmes. Ils exerçoient une véritable tyrannie, et ils croyoient la justifier en disant, à qui vouloit l'entendre, que l'or de l'Angleterre faisoit subsister l'armée de l'Autriche. Ils ne cherchoient qu'à prolonger les embarras politiques et toutes les fureurs de la guerre : les commissaires près l'armée impériale, près le corps de Condé, près tous les petits souverains qui embarrassoient, alors, la ligne militaire du Rhin, exigeoient une communication entière des plans et des opérations,

afin de les asservir aux vues particulières du Cabinet de Londres.

On a prétendu, dans le temps, à Hambourg, après le 18 fructidor an 5, qu'une des preuves de la fausseté des intelligences pratiquées avec le général Pichegru pouvoit se prendre dans l'assignation du lieu où les émissaires du prince avoient joint quelquefois le général : on dit qu'il n'eut jamais son quartier-général à Altkirch, mais, c'est à Elkirich, si je ne me trompe, village à une lieue de Strasbourg, où étoit situé un château du duc de Deux-Ponts ou du landgrave de Hesse-Darmstâdt, que plusieurs entrevues avoient eu lieu. On a dit encore que le général Pichegru n'avoit point de femme, d'enfans, et que par conséquent on n'avoit pu leur assigner des pensions : je le savois très-bien, mais vraisemblablement le général Pichegru n'eut pas manqué de s'établir, pour fixer dans sa famille les récompenses et la fortune qui lui avoient été promises.

Jusqu'ici, toutes ces négociations n'avoient pas coûté cinq cents louis d'or au prince de Condé, qui tenoit en réserve une première somme de quatorze à quinze cent mille livres : et déjà, le prince avoit laissé échapper de grandes occasions ! C'est que l'argent ne fait pas tout, quoiqu'on en dise. Le caractère est un plus grand magicien que lui, dans les temps de révolution, car l'argent tombe toujours en son pouvoir. Le prince de Condé demandoit au général Pichegru des choses militaire-

ment ou politiquement absurdes. Il vouloit que Pichegru arborât, tantôt dans le Brisgaw et tantôt en Alsace, le drapeau des Bourbons ; qu'il fit reconnoître par son armée le chef de cette dynastie, chef qui n'étoit déjà plus que celui d'une famille ; qu'il lui expédiât, sur la rive droite, et par des *trompettes*, l'invitation de venir prendre possession de l'Empire ; que le pavillon blanc fût déployé, le même jour et à la même heure, sur tous les clochers du Rhin ; que l'artillerie des places et de l'armée annonçât ces prodiges sur toute la ligne (c),

(c) Un des ministres du prince fit devant moi ces économiques observations : « Il faut cependant faire recommander à Pi-« chegru de ne pas brûler trop de poudre ; il faut en garder « pour les fêtes publiques, car elle est bien chère aujourd'hui : il « en faut aussi pour aller à la *chasse aux ours* ». On présume ce qu'il entendoit par cette chasse : je me suis fait une loi de ne point rappeler un seul des mots qui ont désigné une faction, ou un parti en France. Ce même courtisan donna, dans la même semaine, cinquante louis pour une de ces nuits dont on rougit toujours le lendemain ; et les soldats *nobles* de l'armée du prince manquoient des objets de première nécessité ! — Qu'on ne s'imagine point que je trace, ici, à plaisir, l'ineptie et la dépravation des courtisans de M. le Prince de Condé. Ces faits sont publics ; et si l'on veut se faire une idée de l'éducation qu'on donnoit à *nos* jeunes princes sur les rives du Rhin, je citerai une anecdote un peu forte. M. le duc de Berry étoit rigoureusement observé par son gouverneur, homme de mœurs très-sévères ; M. de Berry supportoit impatiemment cette tutelle ; le gouverneur tomba malade ; on fit si bien que le malade fut dans l'impossibilité de quitter son appartement. M. de Berry fut à la chasse, la halte fut charmante. Au retour, l'ami du Prince fut fait son aide-de-camp et créé colonel, pour le récompenser d'avoir fait donner

et qu'une députation fût envoyée à Véronne, pour prier *le Roi* de venir régner sur les Français. Alors, le prince de Condé, grand négociateur et maître de la restauration, passoit le Rhin, prenoit possession des places de sûreté, envoyoit des courriers à toutes les Puissances, et déterminoit, à Strasbourg, la marche ultérieure de son armée. Au défaut de Strasbourg, le prince de Condé exigeoit Huningue; et tantôt, il ne donnoit que vingt-quatre heures pour qu'on livrât des citadelles, tantôt il retomboit dans son système de craintes, de lenteurs, d'irrésolutions.

Le général Pichegru faisoit représenter l'inconvenance, les dangers de semblables mesures, l'impossibilité de les mettre à exécution. Le temps pressoit, les apparences devenoient chaque jour plus difficiles à conserver, les opérations militaires, ordonnées par le Directoire, pouvoient même éloigner totalement le général de toute proximité du Prince. Pichegru avoit déjà fait un dernier effort d'abandon ; il avoit engagé le Prince à se pré-

---

au Prince, par une vivandière de l'armée, la première leçon du vice. Le Prince s'en trouva mal, son *ami* n'en fut que moins avancé; car le prétendant retira le brevet de colonel, et ordonna à son neveu d'éloigner un si bon aide-de-camp. Mais l'aide-de-camp plaisoit, et le duc de Berry le mena, dans sa voiture, dans la haute Allemagne, dans un voyage que M. de Berry fût obligé d'y faire. — J'ai donné, en l'an 6, des notes et des détails particuliers sur une foule de ces bagatelles, qui servent, cependant, à expliquer de grandes choses!

senter

senter devant Bâle, à la naissance du jour; à demander, pour la forme et à forcer, pour l'effet, le passage à travers le territoire suisse; à opérer à Huningue une réunion à laquelle il auroit concouru et de laquelle il répondoit de son côté! L'artillerie avoit été disposée en conséquence sur la rive gauche; des bataillons, sur lesquels on croyoit pouvoir compter, avoient remonté cette rive; toutes les mesures avoient été prises. Le prince de Condé, cantonné à une foible marche de Bâle, n'auroit eu qu'un avant-poste autrichien à traverser ou à combattre, dans le cas où les Autrichiens auroient voulu prendre une part trop active à cette mesure, ou auroient prétendu la diriger d'après leurs vues. Le prince de Condé avoit éprouvé de nouvelles craintes; il avoit tout promis, il avoit tout refusé, il avoit tout compromis : et dès ce temps-là, le général Pichegru auroit pu juger qu'il étoit devenu impossible de rétablir des *Bourbons*.

Ici, je dois dire que le général Pichegru déploya beaucoup de caractère, de loyauté et de bonnes intentions pour le service de la cause royale. J'ignore qu'elles pouvoient être ses vues ultérieures; mais il eut pour lui toutes les apparences, du moins pendant le temps qu'il conserva le commandement de l'armée du Rhin. Il eut à éprouver tous les caprices, toutes les inégalités de l'avarice et de l'ambition de M. le prince de Condé; le général demandoit des fonds, faits à Bâle, à son or-

dre, pour son armée : le prince répondoit, « qu'il » me livre Huningue, Strasbourg, qu'il proclame » la monarchie, qu'il éclate, et il aura tout l'ar- » gent qu'il demandera : jusques-là, je n'ajouterai » pas au perdu, et ne donnerai pas un sol ».

Le général de la République fesoit écrire, fesoit dire de vive voix : « mais, il faut de l'argent pour » exécuter ; je ne puis être à la merci d'un envoi, » de six heures de retard ; les soldats ne se payent » pas avec des promesses, et la royauté est pour » eux sur les écus ». Le procureur-fondé de la monarchie étoit devenu intraitable, lorsqu'on lui demandoit des fonds ; et d'après l'esprit de parcimonie qui le caractérisoit depuis sa sortie de France, il s'étoit montré constament sourd aux instantes représentations et aux demandes de Pichegru. Ce général avoit envoyé M. Courant vers le prince, ce général attendoit son retour pour entamer les opérations, les circonstances étoient infiniment urgentes : néanmoins le prince garda, huit ou dix jours, M. Courant, sans tenir aucun compte de la position de Pichegru; et ce fut alors que pour éviter de donner de l'argent, il donna connoissance du plan et des agens à M. Wickham, ministre d'Angleterre près la diète helvétique.

Parmi les confidens intimes du Prince, l'un disoit : « On ne peut se fier à des Républicains qu'a- » près l'effet ; on ne s'est déjà que trop mis en » frais : quelle dépense pour des promesses et du » papier ». Le *Timeo danaos*, et *ma cassette*

étoient devenus les deux épigraphes du conseil. Un second confident répliquoit : « Que de choses » plus *pressantes* à régler que tout cela ! Il faut » d'abord entrer en France, il faut séjourner un » mois à Strasbourg, y faire juger *provôtalement* » *pour l'exemple* tous les fauteurs de la révolu- » tion, etc. » Alors, sortirent de la bouche même du Prince ces paroles que je ne puis à peine, depuis neuf années, me persuader avoir entendues, et que deux de ses agens ont entendues comme moi : « Eh bien, il n'y a qu'à laisser aller les choses » comme elles voudront. Pichegru n'est-il pas » *forcé* d'agir ? S'il est de bonne foi, qu'il agisse » donc ; mais, je ne me mettrai plus en avant, ni » en avances : je ne donnerai rien ; je le dis nette- » ment, afin qu'on ne me rompe plus la tête de » ces demandes-là. Je ne puis, d'ailleurs, rien » faire maintenant, sans les Autrichiens et sans » les Anglais ; que Pichegru s'adresse à eux ? S'il ne » veut pas éclater, j'attendrai : peut-être même les » choses n'en iront-elles que mieux ; encore six » mois de *guillotine* et de misère, le peuple en » a besoin et cela applanira bien des difficultés. »

Je répondis au Prince, avec une extrême vivacité, que, dès ce moment, je cessais de prendre part à ses intelligences sur la rive gauche, puisqu'il les avoit communiquées à M. Wickham ; que je regardois les choses comme entièrement perdues, par ce seul fait ; que quant à sa manière de s'exprimer sur le peuple français, je croirais manquer de

respect à S. A. S., si je croyais que telle fût sa façon de penser; mais que s'il y avoit des conseillers assez vils pour donner à S. A. S. des conseils aussi lâches, je l'exhortais, dans le cas où elle passeroit le Rhin, à laisser un pont de retraite bien établi, parce que son A. S. ne resteroit pas une demi-heure en Alsace.

Le Prince se calma, et eut l'air de s'excuser. M. Courant partit aussitôt pour se rendre à Neuchâtel, pénétré d'une indignation, qui honore son caractère et son cœur. Je sortis du cabinet du Prince avec la résolution de ne plus y rentrer; les courtisans firent leurs efforts pour me ramener à Mulheim, je fus plusieurs jours sans y paroître; mais le bien de l'état auquel j'espérois encore pouvoir concourir de cette manière, la situation dans laquelle Pichegru se trouvoit placé, et les protestations du Prince, tout cela me détermina à s'éjourner sur la rive droite et près le quartier-général. Le Prince fit donner des fonds par M. Wickham: on rentra en France, (je saisis cette occasion de dire que j'ai toujours résidé sur la rive droite, pendant le cours de la négociation), et l'ambassadeur anglais commença à s'emparer de la négociation.

On juge, sans que je continue de trop pénibles détails, que tout étoit manqué; que tout devenoit obstacle, dangers, abymes pour le général Pichegru. Les courtisans avoient soupçonné, de tout côté, les intelligences. Les deviner et s'en emparer avoit été, à-peu-près, la même chose pour eux. Les intrigues et les ambitions s'étoient croisées; la cour de Vérone et celle de Mulheim avoient eu,

chacune, leurs projets et leurs brigues. La petitesse de vues, les intérêts particuliers, toutes les folles vanités, toutes les absurdes vengeances avoient pris à la fois possession des rives du Rhin; et pour mettre le comble à tant de fautes et à tant de malheurs, la négociation, de manœuvres en manœuvres, étoit tombée, ainsi que je viens de le dire, entre les mains de M. Wickham.

Tout me porte à croire que le général Pichegru se regarda dès-lors comme perdu militairement, sur le Rhin et dans l'esprit du directoire. Mais, ce général s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer avec sûreté; le précipice étoit par-tout autour de lui. Déjà le Prince n'étoit plus le maître de ses propres desseins. Pichegru fesait écrire : « Les princes » ne tiendront aucune des promesses avec les- » quelles ils ont cru me gagner, j'en ai la certi- » tude; mais, qu'ils acquittent envers l'armée les » dettes de l'honneur et des services ! La gloire de « rendre à ma patrie sa tranquillité et ses lois, suf- « fira à mon bonheur. » Il éprouva d'abord une « grande répugnance à communiquer avec l'agent anglais; il avoit cherché à éviter toute participation étrangère, et à n'introduire en France, du moins au-delà des montagnes d'Alsace, aucun bataillon ennemi : mais Mr. Wickham, armé d'or et de séductions, promit tout au nom de son Gouvernement : il montra, pour le succès de l'entreprise, beaucoup de chaleur et toute la sincérité qu'il étoit loin d'avoir; en même tems, il voulut posséder la

correspondance *originale*, puisqu'il *alloit*, disoit-il, *la solder*, et il prétendit diriger, en chef, toutes les relations avec le Général Pichegru.

Mais les Autrichiens, le comte de Lille, le Prince de Condé, plusieurs Généraux, plusieurs Courtisans vouloient aussi *posséder* et diriger cette fameuse correspondance, chacuns de leur côté. La négociation était véritablement la pomme de discorde. Les uns prétendoient que *Madame Royale* étoit, par sa naissance, héritière de droit du Royaume de France, et que cette princesse étoit devenue héritière de fait, par la mort de son père, de sa mère, de son frère. Les autres invoquoient solemnellement la loi salique; et, des deux parts, on s'embarrassoit fort peu de *Madame Royale* et de la loi salique. Les uns réclamoient l'exécution des traités de Westphalie et les autres revendiquoient tout le pouvoir et toutes les conquêtes de Louis XIV. L'un des princes vouloit jouer le rôle de *Roi*, et étoit très-pressé de faire des proclamations et des édits; l'autre prétendoit peut-être le devenir et vouloit, en attendant, garder le commandement des armées. Le trône, la dictature, les subsides, le partage de la France étoient aux prises. Parmi les généraux et les courtisans de l'armée de Condé, tous vouloient être Ministres, et tous vouloient avoir un commandement; les uns s'enrichissoient, les autres vivoient dans la dissipation : et dans cette armée de l'*autel* et *du trône*, l'on s'occupoit fort peu des intérêts du *Roi*, et l'on se moquoit très-fort de ceux de la religion catholique.

La vérité me porte également à dire que cette petite armée renfermoit beaucoup d'hommes estimables, pleins d'honneur, et qui se sacrifioient loyalement pour une cause qu'ils se croyoient obligés de défendre. Ils étoient à-la-fois victimes de la faiblesse de leurs Princes et des machinations de l'Angleterre, qui n'a jamais perdu de vue cette armée, et qui a fini par la commander réellement. Aussi les perfidies de M. Wickham ne sauroient être appréciées que par les personnes qui ont, pour ainsi dire, lu dans son âme. Ce misérable prodiguoit l'or et l'influence de son ministère pour faire avorter les meilleurs desseins, pour multiplier les intrigues, pour rendre toutes les puissances de l'Europe insensibles aux malheurs de la France. « Je « tiens enfin la France en mon pouvoir, dit un « jour cet Ambassadeur inepte et pédant : je paye « les Autrichiens ; je solde les Français ; Pichegru « *nous appartient* ; je fais rendre des lois à Paris ; « je dirige l'esprit public : le reste sera l'affaire du « Prince-Noir ». (d) Qu'on ne pense point que

(d) Je tiens une foule de particularités remarquables, à cet égard, de M. Mallet-du-Pan, qui habitoit pour lors à Berne, et qui connoissoit à merveille M. Vickham. M. Mallet ne cachoit point, à cette époque, sa façon de penser sur les ministres anglais, et il me parloit très-confidemment de leurs vues, de leurs projets, de leur politique. M. Mallet-du-Pan étoit un très-bon publiciste, c'étoit un homme privé très-estimable. M. Vickham caressoit infiniment

je charge le tableau, je l'affoiblis au contraire! Je tais une foule de faits plus lâches, plus impudens les uns que les autres, faits que j'ai cherché à oublier, par respect pour l'espèce humaine, et qu'il seroit inutile de rappeler aujourd'hui. Aussi ne concevrois-je jamais, moi-même, que les négociations du Général Pichegru avec M. Wickham, eussent pu être ignorées du Gouvernement Français pendant un si long espace de temps, si je ne me rappelois toujours que le Général Moreau lui en interdit la connoissance jusqu'au dernier moment.

J'ai fourni, en l'an 6, au Gouvernement Français, des notes très-détaillées sur les projets, les intentions, les moyens et les agens de M. Wickham et de M. Drake, deux Ministres animés par le même sentiment et agissant de la même manière, quoiqu'ils fussent ennemis l'un de l'autre. Le parti *Pitt* et le parti *Portland* produisoient cette division; mais l'on peut être certain que les deux Ambassadeurs travailloient avec le même acharnement, le même sang froid et la même ineptie, à la dévastation de la France, et par conséquent à la ruine de l'Europe.

Le Général Pichegru quitta le commandement de l'armée du Rhin, refusa, avec l'autorisation Anglaise et la permission royale, l'Ambassade de

---

M. Mallet-du-Pan; M. Mallet-du-Pan méprisoit infiniment M. Vickham.

Suède que lui imposoit la prudente sagacité du Directoire, et vint prendre sa place au Conseil des Cinq-Cents. Il présenta le Général Moreau comme son lieutenant, et l'offrit comme un autre lui-même. Il entretint, avec M. le Prince de Condé, une correspondance de douairière, et il se livra tout entier à M. Wickham.

Je ne tracerai point ici le portrait de M. le Prince de Condé, quoiqu'il puisse seul rendre croyable cet amas de fausses et petites mesures, que son nom semble frapper d'invraisemblance.

Je me bornerai à dire que, depuis le mois d'octobre 1795, M. le Prince de Condé m'a toujours rappelé l'homme qui refusoit en quelque sorte, à Versailles, ses respects à son Souverain et qui plaçait, à Lucienne, ses services aux pieds de la favorite. Il hait le prétendant, et le verroit avec peine sur le trône de France. Jamais réciprocité ne fut plus entière entre deux Princes. S'il falloit parler peu du *Roi* dans le cabinet du Prince, il ne falloit point parler du Prince à la cour du *Roi*. Ce dernier, réfugié dans les états de M. le Duc de Brunswick-Wolffembuttel, où il étoit logé dans la maison d'un épicier, où il travailloit nuit et jour avec *ses* Ministres, où il fesoit des promotions dans *ses* armées de Terre et de mer, où il préparoit tous les édits que devoient enregistrer *ses* cours souveraines; le prétendant exigeoit une partie des fourrages et des chevaux d'artillerie, de l'Armée de Condé; le Prince les refusoit ou les accordoit avec

difficulté : et des discussions de cette nature remplissoient leurs dépêches, lorsque l'Europe craignoit encore leur ambition ou leur courage !

Le prétendant jouissoit alors d'un million huit cent mille livres de pension ; M. d'Entraigues m'a même assuré qu'elle s'élevoit à deux millions. Naples, le Saint-Siége, l'Espagne, le Portugal, l'Angeterre, la Saxe, à ce que je crois, et plusieurs petits Princes fournissoient chacun une somme annuelle. La Russie accordoit, seule, deux cent mille roubles de pension. Depuis, le prétendant a obtenu, je crois, quelques propriétés en Pologne ; et le legs, dont S. A. R. et I. Madame l'Archiduchesse Christine a gratifié la Princesse, fille de Louis XVI, a augmenté l'aisance du prétendant.

Le prétendant avoit emprunté beaucoup d'argent, ainsi que M. le Comte d'Artois, pendant son sejour à Coblentz. Madame de Vergennes avoit engagé tous ses diamants, seul reste de sa fortune, pour faciliter aux Princes les moyens de quitter Coblentz, et je crois même pour empêcher qu'ils n'y fussent arrêtés par leurs créanciers ; le prétendant daigna à peine répondre depuis à Madame de Vergennes, quoiqu'il eût donné, par écrit, sa promesse *Royale* que la somme seroit acquittée dans un court espace de temps ; il laissa vendre, à Francfort, les diamans engagés fort au-dessous de leur prix, et s'embarrassa fort peu qu'elle manquât, à Hambourg, des choses nécessaires, ainsi que ses deux fils. Madame de Vergennes dé-

ploya, dans toutes ces circonstances, le caractère le plus noble; et ses deux fils n'ont pas cessé un instant d'être des fugitifs infiniment modérés dans leurs discours, très-estimables dans leur conduite, et toujours excellens Français.

Le prétendant a plusieurs traits qui le caractérisent autant que celui que je viens de rapporter. La Cour d'Espagne voulut lui fournir les moyens de se rendre, par mer, sur les côtes du Poitou, il dissipa ces moyens à Veronne. Dix-huit mois auparavant, M. le Comte d'Artois avoit dissipé, à Ham, les secours que l'Impératrice Catherine II lui avoit accordés, avec une véritable grandeur et après avoir tenu à ce Prince un langage de mère et de Reine tout-à-la-fois. (Toutes ces notes doivent être dans les Archives du Gouvernement Français).

M. le prince de Condé avoit une caisse particulière très-forte. Lors du licencement de son armée, il réalisa environ six millions de France, en numéraire (*). Pendant les dernières vingt-quatre heures qui précédèrent le départ du prince d'Uberlingen, sur les bords du lac de Constance, il fit échanger à tout prix, contre des louis et des ducats, quarante-mille livres sterlings de traites anglaises, par l'au-

(*) Lors du licenciement, tous les individus furent payés au complet, et reçurent une année d'appointement; il y avoit beaucoup d'individus en congé, il y *avoit* beaucoup d'individus qui n'avoient jamais existé.

bergiste qui tenoit alors l'hôtel du Sauvage, à Basle : de sorte que je suis certain que la cassette de M. le prince de Condé étoit d'environ huit millions, lors qu'il partit pour son exil de la Volhynie.

Peu de particuliers aiment autant l'or que M. le prince de Condé; et, depuis sa sortie de France, il est devenu aussi économe qu'il étoit prodigue à Chantilly. On sait que ce prince avoit déjà dépensé dix-sept millions pour le Palais-Bourbon, lorsque les états-généraux parurent; mais à peine fut-il sur les bords du Rhin qu'il changea totalement de conduite à cet égard. M. Wickham prodiguait à M. le prince de Condé l'or et les outrages. Je n'ai vu qu'une fois ce Ciron diplomatique de l'Angleterre, et ce fut à l'instante sollicitation du prince: Il fallut presser M. Wickham d'ouvrir les dépêches; il les tortilla entre ses doigts; les jetta froidement sous la cheminée, sans se donner la peine d'en lire dix lignes.

« Je savois d'avance, dit arrogamment le mar-» chand d'intrigues, ce que marque S. A. S : elle » ne sait que me demander de l'argent. » Je ne sais pas même si M. Wickham ne se servit pas du mot d'*aumône!* M. de Beaufort et moi eûmes le bonheur de nous respecter assez pour ne pas accabler M. Wickham. Dans ses fréquens voyages à l'armée de Condé, cet ambassadeur accordoit à M. le prince de Condé un respect servile; j'ai vu ce même ministre suivre timidement, et presque les yeux baissés, les voitures de M. le comte de l'Ille, à Riegel,

dans les trois jours que ce prince employa à faire la revue de son armée et celle de tous les régimens de France, dont M. le prince de Condé, en sa qualité de colonel-général de l'infanterie, lui présenta successivement les soldats ou les uniformes. M. Wickham prêtoit sa signature à M. le prince de Condé, et celui-ci vendoit son nom à l'ambassadeur d'Angleterre. De cet échange tranquille, résultoient chaque jour d'autres intrigues, de nouveaux besoins et des chaînes plus pesantes.

« L'Angleterre solde mon armée, m'écrivoit ou » me disoit M. le prince de Condé; n'imprimez » rien contre cette puissance, je vous en prie, ne » publiez rien contre ses intérêts : on me croiroit » derrière la toile, et les subsides cesseroient..... » D'ailleurs vous ne rendez pas justice à M. Wickham; vous avez contre lui des préventions trop » fortes et bien injustes. Je connais son cœur, il » n'est pas tel que vous le pensez; et je puis vous » assurer que si vous suspectez le ministre, l'homme » privé est animé d'un zèle sincère pour nos intérêts ». Je disais sans cesse au prince, au risque d'encourir sa disgrace, à laquelle j'ai été exposé trois fois dans l'espace de dix-neuf mois : « Faites, » monseigneur, de M. Wickham votre trésorier, » votre banquier, votre payeur, rien de mieux; » mais, au nom de Dieu, n'en faites rien de » plus; c'est le plus *cruel* ennemi que vous puis- » siez avoir, lui et tous les siens : pénétrez-vous » bien de cette vérité. Si votre altesse parvient à

» entrer en France, ce dont je doute maintenant,
» elle doit faire tous ses efforts pour empêcher
» M. Wickham de la suivre : la présence de cet an-
» glais suffiroit pour faire changer les dispositions
» des français bien intentionnés dans l'intérieur.
» Lorsque votre altesse en sera là, qu'elle n'hésite
» pas à faire retenir de force, s'il le faut, M. Wic-
» kham sur la frontière. Votre altesse sérénissime
» a maintenant assez de fonds pour se passer de lui ;
» s'il en faut davantage, que votre altesse fasse en
» sorte de les obtenir promptement. Votre altesse
» le peut sans scrupule ; dans le fait, elle reçoit de
» M. Wickham ce que le ministère anglais prend
» de tous côtés à la France. Quant à moi, je ne
» veux pas voir cet homme ; je le méprise, et j'ai
» trop bien appris à connaître les hommes qui com-
» posent aujourd'hui le ministère et le corps di-
» plomatique actuel de la Grande-Bretagne. Votre
» altesse pense qu'il est utile au service du *Roi* que
» j'entre en relation avec M. Wickham, je me per-
» mettrai d'avoir une opinion contraire ; il connoît
» d'ailleurs ma façon de penser. J'ai constamment
» observé à votre altesse que je ne voulois me mêler
» en aucune manière du maniement des deniers,
» de la moindre chose qui eût rapport à la partie
« pécuniaire de la négociation. Et de quoi pour-
» rois-je parler avec M. Wickham, si ce n'est d'ar-
» gent ? Que les agens ne manquent de rien ; que
» les courses, les frais, les dépenses puissent être
» acquittées largement ; voilà tout ce que j'exige ;

» votre altesse voudra bien me permettre d'em-
» ployer ce mot, puisqu'elle m'a promis la chose ».
M. Beaufort, M. Courant, etc., tous les agens ont entendu vingt fois ces discussions ; ils ont vu les lettres, les démarches vigoureuses que j'ai été contraint d'employer souvent pour cet objet. Il arriva même, au mois de janvier 1797, une circonstance où je fus obligé de me munir d'un ordre du *Roi*, ordre qui ne put pas obliger le prince à acquitter des dépenses de première nécessité, faites par quelques-uns de ses propres agens. Dans cette circonstance je me vis en outre réduit à la nécessité de ne garder aucun ménagement avec M. Wickham, parce que ni le prince, ni l'ambassadeur, n'eurent d'abord aucun égard aux ordres ou aux desirs du *Roi*.

Madame la baronne de Reich entretenoit, depuis long-temps à Offembourg, une correspondance sur la rive gauche. Les agens du Prince sur cette rive avoient donné, quelques mois auparavant, à madame la baronne connaissance des négociations du général Pichegru. Elle s'étoit bientôt rendue maîtresse des principaux moyens de communication. Le lieu de son séjour, le grade militaire de M. le baron de Klinglin, son oncle, dans l'armée impériale, l'assistance des officiers autrichiens et des gendarmes français pour le libre passage et l'attérage des batteaux, une grande exactitude et beaucoup de promptitude dans le service, ces diverses causes avoient conservé à la

baronne l'entrepôt de la correspondance. Depuis le moment où elle fut instruite des négotiations du général Pichegru, un double de cette correspondance fut remis, toutes les fois cependant que les circonstances en donnèrent la facilité, à M. le général major baron de Klinglin, qui était fortement protégé à Vienne par M. le maréchal de Wurmser, son parent, et qui exploitoit de son côté des intelligences particulières et relatives à une foule d'autres objets. Les envois d'argent, de lettres, de pamphlets, avoient lieu pour Strasbourg toutes les semaines et quelques fois tous les deux jours. Il était expédié d'Offembourg des sommes *en argent blanc*, lorsqu'on ne pouvoit se procurer de l'or; des gendarmes recevoient tout cela sur la rive gauche, dans l'endroit indiqué par les signaux de nuit dont on étoit convenu, et ils le portoient, sans aucun risque et sans inspirer même de soupçons, jusques dans Strasbourg. Pichegru, lorsqu'il était à Paris ou lorsqu'il eût quitté le commandement, fit plusieurs fois ordonner par ses agens de faire remettre ou d'adresser au général Moreau des dépêches, des libelles et des fonds.

M. le prince de Condé sembloit, depuis quelque temps, user de quelque réserve à mon égard; plusieurs de ses agens ne cherchoient plus que leurs intérêts particuliers dans cette grande affaire; j'étois réduit à demander quelquefois une somme de vingt louis à mes propres agens, à ceux

dont j'avois fait la fortune. M. Fauche déployoit le faste d'un ministre ; il avoit parfaitement *saisi* M. Wickham. Tous ces désagrémens m'engagèrent à me retirer subitement à Rhinsfeld, ville forestière, enclavée dans l'Autriche antérieure, près Bâle. J'y arrivai au milieu de janvier 1796, avec mon fils aîné et M. Montet. Je témoignai au Prince mon mécontentement ; je lui écrivis pour me décharger de ma responsabilité ; je lui notifiai que mon intention étoit de ne prendre désormais aucune part active aux négociations. Je lui détaillai la conduite de M. Fauche et celle de M. Fenouillot, ami intime du premier et admis, à sa sollicitation, dans ces affaires. Je lui déclarai que, puisque M. Wickham paroissoit avoir les pleins-pouvoirs de la monarchie française, j'allois chercher les moyens de rentrer dans ma patrie, d'y vivre ignoré, tranquille et soumis aux lois, puisqu'il me paraissoit si difficile, d'après la marche des événemens, de rétablir en France cet ordre de choses qui me sembloit devoir en assurer le repos.

M. le prince de Condé m'écrivit pour la forme, et continua à employer une foule d'agens dont j'ignorois même les noms. M. Fauche étoit devenu, dans toute l'acception du mot, la créature de M. Wickham ; il adressoit les dépêches de son chef ; fesoit des demandes et des envois continuels de fonds, et me laissoit ignorer la plupart de ses démarches. Mes plaintes étoient inutiles ; l'or de

M. Wickham répondoit à tout : aussi, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de mai 1796, je vis rarement M. le prince de Condé ; je traversai même son quartier-général, sans me présenter dans son cabinet ; M. le prince de Condé crut cependant utile de me tenir au courant de la correspondance, mais je ne fesois que la lire, et je n'y répondois point.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

Les intrigues en étoient là, lorsque le Prétendant arriva sur les bords du Rhin, et vint occuper le palais du prince de Schwarzenberg, à Riegel, États de Baaden, enclave du Brisgaw ; il regarda comme au-dessous de lui de prévenir de son arrivée le Margrave, dans les États Souverains duquel il cherchoit un asile.

L'on peut se rappeler que *Monsieur* fit, en 1777, le voyage des provinces méridionales de France. L'école royale militaire de Sorèze fixa son attention ; je parus la mériter. La gazette de la Cour et le courrier d'Avignon rendirent, au mois de juillet de cette année, un compte particulier des bontés que S. A. R. m'avoit accordées dans les classes de rhétorique et dans l'explication du cabinet d'histoire naturelle de cette école militaire. Je devois ces bontés et cette distinction aux soins paternels que le directeur général de cette école avoit bien voulu prendre de mon éducation. C'étoit

le bénédictin dom Despaulx, homme supérieur dans cette partie, et qui a reçu du Gouvernement consulaire l'honorable récompense, que méritoient quarante années de vertus, de travaux, de désintéressement.

Monsieur daigna m'offrir, en 1777, une place de page que je n'ai jamais eue; mais ce fut la première chose dont le Prétendant se rappela en 1796. Il m'entretint long-temps de ses affaires, il me parla de tous ses projets, et il ne me cacha que sa foiblesse, qui déjà rendoit ses affaires irremédiables.

On voit, aujourd'hui, ce Prince troubler le repos de toute une Nation, pour rappeler de vains droits qui n'intéressent plus que lui; on le voit perdre, encore, des malheureux, pour essayer de nous ravir ce génie tutélaire, dont les bienfaits, les actions et la grandeur ne se trouvent dans aucune histoire et ne seront égalés par aucun monarque.

M. Wickham connoissoit l'impuissance et l'orgueil du Prétendant; aussi cet ambassadeur fut-il d'une déférence et d'une complaisance profondes! jamais déception politique ne fut plus perfide. L'or fut répandu à pleines mains, les hommages et les respects furent prodigués. On lui servit des viandes et des légumes, on lui présenta des fleurs de *son* Royaume. La flatterie mit à contribution les poètes de l'ancienne Rome; le Prétendant porta une santé de *Champagne*, en

présence de M. Wickham et de plusieurs Autrichiens, en s'écriant : *nil desperandum Teucro Duce* ; le prince de Condé répondit sur-le-champ : *et auspice Teucro* : les grands couverts devinrent des spectacles véritablement curieux. Une foule de lettres, de messages, d'offres de services, de demandes de pardons arrivèrent de Strasbourg, de Paris, du Lyonnais, de plusieurs provinces de France : en un mot, *Louis* XVIII se regarda comme assuré d'être rendu, sous peu de jours, à Versailles.

J'ai eu, à Hambourg, des données à-peu-près certaines, pour assurer que M. Wickham, pendant les 18 ou 20 mois de sa mission en Suisse, a jeté par-dessus le Jura et les montagnes d'Alsace cinq cents mille livres sterlings, et qu'il a déboursé, pour la négociation seule de Pichegru, environ cinquante-cinq mille livres sterlings. Je ne parle point des gratifications, souvent considérables, accordées à plusieurs agens. Quant à M. le prince de Condé, c'étoit par dix et par trente mille louis, que M. Wickham avoit fourni *d'abord* aux dépenses *secrettes* ; et, malgré cela, le prince envoyoit sans cesse au ministre des comptes de mille et de deux mille francs à solder. La dépense publique de l'armée de Condé étoit encore un article à part ; et, en vérité, une armée autrichienne de cent mille hommes eut été parfaitement entretenue avec ce que coûtoient les 8 ou 9 mille hommes que l'armée de Condé présen-

toit sur le papier ; car elle ne s'éleva jamais, en réalité, au-dessus de cinq mille hommes.

Depuis l'arrivée du Prétendant, la correspondance avec la rive gauche acquit un nouveau degré d'activité. Sa présence à l'armée de Condé produisit un véritable enthousiasme, elle fit une grande sensation en Alsace. Il arriva même que les postes militaires, placés sur la rive gauche, battirent aux champs, lorsqu'ils crurent appercevoir le Prétendant sur la rive droite dans *ses jours de Revue.* Le Prétendant fit tirer le canon, à ce sujet, sans en avoir prévenu les généraux Autrichiens, ce qui lui valût une assez forte réprimande et une défense formelle de s'annoncer avec autant de bruit. Il avait donné, par ces décharges, l'éveil sur toute la ligne du Rhin ; il se rendait sur les bords, où étoient disposés en bataille les différens petits corps de l'armée de Condé, en voiture à six chevaux, suivi de M. le duc de Berry, des princes de la maison de Condé, et de plusieurs généraux ; accompagné par dix ou douze voitures, et traînant à sa suite l'ambassadeur Wickham.....

Il est vraisemblable que si le Prétendant eût pu se résoudre à écarter l'intervention anglaise, à renfermer avec habileté dans son ame sa haîne pour la maison d'Autriche ; s'il eut jeté de l'autre côté du Rhin le sceptre d'Henri IV (e) ; s'il eût

(e) Dans un conseil où se trouvoient MM. d'Avaray, de Jau-

déployé le caractère, la sagesse et sur-tout la bonté du *Béarnais* ; s'il eût été en un mot ce qu'il

---

court, de Flaschlanden, M. de la Chapelle, autant que je puis le rappeler, et M. le prince de Condé s'opposa à ce projet; et, entr'autres choses, dit au *Roi* ces paroles que j'ai entendues : « Si » V. M. veut passer le Rhin, nous sommes tous prêts à la suivre » et à verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de notre sang. V. » M. pourra débarquer, mais elle court le risque d'être *assassinée* » par le premier officier qui ne sera pas du secret de Pichegru; je » pense qu'il vaut mieux attendre l'effet des promesses de ce gé- » néral, et voir si les dispositions dans lesquelles on assure tou- » jours qu'est Moreau ne seroient pas dérangées par un évène- » ment de cette nature ». On verra, plus bas, la raison pour laquelle M. le prince de Condé citoit alors le général Moreau.

En général, M. le prince de Condé étoit de la dernière timidité dans le conseil; il m'avoit prié instamment, avant de me présenter à Louis XVIII, de ne pas lui donner des avis aussi *hardis*; avant d'entrer dans ce conseil, M. le prince de Condé m'avoit répété plusieurs fois cette demande. Pendant la tenue du conseil, M. le prince de Condé avoit placé son chapeau sur le parquet entre ses jambes, et il tenoit ses deux mains fixées sur sa canne; lorsque je donnai au Roi le conseil *hardi* de jetter de l'autre côté du Rhin le sceptre d'Henri IV, M. le prince de Condé montra une surprise, qu'il me seroit impossible d'exprimer; et il se leva pour articuler les phrases que je viens de citer. J'étois placé à côté du prince, le prince étoit en face du Roi, qui se trouvoit de l'autre côté de la table. Je dois écrire que M. le prince de Condé m'avoit long-temps empêché de rendre un compte général de mon travail au *Roi*. Lorsque ce dernier fut arrivé sur le Rhin, il n'y eut plus moyen de reculer; mais, afin que mon travail parvint jusqu'au *Roi*, je fus obligé de le porter moi-même à la porte de son appartement, de le remettre à un de ses gens, et de ne quitter le palais, qu'après avoir eu la certitude que le paquet ne pouvoit être détourné.

Je puis ajouter que les *Ministres du Roi* lui donnoient les con-

affectoit si bien de paroître, il est vraisemblable, dis-je, que le Prétendant auroit opéré un grand mouvement en France ! Il auroit du moins vécu en Roi dans l'histoire.

---

seils les plus étrangers à sa situation, et souvent au bon sens. Je crois pouvoir dire que MM. St.-Priest et de Breteuil ont, seuls, tenu aux princes français le langage de la saine politique, et de plus le langage qui convenoit à des ministres *Français*. Les avis du premier n'ont jamais été suivis : M. de St.-Priest est un homme d'un talent supérieur; le second, M. de Breteuil, n'a pas été entendu, je crois, depuis 1793; et tous deux, mais sur-tout M. de Breteuil, n'étoient rien moins qu'affectionnés par le Prétendant.

Quant à M. d'Avaray, c'est un courtisan très-fin, quoique d'un esprit borné. Il a un caractère doux. Il aime sincèrement la personne de *Louis* XVIII, et tout le cœur de ce prince appartient à M. d'Avaray. Le Prétendant poussoit pour son favori la coquetterie au point d'imiter l'ajustement de M. d'Avaray. J'ai vu au mois de janvier 1797, à Blankembourg, le Prétendant en pantalons, en bottines, et les cheveux des faces très-courts, plats, et dans le même arrangement que ceux de M. d'Avaray. Il portoit même un habit mélangé et de la même couleur que celui du duc. Ici, le Roi étoit le courtisan.

Quant à M. le duc de la Vauguyon, père du prince de Carency et qui avoit été précepteur ou instituteur de Louis XVI, ce ministre me disoit dans sa cahutte, à Blankembourg : « Je vous avoue, » monsieur, que je ne suis point du tout ennemi de la révolution, » ni de l'égalité, (il portoit cependant son cordon bleu avec exactitude, mais avec moins de rigueur que M. de Barentin qui avoit fait faire un cordon bleu de toile cirée et qui ne le quittoit pas dans le bain, parce qu'il avoit fait, disoit-il, le serment, en recevant l'ordre, de le porter toujours sur la poitrine), » et, si vous voulez » connoître mes principes, je suis cosmopolite ». Dans ce cas, dis-je à M. de la Vauguyon, vous ne devriez pas être ministre, ni habiter Blankembourg. = En voilà assez. =

Si l'ame du Prétendant eut pu concevoir ces nobles sentimens, si un moment d'enthousiasme eut pu s'emparer de cet homme pussillanime, les aveugles soutiens de ce héros éphémère n'eussent été que plutôt les victimes de leur généreux dévouement, de ses craintes jalouses, de sa lâche stupeur ! Car, descendant également, par son cœur et par son esprit, de Louis XI, de Henri III, de Jacques II, le Prétendant doit avoir arraché, depuis huit ans, le bandeau de tous les yeux, comme il a banni la confiance de tous les cœurs.

Je viens de dire ce qui pouvoit avoir lieu à cette époque ; je suis bien loin de dire qu'un seul Français doive le desirer aujourd'hui : ce seroit jeter sur la France la boëte de Pandore.

Je ne tracerai point le portrait du Prétendant ; j'épargne cette honte au nom français.

M. de Saint-Priest étoit chargé de ce qu'on appeloit *les affaires* du comte de Lille, à Vienne. Le cabinet Anglais avoit fait, auprès du Prétendant, des démarches multipliées, pour l'engager à se retirer à Yever, chef-lieu du Yeverland, très-petit pays sur la rive droite et presqu'à l'embouchure du Weser, dépendant de l'Empire Russe, comme fief souverain de la maison d'Anhalt-Zerbst. Une frégate eut pu en effet débarquer quelques matelots à demi-lieue d'un bourg d'Yever et transporter le lendemain, à la vue des côtes d'Angleterre, un ôtage de plus pour les troubles de la

France (f). Il est à remarquer que M. d'Entraigues, *principal agent des Anglais* en Italie, écrivoit au Prétendant : « Si V. M. se rend aux » volontés de l'Angleterre, j'abandonne dès ce » moment le service de V. M. et nous verrons qui » *des deux* y perdra davantage ». Il faut avoir vu ces choses-là pour les croire; et quand on les a vues, on se demande comment le Prétendant n'a pas retiré sa confiance à un tel ministre; il est vrai que ce ministre haïssoit M. le prince de Condé, dont il étoit profondément méprisé. M. le prince de Condé savoit que M. d'Entraigues avoit été forcé de quitter le régiment dans lequel il servoit, (j'ai oublié son nom) pour avoir souffert, presque sans se fâcher, le dernier des outrages. M. d'Aspe de Toulouse avoit ordonné, de son autorité privée, à M. d'Entraigues de ne mettre de sa vie le pied dans la ville de Toulouse, et M. d'Entraigues n'a-

(f) Le Prétendant me demanda à Blankembourg quel étoit le lieu où je pensois qu'il pût habiter de la manière la plus favorable pour les intérêts de sa couronne. « V. M. me permis-je de lui dire, » peut se fixer indifféremment sur les bords de la Nerva, du Da- » nube, ou de la Vistule; car je crains bien que V. M. n'ait déjà » recommencé le règne des Stuarts ».

Le dernier service qu'un homme d'honneur puisse rendre à un prince, qui s'est placé dans une situation semblable à celle où se trouvoit alors le prétendant au trône de France, est, ce me semble, de lui dire la vérité toute entière. Plusieurs personnes que je ne nommerai point ici, parce que ce seroit déclarer que je les ai vues ailleurs, ont été témoins sur le lieu, ou sont instruites de ce fait.

voit pas osé enfreindre son ban jusques à l'année 1789. Le Prétendant craignoit que ce ministre, s'il le renvoyoit, ne vendit sa correspondance et ses secrets; et M. d'Entraigues, toujours conséquent dans ses principes, ne vouloit point permettre que le Prétendant s'éloignât de Véronne, parce que toutes les pensions de l'Espagne et de l'Italie arrivoient à Venise, et formoient une branche d'agiotage très-lucrative pour le ministre du Prétendant. Je tiens ces faits et les suivans, en partie de M. d'Entraigues et en partie de M. Guillermy, qui me les a donnés à Bâle, en 1797, en présence de M. de Beaufort. M. Guillermy est un homme estimable et un des hommes les plus respectables que j'aie connus.... Il m'a appris que M. d'Entraigues retenoit une partie des secours que le *Roi* accordoit à certains émigrés, et que le *Roi* étoit instruit de ce dernier excès de bassesse de M. d'Entraigues.....

En conséquence, le Prétendant s'étoit refusé à toutes les demandes de l'Angleterre. Il le pouvoit à Veronne; mais arrivé sur le Rhin, le caractère pouvait seul l'y maintenir. M. Wickham et M. le prince de Condé desiroient vivement, quoique par des motifs différens, que le *Roi abandonnât* l'armée. M. le duc de Grammont lui communiqua les desirs de M. le baron de Thugut, transmis à M. de Saint-Priest. J'ai lu, quelques mois plus tard, une dépêche originale du chevalier Morton-Eden, ministre d'Angleterre à Vienne, adressée à M. Drake,

plénipotentiaire de Londres à Venise, je donnai connoissance de cette dépêche au cit. Lallement, ministre de la République française à Venise ; elle renfermoit ces mots : » N'ayez donc plus de doutes, « mon cher Drake, sur le baron de Thugut : il est « aussi bon anglais que vous et moi ; j'en réponds » comme de moi-même «.

J'ai à M. d'Entraigues l'obligation de m'avoir prouvé ce fait ; il prenoit sans façon les dépêches adressées à M. Drake, et les gardoit dans ses propres cartons, lorsque cela lui convenoit.

Ce M. Drake peut être considéré comme le digne substitut de M. Wickham ; il remplissoit exactement les mêmes fonctions, et dégradoit le même caractère. M. Drake étoit jaloux de la prépondérance ministérielle de M. Wickham, et il ne tarissoit pas sur la cupidité et sur la nullité de son collègue de Suisse. Celles de M. Drake sont incontestables ; mais il y joint une bassesse d'expression, et souvent une absence de toute pudeur, dont j'ai fourni plus d'une preuve, en 1796, au ministre de la République française, le cit. Lallement ; en voici une :

Dans une occasion où le ministre Lallement avoit desiré que je vîsse cet agent de destruction, pour connaître, s'il étoit possible, son plan et ses moyens d'insurrection contre les Français, en terre-ferme. M. Drake eut la complaisance de me dire (hôtel du Lyon-blanc, sur le grand canal, M. d'Entraigues étoit avec moi, dans l'appartement du plé-

nipotentiaire) : » Mais, M. Wickham croit donc » que je paierai ici des agens qu'il emploie ail- » leurs; il croit m'*engarrer*, avec ses dépêches et » ses émissaires ! Tout ce qui concerne Pichegru » et Moreau n'est pas de l'étendue de mon ressort : » que M. Wickham solde, l'argent ne lui manque » pas, *on ne lui refuse rien, et il est en bon pays.* » Voilà ce qui s'appelle un poste que la Suisse !.... » Aussi, ne manque-t-il pas, je crois, de se pour- » voir; il a raison, ce n'est pas en cela que je le » blâme. Mais moi, j'ai fort peu d'argent dispo- » nible; je suis déjà en *avances* de plus de huit » mille livres sterlings pour mon gouvernement. » Je ne veux plus y mettre du *mien*. Mon *admi-* » *nistration* est bornée par les Alpes; mes fonds » n'arrivent pas, et encore me demande-t-on des » miracles contre Bonaparte et son armée !..... » Enfin, vous le voyez, ma femme est une ména- » gère, et *fait ses bas* ». Le fait était vrai : mais les dames anglaises se livrent assez volontiers, et avec bien plus de bon sens que les dames françaises, aux occupations de leur sexe, et aux soins de leur ménage.

M. d'Entraigues *faisoit* autre chose. Il avoit subjugué le petit esprit de M. Drake; car M. d'Entraigues a de l'esprit, beaucoup d'imagination, du caractère dans la tête, et de la lâcheté dans le cœur. --- C'étoit bien M. d'Entraigues qui conduisoit les *affaires* de Londres à Venise. Il ouvroit les dépêches adressées à M. Drake, lui en déroboit sou-

vent la connoissance, et, quand il le *falloit* (c'étoit le mot du ministre du Prétendant), puisoit à deux mains dans sa caisse, exploitoit toutes les perfidies anglaises, dans la Haute-Italie, et n'en laissoit guères à M. Drake que l'amour-propre et la honte.

M. d'Entraigues avait fait *donner* par le *Roi*, à son épouse, mademoiselle Saint-Huberti, artiste dramatique de l'Opéra de Paris, le cordon de l'ordre de Saint-Michel, et le titre de comtesse ; car M. d'Entraigues n'était pas comte. S'il se fût mis dans la tête de faire accorder la croix-de-Saint-Louis et un brevet de duchesse à sa femme, je crois que M. d'Entraigues y auroit réussi. Il faisoit des médailles antiques, des reliques, et même des articles de foi. Il rédigeoit, au nom du saint Siége, des bulles et des exhortations pastorales. Il vendoit, à un prix énorme, à la cour d'Espagne, l'anneau pastoral de M. l'archevêque d'Arles, martyre de la foi, le 3 septembre 1792 ; *anneau acheté à grands frais à un des ouvriers assassins de la prison des Carmes*, et qui n'étoit cependant jamais sorti de chez le jouaillier Juliani, de Venise. M. d'Entraigues portait en compte au Prétendant deux mille louis, pour un mémoire *de la plus haute importance, dans lequel toutes les vues ultérieures de la cour de Vienne étoient dévoilées, mémoire que lui d'Entraigues étoit parvenu à obtenir, à ce prix, du secrétaire intime de M. le baron de Thugut ;* et ce mémoire étoit tout bonnement l'ouvrage de M. d'Entraigues. Il recevoit la correspondance de Charette et de Sto-

flet, la déchiffrait, en faisoit au Prétendant la part qu'il jugeoit à propos, et à M. Wickham la part qu'il *falloit*, expedioit avec la même *fidélité* les réponses du Prétendant, n'écrivoit jamais ce que le Prétendant lui ordonnoit d'écrire, divisait entre eux les chefs de la Vendée, offroit à Stoflet le cordon bleu, et le refusait à Charette; vendoit aux Anglais le sang des hommes dont il étoit le ministre, et rioit comme un fou des victimes et des dupes qu'il faisoit. Croira-t-on que M. Montet et moi ayons eu la preuve de ces faits de la bouche même de M d'Entraigues ? En vérité, j'ai presque horreur d'apprendre ces choses-là au public !....

M. d'Entraigues dirigeoit, à peu de chose près, trois légations étrangères à Venise, et il s'étoit rendu nécessaire ou agréable dans les autres. C'est un homme universel, quand il s'agit d'argent; c'est en outre un merveilleux architecte de ruines, de séditions, d'assassinats. Donnez à M. d'Entraigues le char du soleil à conduire, il embrâsera le monde plutôt que de renoncer à une seule de ses vengeances. » On m'appelle le *Marat* de la royauté; » on a bien raison, disoit-il; car, si le *Roi* suit mes » avis, il fera tomber cent mille têtes, prises » dans les premières classes de l'état; et quant aux « républicains, la génération future ne doit pas » savoir s'il en exista ». Il se moquoit, à la journée, de la vanité d'érudition du Prétendant, ne faisoit aucun de ses défauts, et ne doutait pas un instant que la France ne fût *déplorablement* (c'est

son mot) malheureuse sous l'empire de ce prince. Il traitoit le ministre russe de mauvais petit écolier, appellait la cour de Pétersbourg *les petites-maisons de la barbarie*, ne ménageoit guères plus la cour et les ministres de Vienne, se déchaînoit avec fureur contre le cabinet et les envoyés de l'Angleterre, demandait à toutes les cours, et recevoit de plusieurs des graces, des faveurs et de l'argent : *ami* particulier de M. Drake, il se complaisoit à faire ressortir les talens de ce plénipotentiaire ; il n'accordoit pas à cet anglais le *sens-commun politique*... M. d'Entraigues n'était pas juste en ceci. Il auroit pu dire seulement, que si M. Drake n'existoit pas, M. Wickham seroit le plus inepte et le plus cupide des agens diplomatiques de la Grande-Bretagne.

L'impudence et la fourberie avec lesquelles il se conduisit plus tard, à Milan, envers le général Bonaparte, sont tout ce que la lâcheté et la délation ont pu jamais imaginer de plus vil.

La manière dont il rétracta, après sa sortie de Milan, les rapports qu'il y avoit donnés, ne seroit point croyable, si les journaux de la Haute-Allemagne ne l'avoient constatée.

Par une sorte de fatalité, qui semble poursuivre toutes les personnes qui ont des rapports avec M. d'Entraigues, M. Montet avoit été obligé *de se réfugier à Milan*, lorsque les Français entrèrent à Venise, où, je ne sais pas comment M. Montet a pu faire pour échapper au poignard de M. d'Entraigues. Après mon départ de Venise, la proprié-

taire de la maison où M. Montet et moi étions logés, fut mandée par les inquisiteurs d'Etat : on n'osa rien attenter, et je pense que ce fut à cause de mes relations avec le ministre Lallement ; mais il arriva que M. Montet, réfugié à Milan, y vit *conduire* M. d'Entraigues dans le château ! J'avois laissé la presque totalité de mes papiers à M. Montet, à Venise. Il les porta à Milan, les conserva jusqu'à son arrivée en Suisse, au mois de juin 1797, et me les remit à Bienne.

Si on demande comment M. d'Entraigues avoit pu parvenir à exercer une aussi fatale influence sur les plus grandes opérations, je répondrai que ce député aux Etats-Généraux s'y distingua par la violence de ses opinions ; dût plaire à la Maison de France, en imprimant la brochure intitulée *Tout ou Rien* ; sortit très-prudemment de France, et fut droit aux coffres de l'Espagne. Il y surprit une certaine faveur, et l'entremise de M. le marquis de Las-Casas valut à M. d'Entraigues la confiance du Prétendant, auquel, du reste, je n'ai rien caché de la conduite de son ministre.

Je me suis étendu sur cet homme, parce qu'on peut appercevoir, dans les détails que je donne, les ressorts qui ont fait mouvoir bien des choses.

A la fin de l'an 6, et d'après les desirs du Directoire, je remis à son chargé d'affaires à la Haye, le cit. Champigny-Aubin, des notes exactes et détaillées sur les Princes français, sur les ministres et les envoyés d'Angleterre, sur les ministres et

généraux de plusieurs Puissances, et sur différens personnages étrangers dont il importoit à la France de connoître le caractère politique et moral, les projets, les intentions, les moyens. Je pense que le cit. la Réveillère-Lépaux a dû recevoir particulièrement du susdit chargé d'affaires, une copie de ce travail, auquel j'employai tout le temps que pût me laisser, pendant six semaines, ma correspondance avec le ministre Roberjot.

Il faut revenir sur le Rhin : nous y verrons le Prétendant faire tomber lui-même la couronne de son front, et en priver pour jamais sa famille, malgré toute sa confiance dans le général Pichegru et dans le général Moreau.

M. de Thugut ou l'Angleterre pensoit sans doute que la présence de M. le *comte de Lille* étoit pour le moins inutile à l'armée de Condé, puisque ce ministre lui fit donner par M. M. de Grammont et de St. Priest, l'ordre de s'en éloigner aussi-tôt. Cet ordre fut renouvelé trois fois, sans que le *comte de Lille* voulût y souscrire. Moi-même, je l'en empêchai. Ses représentations, devenant chaque jour plus dilatoires et plus importunes, les commandemens devinrent impératifs. Les pouvoirs civils et militaires d'Autriche reçurent des injonctions formelles : M. le maréchal de Wurmser et M. le baron de Summeraw, président de la Régence d'Autriche antérieure, séante à Fribourg, eurent l'ordre de faire enlever de vive force le Prétendant ; il eût été, je crois, transféré

en Bohême. J'étois dans ce moment à Offembourg: il m'appela, en toute hâte, auprés de sa personne.

Je n'estimois pas sa personne, mais je respectois sa famille et sur-tout ses malheurs; j'eusse versé tout mon sang pour le défendre. Il m'ordonna de me rendre auprès de Mr. l'archiduc Charles et de faire la plus extrême diligence. La force armée, qui devoit opérer l'enlèvement, alloit se mettre en marche! Il me remit des dépêches pour Mr. l'Archiduc, en date du 29 au 30 mai et copie volante de ces dépêches, le tout écrit de sa propre main, afin que je me pénétrasse bien de leur contenu. Ces dépêches exprimoient un attachement sincère pour la personne de Mr. l'Archiduc, et une entière confiance dans la magnanimité et le caractère de S. M. I. et R. M. le *comte de Lille* pensoit, avec justice, que l'Empereur ignoroit l'étendue des ordres donnés sous son nom, il attendoit leur révocation de sa grande ame.

Au commencement de 1798, je remis au ministre Roberjot, à Hambourg, copie de ces dépêches; il a dû les adresser au Gouvernement français.

Le Prétendant m'avoit donné beaucoup d'instructions, et des instructions très-précises sur différens objets. Elles rouloient sur les intérêts de certaines Puissances, auxquelles il accorderoit certaines indemnités; je devois me servir au besoin de cette ressource: elles portoient sur la famille de Louis XVI et sur les Princes de son sang; sur les

négociations pratiquées avec le général Pichegru et avec plusieurs personnages qui jouissoient alors d'une certaine influence à Paris ; sur les dispositions du général Moreau, auquel le Prétendant avoit écrit peu de temps après son arrivée à Riégel. Il m'avoit ordonné de faire entendre adroitement à Mr. l'Archiduc (il auroit fallu effectivement être très-adroit pour persuader cela), » Qu'il se « feroit tuer dans les rangs de l'armée de Condé, « plutôt que de s'en éloigner ; qu'il faudroit vingt « mille autrichiens pour avoir son corps, parce « que le dernier soldat de cette armée auroit cessé « d'exister auparavant ; que ce sanglant déchire- « ment opéreroit la ruine de l'armée impériale ; « que cet énorme scandale laisseroit les Puissances « sans un seul partisan dans l'intérieur de la France, etc. ». Je devois dire aussi, mais comme de moi-même, afin de ne pas laisser pénétrer la conduite politique du Prétendant, que je craignois vivement que Pichegru ne voulût point continuer à correspondre avec les Autrichiens, et que Moreau ne voulût point les favoriser, si l'ordre de l'éloignement *du Roi* n'étoit pas révoqué. Je crois que Mr. l'archiduc Charles avoit, à cette époque, ce qu'on appelle carte-blanche. A la dernière extrémité, je devois me rabattre sur la demande qu'auroit été censé former le Prétendant, que ses lettres fussent mises directement sous les yeux de l'Empereur, et qu'en attendant, l'Archiduc voulût bien suspendre l'exécution des ordres.

J'ajouterai à ces détails une particularité : Mr. le prince de Condé m'attendoit, depuis trois quarts d'heure, dans un corridor obscur qui conduisoit au cabinet particulier du Roi. Lorsque j'en sortis, le Prince me demanda avec empressement, et finit par ordonner que je lui rendisse compte de la conversation *du Roi*. Le Prétendant me l'avoit formellement défendu. M. le prince de Condé, espérant encore apprendre ce que mon devoir ne m'avoit point permis de lui dire, trouva le moyen de me faire accompagner au quartier-géneral de M. l'Archiduc par M. le maréchal de camp, comte de Barbançon, sous le prétexte que je serois mieux servi sur les routes et que je n'éprouverois aucun retard aux postes de l'armée autrichienne : car les passeports de M. le prince de Condé n'y étoient pas toujouts respectés. M. le prince de Condé tenoit M. de Barbançon au quartier-général autrichien, en quelque sorte comme un chargé d'affaires, et pour lui rendre compte de tous les mouvemens. M. de Barbançon n'eut aucune communication des dépêches dont j'étois porteur ; mais, il ne fut pas en mon pouvoir d'empêcher qu'il ne fût présent, en partie, à la conférence dont M. l'archiduc Charles m'honora dans cette circonstance, conférence qui dura environ deux heures. Le lendemain, j'eus encore l'honneur de voir M. l'Archiduc, et il me chargea de sa réponse.

Mon départ de Riégel avoit été rétardé d'environ douze heures, à cause du dîner de la *Cour*, des

occupations de M. le prince de Condé, qui lui laissoient peu de momens pour m'expédier, et surtout..... à cause de l'argent. Le Prince ne voulut me remettre qu'une somme de vingt-cinq louis, pour fournir aux frais et aux événemens d'un voyage d'environ deux cents lieues, voyage que j'avois ordre d'accélérer par tous les moyens possibles. Il me fallut arracher, à deux reprises différentes, deux rouleaux d'écus de convention, de trois cent livres chacun. On doit penser que si j'avois eu par moi-même des moyens pécuniaires, je me fusse évité un si fâcheux désagrément. J'avois cependant été à même de distribuer des sommes très-considérables; M. Fauche recevoit de M. Wickham les lettres-de-change par paquets de 200 mille francs; mais M. Fauche avoit déjà oublié que j'avois été le chercher à Neuchâtel pour le charger de l'exécution d'une entreprise qui l'*enrichissoit*. Au surplus, M. Winchkam trouvoit cela bon, il étoit le maître de ses deniers : M. Fauche étoit devenu, dans toute l'acception du mot, le *séyde* de la banque d'Angleterre.

M. l'archiduc Charles couvroit alors le Bas-Rhin. Il avoit placé son quartier à Ulmet, petit village situé sur la frontière du duché des Deux-Ponts, à deux lieues environ du camp retranché d'Antweiller, commandé par le général Moreau. M. l'archiduc avoit pris pour logement la maison du ministre *réformé* d'Ulmet : ce Prince étoit aux avant-postes, lorsque j'arrivai au quartier. On étoit au 2 ou 3

juin. La trêve demandée, obtenue quelques mois auparavant par le général Pichegru, venoit d'être rompue depuis dix ou douze jours et d'après ses conseils et ses sollicitations réitérées. M. l'archiduc avoit écrit, de sa propre main, une lettre très-flatteuse à M. Fauche, qu'il lui avoit remis quelques jours auparavant des dépêches de la rive gauche, dans lesquelles la rupture étoit expressément demandée.

S. A. R. I. M. l'archiduc Charles prit un véritable intérêt à la situation dans laquelle se trouvoit M. *le comte de Lille*. L'archiduc déploya, dans cette espèce de crise politique, toute la grandeur d'ame qui le caractérise, et le Prétendant eut la liberté de continuer son académique séjour à l'armée de Condé.

L'histoire seroit un récit continuel de belles et de grandes actions, si l'histoire n'avoit à retracer que celles de tels princes. M. l'archiduc possède toutes les qualités qui honorent l'espèce humaine; son ame et son esprit sont ceux d'un Prince de la maison d'Autriche; cette maison doit le placer à la tête de ses grands hommes. Il réunit un jugement exquis et l'instruction la plus solide à une sagesse consommé. C'est le sujet le plus fidéle d'une couronne dont il est le premier soutien. Il ne dédaigne aucune des vertus qui font le charme des conditions privées, mais il ignore qu'il les rassemble toutes; et la majesté impériale, dont son auguste frère soutient le poids, semble recevoir encore un

nouvel éclat de la modeste et timide simplicité, qui respire dans les actions héroïques comme dans les moindres paroles de ce Prince.

J'avois remis à M. l'archiduc des dépêches arrivées de Strasbourg au quartier-général de Condé, à l'instant de mon départ. Je lui avois remis des lettres écrites par ordre de Pichegru. Les dépêches avoient été ouvertes par le *Roi*, j'en pris lecture, elles renouveloient les offres de service du général Pichegru, elles répondoient des dispositions du général Moreau, en faveur de la maison de France. M. l'archiduc en parut très-satisfait; je crois même que ces considérations le portèrent à prendre sur lui d'autoriser le séjour de *M. le comte de Lille*. Ce fut alors que S. A. R. et I. me fit l'honneur de me dire, à deux ou trois reprises différentes, dans la conversation : « Depuis trente-six heures que je » suis ici, en présence, j'ai envoyé une personne » auprès du général Moreau, je lui ai fait parler. » Je sais maintenant à quoi m'en tenir; je suis en- » chanté de ses dispositions, elles sont telles que » le général Pichegru l'a souvent assuré ».

Cette occasion me fournit une nouvelle preuve de la confiance que les généraux de l'Empereur accordoient au général Pichegru.

Prononcer le nom de M. l'archiduc Charles, dans de telles circonstances, c'est garantir sur l'honneur lui-même la substance des dépêches que je remis à ce Prince, le sens littéral *et les propres termes* dans lesquels étoit conçu l'article relatif au

général Moreau ; autant que peuvent toutefois le permettre des souvenirs de huit années, que ma fidélité à la République cherche tous les jours à effacer.

En me rendant à Ulmet, j'avois remis à M. le maréchal de Wurmser, à Kaiserslautern, les dépêches que M. *le comte de Lille* lui avoit adressées : je vis ce Maréchal à mon retour, je lui rapportai ce que M. l'archiduc m'avoit fait l'honneur de me dire relativement au général Moreau. M. de Wurmser en étoit instruit, et il me parut fermement persuadé que le général Moreau exécuteroit ce que le général Pichegru n'avoit pu faire. J'ignore si M. de Wurmser eut depuis, de son côté, quelques rapports avec le général Moreau : je puis dire seulement, avec assurance, que les généraux Autrichiens n'ajoutoient une certaine foi aux promesses de leurs agens, aux rapports de M. le Prince de Condé, et même aux dépêches qui arrivoient de la rive gauche, qu'autant que ces dépêches leur étaient remises par leurs *propres agens* ; qu'autant qu'ils jugeoient par eux-mêmes, c'est-à-dire, par le témoignage de leurs *propres* agens que ces rapports et ces promesses étoient exactes et positives. M. le maréchal de Wurmser et M. de Bellegarde m'ont fait ces observations : elles tendent à prouver combien les généraux autrichiens desiroient d'être bien instruits.

Les généraux autrichiens cherchoient l'avantage de leur Souverain, et le succès de ses armées. Tous ceux que j'ai eu l'honneur de voir, (et j'en

ai vu beaucoup), ont fondé de grandes espérances sur le général Pichegru et sur le général Moreau, excepté peut-être M. le général d'artillerie, comte de Bellegarde. Cet officier supérieur, habile en politique, et que j'ai trouvé d'une grande loyauté de caractère, avoit bien jugé les circonstances et les choses. Il ne se faisoit point illusion, il exprimoit ses observations avec franchise; et je conserverai toujours pour ce général l'estime et le respect qui sont dûs à l'honneur, à la sévérité de principes, aux talens et à une belle conduite. M. le prince de Condé craignoit beaucoup M. le comte de Bellegarde, et se tenoit dans une grande réserve vis-à-vis de lui. Ce prince et le Prétendant ne pardonnoient pas à M. le comte de Bellegarde d'avoir quitté le service du roi de Sardaigne et d'être entré à celui de l'Empereur.

Pendant mon voyage, le Prétendant avoit quitté le quartier de Riegel; je n'y trouvai plus ce prince à mon retour; je lui expédiai, par un courrier, les dépêches dont M. l'archiduc m'avoit chargé. L'excessive fatigue et le dérangement de ma santé ne me permirent pas d'aller plus loin. Je n'ai pas besoin de dire que M. le comte de Barbançon ne m'accompagna point à mon retour d'Ulmet. Ce ne fut que trois ou quatre jours après, qu'il me fût possible de me rendre à Mulheim; M. le prince de Condé venoit de quitter ce quartier et *bordoit* le Rhin, le Prétendant occupoit encore la maison du bailli de Baaden, à Mulheim; il n'étoit point

levé lorsque j'arrivai, M. d'Avarey me reçut dans l'anti-chambre du *Roi*.

M. d'Avaray m'avoit appris, à Riegel, le jour de mon départ pour Ulmet, que le *Roi*, peu après son arrivée sur les bords du Rhin, avoit écrit une lettre de sa main au général Moreau ; il m'apprit à Mulheim, que le *Roi* avoit accordé de grandes graces au général Moreau; sans entrer dans les détails, parce qu'il me montreroit (me dit-il) la copie de la lettre que le *Roi* avoit écrite au général Moreau ; que S. M. était parfaitement satisfaite des sentimens, des dispositions et des projets du général Moreau ; que S. M. comptoit sur la fidélité et les services de ce général ; que S. M. ne doutait plus, maintenant, du prompt rétablissement de la royauté. Au bout d'une demi-heure, on entra dans l'appartement du *Roi*, je fus appellé avec M. d'Avaray.

Le *Roi* me remercia, en termes très-gracieux, *du service que je venois de lui rendre.* Je lui fis un rapport circonstancié de ma conférence avec M. l'archiduc : voici ce que je nottai particulièrement, en sortant de l'appartement du *Roi*, et que je transcrivis aussitôt, ainsi que j'étois dans l'usage de le faire, toutes les fois que les circonstances me paroissoient en valoir la peine. « Vous » avez déjà causé avec d'Avaray, il vous a sûre- » ment mis au courant : (ce n'était pas, je crois, » l'intention du Prétendant ; on en verra un peu » plus bas la raison) ; je suis très-content de Mo-

» reau ; je crois Moreau un autre homme, encore,
» que Pichegru : je lui donne le bâton de maréchal :
» vous avez insisté pour cela à Riégel : c'étoit mon
» intention. Moreau me paroît avoir toute la gran-
» deur d'ame de Monck, et il fera mieux ; rien
» ne me paroît plus sûr et plus prochain ; j'ai eu
» pendant votre absence beaucoup d'envois, beau-
» coup de lettres très-prononcées des administra-
» tions d'Alsace, et de plusieurs personnages mar-
» quans à Paris ; l'Europe va enfin juger si j'ai
» du caractère, si le trône de Henri IV m'appar-
» tient ; l'Autriche verra si le traité de 56 n'exi-
» geoit pas d'elle un peu plus de ménagement pour
» moi ; il n'y aura plus d'alliances entre nos mai-
» sons, du moins tant que je vivrai ; je ne ferai
» pas plus mon allié de la Prusse que de l'Autriche ;
» l'Autriche ne me pardonne point d'avoir reçu,
» à Ham, des témoignages d'amitié du roi de
» Prusse, et de lui avoir écrit, de Véronne, une
» lettre particulière, pour lui apprendre mon
» avènement au trône, lorsque je fis notifier cet
» avènement à toutes les cours ; jamais madame
» Royale n'épousera un prince Autrichien ; trois
» raisons s'y opposent invinciblement : les mau-
» vais traitemens qu'elle essuye à Vienne où on lui
» défend même de m'écrire, de se faire peindre,
» de voir M. de Saint-Priest, d'avoir aucun rap-
» port avec nous ; la volonté formelle du Roi,
» mon frère, et la promesse solemnelle que lui a
» faite madame Royale, la veille de sa mort, de

» n'avoir d'autre époux que le duc d'Angoulême ;
» ma volonté suprême et que rien ne fera changer.
» Quant à la Prusse, depuis sa lâche paix de Basle,
» cette maison semble s'être dépouillée de toute
» pudeur ; le cabinet m'a fait insinuer qu'il me
» verroit avec peine dans les états Prussiens ;
» mais bientôt je régnerai ; bientôt on saura ce
» que c'est qu'un Roi de France qui sait l'être....
» D'Avaray, avez-vous dit à M. de Montgaillard,
» que mon intention est toujours qu'il ne dise pas
» au prince de Condé un seul mot de ce qu'il en-
» tendra dans mon cabinet ? Je me réserve de
» l'instruire....; je suis très-satisfait de vos ser-
» vices ; pourquoi n'avez-vous aucune décoration ?
» Vous verrez bientôt si je sais reconnoître la fidé-
» lité d'un sujet tel que vous ; je pars demain, je
» suivrai l'armée ; vous irez sûrement au quartier-
» général, *quoique vous feriez mieux d'aller à*
« *Offembourg ;* voyez M. de la Vauguyon ; il
» vous dira mes projets pour le Lyonnais et pour
» l'Italie : c'est un homme précieux que M. Fauche,
» il aura la place qu'avait M. Vidaud-de-la-Tour ;
» il aura encore d'autres marques de ma satis-
» faction ; les nouvelles de l'Italie sont mauvaises :
» avez-vous des renseignemens particuliers sur ce
» général Bonaparte qui commande là ; je suis
» très-content de Paris ; je vous ferai appeler,
» lorsque j'aurai besoin de vous. » (9 juin 1796.)

J'ai toujours pensé et je penserai toute ma vie, d'après *l'espèce* d'ouverture que me fit alors le Pré-

tendant (il ne pouvait se défendre de me croire l'*homme* de M. le prince de Condé, parce que j'avais été employé par ce prince d'une manière très-intime; et M. le prince de Condé qui me voyait suivre invariablement la ligne monarchique du devoir, ne me disoit guères plus que ce qu'il ne pouvoit point se dispenser de me dire): sur les dispositions du général Moreau, que l'intention de ce général avoit été de proclamer la royauté dans les plaines du Brisgaw, et de rentrer à Kehl et en Alsace avec le Prétendant. La fièvre qui me talonnoit, depuis deux jours, et postérieurement la fuite du Prétendant ne me permirent pas d'en savoir *alors* davantage. Je ne revis le *Roi* et M. d'Avaray que le 22 janvier 1797, à Blankembourg: M. le prince de Condé bordoit le Rhin, je le revis dans le mois d'août, 1796, et dans le mois de janvier 1797.

M. Fauche avoit été présenté, à ma sollicitation, au Prétendant; M. Fauche en avoit reçu un accueil très-flatteur et dont il avoit été enyvré. Le *Roi* vouloit envoyer des agens dans les provinces orientales de France, et desiroit vivement que M. Fauche entrât en Franche-Comté, joignît le général Pichegru et quittât le moins possible ce général; le *Roi* imagina, en même tems, d'entamer une grande négociation en Lombardie. Ma santé me servit très-bien dans cette occasion, car j'étais rassasié d'écritures et de négociations inutiles. M. Courant, qui avoit fait preuve de dévouement, d'habileté et de courage sur les deux rives

du Rhin, fut destiné à exécuter ce second projet du Prétendant. Les succès de l'armée française, en Italie, épargnèrent à M. Courant la peine de se préparer à cette nouvelle odyssée. Le Prétendant espéroit alors ébranler la fidélité du général Kellermann et de plusieurs généraux de la République, au-delà des Alpes; mais dans toutes les ouvertures que le Prétendant, le duc de la Vauguyon (auquel il confia ses instructions) et M. Fauche me firent, je n'ai pas trouvé la moindre notion qui pût faire soupçonner qu'aucun des généraux employés à l'armée d'Italie ait donné la moindre facilité au Prétendant. Si cela étoit, je le dirais aujourd'hui sans nulle réticence : il n'y a plus de Guyanne.

Je tombai sérieusement malade, je me rendis de suite à Carlsruhe, hôtel de Darmstadtt. M. le maréchal de Wurmser passa, peu de jours après, dans cette ville, pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il me fit savoir son arrivée, je lui écrivis dans mon lit; il me fit prier de venir au palais; tout ce que je pus faire fut de monter jusqu'au salon appelé le salon royal, quoique je fusse logé à l'extrémité de la cour du palais. Le Margrave, aujourd'hui Electeur de Baaden, daigna me prendre à la porte du salon et m'introduire lui-même dans le cabinet particulier où étoit le Maréchal. Ce vieux militaire versa des larmes et regarda l'Italie comme perdue. Il pressentit le résultat de la campagne sur le Rhin, et montra beaucoup d'inquiétude pour

les projets de Pichegru et du général Moreau. Il me fit part de ses instructions. Je pus me convaincre pleinement que l'Italie étoit l'objet auquel les Autrichiens attachoient le plus grand prix. Le maréchal de Wurmser me pressa, les larmes aux yeux, de faire tous mes efforts auprès du *Roi* pour le porter à consentir certains articles..... Quelques jours après, j'appris, dans mon lit, qu'au premier coup de canon tiré par les Français, le Prétendant s'étoit fait monter à cheval; avoit fourni, sans s'arrêter, onze lieues la première journée dans la Forêt-Noire, et s'étoit arrêté à Dillingen sur le Danube, où il lui fut tiré, pendant qu'il étoit à sa croisée, sur les dix heures du soir, un coup de pistolet dont la balle effleura son front, à la naissance des cheveux. Il dit à cette occasion un beau mot. M. d'Avaray étoit pâle, consterné; le chirurgien déclara qu'il n'y avoit qu'une égratignure, mais ajouta qu'une ligne plus bas, le crâne sautoit. M. d'Avaray poussa un cri de douleur; eh bien, dit froidement le Prétendant, le Roi de France se seraït appelé Charles X !.....

Je ne crois pas qu'après la fuite du *Roi*, l'Europe et la France entière, réunies de bonne-foi, eussent pu faire un roi du Prétendant.

Après le passage du Rhin à Kehl, vers les derniers jours de juin 1796, passage commandé, je crois, par le général Moreau, il me fut mathématiquement démontré que le restauration de la Monarchie française, dans la maison de Bourbon, étoit une

chose impossible. Le Prétendant s'étoit *enfoncé* dans les gorges de la Forêt-Noire, et s'étoit pressé de gagner la Haute-Allemagne. La situation honteuse et désespérée dans laquelle le caractère du Prétendant venoit de placer sa personne; l'impossibilité d'en obtenir désormais une démarche grande et sage; ses promesses de pardon et ses projets de vengeance (double perfidie que j'ai vu s'échapper de ses lèvres dans le même lieu et presqu'à la même heure); des vices sans nombre, et ce qui est plus funeste encore pour un Prétendant, des défauts d'une nature grave et bien malheurense, tout acheva de me convaincre que ce prince n'habiteroit jamais le palais de ses pères.

J'observerai ici, et pour ne jamais revenir sur un pareil chapitre, que, dans mes premières conférences avec M. le prince de Condé et avec le Prétendant, c'est-à-dire, dans toutes celles qu'on pourroit appeler de présentation ou de séduction, les Princes se montrèrent animés par les sentimens les plus libéraux; mais aussi-tôt que les Princes *français* (je n'en excepte pas un seul), devenoient possesseurs d'une grande espérance, ils oublioient ce qu'ils avoient promis. Je me suis trouvé plus de quarante fois dans la triste nécessité de leur rappeler des engagemens sacrés, formellement consentis par eux, pris en leur nom avec leur consentement positif, garantis sur leur honneur comme sur leur intérêt réel; je me suis vu réduit à exiger, pour ainsi dire, que les Princes ne s'écartassent par des

engagemens

engagemens que j'avois contractés pour le bien de de l'Etat, et dont l'avantage devoit principalement leur appartenir. Malgré toutes ces considérations, leurs lettres de cabinet contrarioient souvent mes promesses ; leur volonté secrète étoit souvent opposée à leur parole écrite. Ils employoient de petits agens secrets et de petits espions pour découvrir ce que leurs propres espions exécutoient. Ils n'avoient aucune confiance les uns dans les autres, et en vérité, je crois que nul de ces princes n'avoit confiance dans lui-même. Il existoit trois Cours royales, celle de Vérone, celle de Mulheim, celle d'Edimbourg ou de Londres ; c'étoient trois partis, je pourrois même dire trois factions bien prononcées dans la cause royale ; elles se subdivisoient en une foule de ramifications différentes, dont chacune devenoit en quelque sorte la propriété de l'intrigant le plus habile, c'est-à-dire, le plus actif. On regrettoit, par-dessus toutes choses, les titres et les cordons de la Monarchie, les plaisirs et les petites loges de Paris, les chasses et la représentation des maisons royales. Les jeunes Princes, héritiers présomptifs de la couronne de France, paroissoient dédaigner, après neuf ans d'exils et d'humiliations (en 1797), la profession des armes, la seule profession qui pût légitimer leurs espérances, mettre à couvert leur gloire et leur existence ; la profession qui avoit créé les titres des Mérovingiens, de Charlemagne, de Hugues-Capet ; la profession qui avoit fondé les duchés-

pairies, donnés les plus grandes propriétés, transmis les plus beaux héritages. On vouloit envahir la France, dépouiller tous les propriétaires nouveaux et les propriétaires anciens qui n'avoient pas rejoint dans les premiers instans de la fuite des Princes, le drapeau de Versailles; on vouloit punir ceux qui avoient énoncé des opinions libérales, des vérités philosophiques, des sentimens de liberté; on vouloit enchaîner à jamais une Nation qui ne fut coupable d'aucun crime, car une nation ne peut pas être coupable; un peuple qui fut souvent égaré, mais que les courtisans et les abus avoient forcé à se jeter dans les bras des triumvirs, des métaphysiciens, des décemvirs, des tyrans. Les Princes français étoient si éloignés de vouloir le repos et la liberté de leur ancienne patrie, qu'ils vouèrent une haine constante et implacable aux hommes appelés *constitutionnels*, c'est-à-dire, aux hommes dont les intentions, les talens, les vues libérales honorèrent pendant deux années une des plus belles, mais des plus jeunes assemblées de l'Univers. J'ai appris à connoître leurs erreurs, mais j'ai appris aussi à apprécier les services qu'ils ont rendus à la liberté, à la philosophie, à la France, à l'Europe. Je me félicite de trouver une occasion de rendre publiquement aux *constitutionnels*, en général, une justice que mon ignorance et mes préventions d'opinion leur avoient refusée dans les critiques amères que je fis, il y a dix ans, de leurs travaux législatifs.

Je finirai la triste récapitulation des fautes royales par deux observations exactes et sur lesquelles on réfléchira tant qu'on voudra. — M. de Cazalès, dont le loyal caractère et la belle éloquence ont long-temps retardé le déshonneur des Princes qu'il défendoit; M. de Cazalès étoit redouté et n'étoit point aimé d'eux, parce qu'il avoit parlé contre je ne sais quels ministres royaux, parce qu'il avoit émis, plus d'une fois, le sage vœu d'une liberté monarchique. — Mr. le comte d'Artois, qui ne parut jamais à une armée, ou qui n'entra jamais dans une place que pour en sortir, ce premier enfant de France, recevoit dans la familiarité un certain directeur d'hôtel des monnoies, qui, pour prouver en 1789, son dévouement à la cause royale, avoit dérobé tous les lingots de son hôtel des monnoies, et étoit venu se créer une immense fortune à Londres. Mr. le comte d'Artois en étoit instruit, et il a prononcé ces paroles ! » Moi, « j'aime beaucoup les émigrés qui ont beaucoup « d'argent, et qui peuvent jouer au louis la fiche ».

Je n'ai point à me plaindre des Princes français; la sévérité de mes avis et la franchise de mes services ont presque toujours obtenu deux témoignages d'estime; ils m'ont souvent accordé des remercîmens flatteurs. J'avois néanmoins l'idée et presque la certitude, qu'ils me puniroient de les avoir trop bien servis, s'ils en avoient un jour le pouvoir. J'avois prononcé dans le cabinet du ministre Roberjot, en l'an 6, mon arrêt de mort;

je l'imprime aujourd'hui, et il seroit mis à exécution, si un Prince *français* régnait en France : mais, je crois aussi publier un titre d'honneur pour mon nom. J'ai refusé d'eux, ces cordons, ces brevets qu'il faut mériter sur un champ de bataille, obtenir sur une chaise curule, ou n'accepter jamais, si l'on est jaloux de recouvrer son obscurité, et si l'on sent le prix du peu d'instans de vie que la providence nous accorde.

Je pense, que ce fut à la suite du passage du Rhin, en juin 1796, que les fourgons et la correspondance du général Klinglin furent enlevés. Cette correspondance fut envoyée, long-temps après, au Directoire; mais il me fut prouvé, à Hambourg, après la lecture des deux volumes composant la correspondance imprimée par ordre du Directoire, qu'une partie des pièces et des pièces essentielles avoient été supprimées. J'avois moi-même remis, j'avois envoyé au général Klinglin des lettres qui ne sont pas portées dans la correspondance imprimée.

J'étais dans la nécessité de m'éloigner de Carlsrühe, pour éviter les approches de l'armée française; j'eus assez de force pour arriver jusqu'à Stuttgard, et pour gagner, au bout de quelques jours, le Margraviat d'Anspach, où je dus mon rétablissement aux bontés de M. le baron de Hardenberg, ministre de S. M. le Roi de Prusse, à la permission qu'il voulut bien m'accorder de séjourner à Anspach, et aux soins du médecin du Gou-

vernement : je pris à la fin de juillet la route de Munich.

Tout le monde connoît les opérations militaires de la campagne de 1796, en Allemagne et sur le Danube : des circonstances particulières à la situation dans laquelle je me trouvais à Munich, m'engagèrent à écrire à M. l'archiduc Charles, au commencement d'août ; ce Prince se trouvoit alors, dans les environs et au-delà d'Ingolstadt ; ces mêmes circonstances me forcèrent à voir M. le prince de Condé, dans le voisinage de Schwabmünchen, sur la Wertag, en deça du Lech. M. le prince de Condé m'écrivit, vers le milieu du mois d'août, une lettre qui me fut remise à Tittmaning, frontière de la Bavière, du côté de l'évêché de Salzbourg : je ne me rappelle pas bien si cette lettre me fut remise par le vicomte de Montesson, ou par M. le comte de Montjoye ; mais je crois cependant que ce fut par le dernier. Cette lettre étoit ainsi conçue :

« Vous êtes donc résolu à faire le voyage d'Italie : « Irez-vous à Rome, ou à Naples, joindre M. Gat- « timel ? Pourrez-vous obtenir des passeports pour « traverser les Etats héréditaires ? Je le desire, « quoique sans l'espérer pour vous. Le barou de « Sadler vient, tout-à-l'heure, de faire éprouver « de grands désagréments à ma fille ! (g) Rien n'ap-

(g) Le baron de Sadler me dit avoir des ordres très-précis, de son cabinet, pour n'accorder à aucun français l'entrée des états héréditaires. Madame la princesse Louise, fille de M. le prince de

« proche, en vérité, de la conduite qu'on tient « à mon égard, dans certaines circonstances.... « Je pense toujours que vous renoncerez, au « moins pour quelque temps, à votre projet de « rentrer en France. Les événemens *peuvent* s'a- « méliorer : Moreau devroit bien *utiliser*, enfin, « le moment où le prince Charles occupe Jourdan « et le tient en échec. Je ne puis m'étendre avec « vous sur des détails que vous présumez sans « doute. J'ai été charmé d'avoir le temps de vous « écrire, quoique je ne sais point si ma lettre vous « trouvera encore en Bavière. Informez-moi du « lieu où vous vous rendrez, et continuez, je vous « prie, à me donner de vos nouvelles. Votre ami, « M. de Beaufort, peut me faire parvenir vos let- « tres, etc. »

M. le baron de Sadler, ministre de S. M. I. et R. à Munich, avoit bien voulu me délivrer des passeports pour traverser les pays héréditaires; il avoit ajouté à cette grace, la bonté de me recommander à M. Pittoni, commendant le pont de Trieste. Je fus forcé de prendre la route de la Carinthie et de l'Istrie, et j'arrivai à Venise, avec M. Montet, le 2 ou le 3 septembre 1796. Nous sommes, je crois, les dernier Français qui ayent

---

Condé, eut besoin de 48 heures de sollicitations pour obtenir un passeport; j'ignore même s'il lui fut accordé. Elle venoit, je crois, de Turin. M. Sadler resta persuadé que j'allois joindre le maréchal de Wurmser dont j'avois un passeport très-étendu.

en la liberté d'entrer dans cette Capitale qui fut rigoureusement (sous peine de mort) fermée à tout Français, non accrédité, trois ou quatre jours après.

J'avois pris la route de l'Italie, comme la seule que les opérations militaires des Français laissassent, alors, ouverte à des proscrits, pour se rapprocher d'un ministre Français.

Heureusement, pour la France et pour l'Europe, le général Bonaparte fixoit déjà, en 1796, leurs regards et leurs espérances. Mon amour pour ma patrie m'avoit décidé à prévenir, autant qu'il pouvoit dépendre de moi, les malheurs prêts à fondre sur elle. Toute autre considération avoit disparu à mes yeux et j'étois arrivé à Venise.

Je me présentai, de suite, chez M. Lallement, ministre plénipotentiaire de la République française; je lui confiai des secrets qui intéressoient, dans ce temps-là, le sort de l'Etat : j'écrivis, en conséquence, au ministre des rélations extérieures; et, je crois me rappeler, que le ministre Lallement fit lui-même partir mes dépêches. Je ne crains pas d'invoquer hautement le témoignage de ce ministre. Il connut ma loyauté, il applaudit à mon dévouement; et, voyant qu'aucune réponse n'arrivoit de Paris, il m'engagea à me rendre à Milan, et me donna des letttres pour le commandant de Legnago, pour les commandans de plusieurs places, et enfin une lettre pour le général Bonapar e.

Je publie, avec reconnoissance, que le cit. Lallement, le premier fonctionnaire républicain auquel je parlois depuis deux ans et demi, me disposa, par ses procédés et sa confiance, à aimer la cause dont il représentait les intérêts.

Mes visites à l'hôtel de France ne pouvoient guères demeurer secrettes, quoique ce palais fût situé à une des extrémités de la grande isle, et quoique je misse beaucoup de précautions dans mes rendez-vous. Les ministres d'Autriche, de Russie, d'Angleterre, avoient importuné la procuratie d'état à mon sujet. M. d'Entraigues avoit passé vingt fois dans ses bureaux, pour vérifier si c'étoit bien *moi* qui étoit venu sous mon nom à Venise. Entre beaucoup de choses, il *pouvoit* craindre que le Prétendant ne m'y eût envoyé, et qu'une telle confiance de la part du *Roi* ne portât atteinte à la place du *Ministre*. Je fus observé, je fus entouré d'espions, et environné bientôt de toutes sortes de dangers. On demanda, inutilement, mon renvoi de Venise. M. d'Entraigues organisait les croisades religieuses, les soulèvemens, les assassinats de la terre-ferme, les massacres des hôpitaux. Mes anciens camarades de collège, plusieurs de mes parens se trouvoient à Venise; aucun ne daigna me reconnoître. Je n'avois point renoncé, cependant, aux apparences *royales*, qui pouvoient me ménager quelque repos. Je les avois entièrement conservées, d'après les conseils, je pourrois même dire les ordres du ministre Lallement, et dans l'intention

d'être de quelque utilité à l'armée française, en Italie. Si on osoit appeller cela être *espion*, je m'honorerois de l'avoir été, car je n'ai jamais été conduit que par mon zèle, et n'ai été payé que par mes services.

Tous les moyens que je cherchois à employer ne purent assurer mon débarquement en tetre-ferme. Je fus arrêté à trois lieues de *Fusina* : heureux, encore, de pouvoir me rendre, sous un prétexte quelconque, auprès du général Provéra, à Padoue (c'étoit, je crois, le 15 décembre 1796) ; je fus envoyé, par la route de Citadella, et sous la garde d'un officier, au général en chef par intérim, le baron d'Alvinzy, à Trente.

Il me fallut donner à ma sortie de Venise, et à mon voyage, un motif absolument opposé à celui qui me faisoit entreprendre ce voyage : heureusement, M. le baron de Vincent était auprès du général d'Alvinzy : cet aide-de-camp particulier de l'Empereur, homme d'un grand talent, militaire, et rempli des meilleures qualités, servit dans cette circonstance, et sans le savoir, les raisons que je trouvai convenable de donner au général d'Alvinzy. Je fus assez favorisé par mes anciens services *royaux* sur le Rhin, pour donner le change aux soupçons ; je détruisis, à Trente, les dépêches du ministre de France. Le général d'Alvinzy s'ouvrit à moi, et finit par me dire qu'il ne pouvoit faire parvenir à M. de Wurmser, à Mantoue, que des avis rares, et par la voie de boulettes de cire. La clef de l'Italie

étoit, comme on le voit, au moment de passer dans les mains du général Bonaparte : j'eus, en quelque sorte d'avance, le jour fixe de sa reddition.

Quelques représentations que je fisse, il me fallut cependant prendre la route du Tyrol, et celle du quartier-général de M. l'Archiduc, par Donaueschingen, et la gorge qui débouche dans les pleines de Kehl. L'Archiduc étoit alors à Offembourg. Je dus ma tranquillité aux bontés dont ce prince avoit daigné m'honorer auparavant. Après un séjour de huit jours à Offembourg (h), séjour dont la prudence me fit une nécessité (pendant lequel M. l'Archiduc ne me dit pas un mot qui eût rapport au général Pichegru ou au général Moreau, et ne fit même aucune réponse aux questions que je hasardois au sujet de ces généraux), il me fut libre d'aller à Mulheim, quartier dans lequel M. le prince de Condé venoit d'être stationné de nouveau. Ce prince m'accorda, et même avec assez de grace, trois ou quatre entretiens particuliers. Il étoit curieux de savoir des nouvelles de l'Italie.

Voici littéralement ce que le prince de Condé me dit alors (3, 4 et 7 janvier 1797) :

(h) M. l'Archiduc faisoit alors le siège de Kehl ; on m'assura qu'il étoit dans l'incertitude s'il continueroit les opérations de ce siége, ou s'il détacheroit une partie de son armée pour provoquer la levée de celui de Mantoue. Je crus qu'il ne pouvoit y avoir aucune raison suffisante pour m'empêcher d'exprimer, au quartier-général de M. l'archiduc, une façon de penser conforme aux intérêts de ma patrie, dans cette circonstance majeure.

« Je vois qu'il faut renoncer à faire reconnoître » la royauté, par les armées. Pichegru n'a pu, ou » n'a pas voulu suivre mon plan. Toutes les bonnes » intentions de Moreau n'ont pas eu un meilleur » résultat.... Tout le monde a voulu se mêler de ces » négociations : les Anglais, les Autrichiens, le » Roi, tout le monde veut les conduire encore. Je » me décharge de toute responsabilité envers sa » majesté ; elle fera maintenant à Blankembourg « ce qu'elle jugera à propos.... Je ne veux point » donner d'argent ; je n'en ai que trop dépensé. « Vous dites qu'il est dû trois cent cinquante louis » aux agens qui ont été sur la rive gauche ; et ils » exigent de vous ce qui leur a été promis pécu- » niairement en cas de non-succès. Voilà de sin- » gulières demandes. Je ne donnerai rien, rien, » absolument rien. Si M. Wickham ne veut pas » payer ; je ne puis point l'y obliger. Il fait ce » qu'il *peut* faire. Quant à moi, je suis très-gêné. » Il faut que vous alliez à Blankembourg avec M. de » Beaufort, dites-vous (i) ? Sa majesté acquittera » sûrement cela, et je vous donnerai même des » lettres pour l'en prier ; ou bien le Roi écrira à » M. Wickham à ce sujet.... On nous menace de

(i) J'avois été obligé, pour conserver ma liberté, et peut-être ma vie, d'annoncer ce voyage ; M. d'Entraigues avoit étendu ses bras *anglais* jusques sur les rives du Rhin. Je rendis compte de ce voyage, que j'entrepris dix ou douze jours après, au ministre français, Lallement, dans mes deux dépêches datées de Gotha en Saxe, et de Francfort sur Mein, janvier 1797.

» la demi-solde, du licenciement. Le cabinet an-
» glais voudra, peut-être, nous envoyer dans
» l'Inde ou dans le Canada. Qu'allons-nous deve-
» nir, si Mantoue se rend; et où en sera l'em-
» pereur *avec son Italie*, qui est la cause de
» tous les malheurs arrivés sur le Rhin.... Pen-
« sez-vous que l'empereur puisse se résoudre à
« traiter avec ces gens-là et avec ce gouverne-
» ment?.... Nous avons sauvé l'armée de M. de-la-
» Tour et toute son artillerie, dans l'affaire du 2,
» (2 octobre 1796, à Biberach). On sent vive-
» ment, à Vienne ce service rendu par la noblesse
» française. J'ai reçu de Vienne des dépêches très-
» flatteuses à cet égard; mais ce ne sont que des
» complimens forcés; et il étoit impossible de les
» réfuser à ces braves corps que j'ai l'honneur de
» commander. Mon armée se dissout et se fond tous
» les jours (1); mais enfin, je n'ai pas pu faire

(1) Après la fuite du *Roi*, 4 ou 500 *Gentilshommes* avoient quitté l'armée de Condé: « Puisque le Roi ne veut pas se battre, » disoient-ils tous, nous voilà dégagés de nos sermens, nous ne » voulons pas nous faire tuer pour les Autrichiens ou pour les An- » glais ». Le prince avoit été dans la désolation; il opposoit toujours les principes d'honneur et de monarchie aux demandes de passe-ports et de certificats de conduite; mais on s'en alloit, et le prince ne pouvoit, bien certainement, imputer qu'à lui-même tant de défections partielles.

Après la campagne de Bavière, beaucoup de gentilshommes quittèrent l'armée, prévirent le licenciement, ne voulurent pas aller en Pologne, et s'exprimèrent d'une manière qui n'étoit rien moins que flatteuse pour la monarchie du Prétendant.

« mieux. Je n'ai pas dû compromettre, sur les pro-
» messes du général Moreau, l'armée du *Roi*, toute
» la noblesse française. Moreau m'a bien fait don-
» ner le mot d'ordre de son armée quand il l'a pu ;
» Moreau m'a procuré l'interruption de plusieurs
» dépêches du général Jourdan ; Moreau m'a fait
» proposer de me joindre à lui dans la Souabe, de
» traverser la Suisse, de marcher sur la Comté ;
» mais pouvais-je me livrer de cette manière ? Au-
« rois-je réussi ? Moreau, ne me donnoit aucun
« gage de sa sincérité ; et, avec ses promesses, il
« se battoit à toute outrance (m). C'est la même

J'avois fait, en 1795, de vains efforts pour obtenir du prince de Condé, qu'il ne publiât point la proclamation *Royale*, que le Prétendant adressoit à l'*Europe*, après la mort de son neveu : le prince de Condé m'assura que son devoir ne lui permettoit pas même d'en différer la publication. Je prévoyois les mauvais effets qu'elle devoit produire, relativement aux intérêts du *Roi*. En 1796, M. d'Avaray, m'ayant dit à Riegel, que le *Roi* avoit une proclamation toute prête, dans le cas où il s'éloigneroit *par force* de l'armée, j'insistai pour que le *Roi* renonçât à ses absurdes publicités. La proclamation fut cependant lâchée, après la fuite du *Roi*.

(m) M. le prince de Condé n'avoit pu cacher la joie que le départ du Prétendant lui avoit inspirée ; il étoit redevenu premier sous-chef des négocians en Alsace, et sur la rive gauche du Rhin. Il n'avoit renoncé à aucune de ses idées, tant elles lui paroissoient *bonnes* et *sûres*. Il auroit, voulu, sans doute, que le général Moreau eût laissé battre son armée, eût fait reconnoître la royauté par ses soldats, eût demandé un armistice aux Autrichiens. Tout ce dont je pus juger, en janvier 1797, c'est que le général Moreau avoit perdu, de la même manière

« marche que Pichegru ; et Pichegru avoit bien » raison de dire, qu'il nous laissoit un autre lui- » même. Ces généraux républicains ont beau assu-

---

que le général Pichegru, la confiance de M. le prince de Condé.

J'ignore totalement quelles ont été les démarches politiques du général Pichegru et du général Moreau, depuis le siège de Kell et d'Huningue ; j'ignore même si ces généraux ont eu, depuis ce temps, des relations avec les princes français ; seulement, M. Badonville me prouva à Neufchâtel, au mois de janvier 1797, que le général Pichegru poursuivoit, avec chaleur, ses intelligences avec M. Wickham.

J'ai appris à Blankembourg (22, 23 et 24 janvier 1797) que le Prétendant conservoit de grandes espérances, et entretenoit des relations sur le Rhin et à Paris. M. Thouvenet, son *ministre* à Hambourg, étoit chargé du dépôt et de la communication d'une gra de partie de cette correspondance. M. Wickham la protégeoit ouvertement en Angleterre ; M. Canning's, membre du parlement, accordoit une bienveillance particulière à M. Fauche ; et M. Fauche, qui de fait a cessé d'être employé par moi depuis le commencement d'octobre 1795, n'a pas cessé depuis cette époque d'exécuter servilement tous les ordres de M. Wickham, de M. Canning's, du ministère britannique ; les feuilles publiques m'ont indiqué assez exactement, par la marche de M. Fauche, ces dernières particularités.

Ce que je dis du général Moreau dans sa campagne de Bavière, ou plutôt ce que M. le prince de Condé m'en a appris et que j'ai fidèlement rapporté, je l'ai dit à qui a voulu le savoir ou l'entendre, en Hollande, sur le Rhin, à Paris, depuis l'an 7 : depuis près de six ans, je me suis toujours exprimé de la même manière à ce sujet, et souvent avec beaucoup plus de loyauté que de prudence. Ma situation personnelle me faisoit cependant de la prudence une loi *capitale* :

» rer que c'est pour couvrir les apparences qu'ils
« se conduisent ainsi, il n'en est pas moins vrai
» que cela peut durer un siècle, sans renverser leur

---

mais j'aimois ma patrie, je prévoyois que les services du général Moreau deviendroient un jour funestes à ma patrie. J'indique au gouvernement le nom des personnes et des fonctionnaires publics qui connoissent, depuis près de six ans, tous les détails qu'on vient de lire. A moins de renoncer au bon sens, il est impossible, ce me semble, qu'on n'y voye pas la preuve de tout ce que je rapporte; car il est impossible qu'on puisse, raisonnablement, me supposer, en l'an 6 et en l'an 7, l'intention soutenue pendant six ans, au risque de mes intérêts les plus chers et de ma sûreté, de flétrir en l'an 12 la réputation du général Moreau, dont j'ai appris toujours, depuis la fin de l'an 4, les succès militaires avec joie, mais dont j'ai constamment méprisé la personne depuis le 19 fructidor an 5. J'étois proscrit, le général Moreau commandoit une armée : il dénonçoit, comme *traître*, le général Pichegru, mais le général Pichegru étoit dès-lors perdu sans ressource et déjà hors du territoire européen. Plus tard, en l'an 6, j'apprenois positivement au gouvernement français que le général Moreau avoit partagé les projets du général Pichegru, dans la partie qui se rapportoit aux princes *français*. Le gouvernement français se taisoit, ne faisoit rien imprimer, quoique son ministre Roberjot insistât pour cela; j'avois donc assez parlé pour justifier de mon dévouement à la république. Si mes instances pour me faire entendre, de manière ou d'autre, du directoire exécutif, que je ne prétends pas inculper (parce qu'il faut bien, d'après son silence, que mes dépêches lui aient été soustraites pendant tout le cours de l'an 5), avoient été admises; s'il m'avoit été possible, d'un autre côté, d'arriver à Milan, auprès du général Bonaparte; si M. d'Entraigues, qui a si lâchement *dénoncé* les négociations de Pichegru, ne m'eût pas, pour la seconde fois, fermé l'entrée

» *belle* république..... J'ai su que vous aviez vu plu-
» sieurs fois le ministre du directoire, à Venise :
» d'Entraigues a écrit à Blankembourg des choses

---

de la Lombardie, lorsque j'étois sur le point de partir de la Suisse, pour me rendre à Milan ; et si d'autres causes aussi invincibles, que j'expliquerai dans cette note, n'eussent pas, en quelque sorte, paralysé, pendant près de dix-huit mois, tous les efforts de mon zèle ; les preuves écrites de la main du prince de Condé, sa lettre que je reçus à Tittmaning, où le nom de Moreau est formellement prononcé, seroient, depuis six ans, en la possession du gouvernement français. J'ai fait ce que j'ai pu et ce que j'ai dû faire en l'an 5, je fais encore ce que je dois faire en l'an 12.

Lorsque je remis, dans l'an 6, au ministre Roberjot à Hambourg, le mémoire (concernant la conjuration de Pichegru) imprimé le mois de germinal dernier, je m'expliquois, sur le compte du général Moreau, d'une manière assez claire, ce me semble, pour indiquer au gouvernement français les craintes, les inquiétudes et la curiosité qu'il devoit avoir. Il ne me fut fait aucune question, aucune demande, relativement à la conduite du général Moreau : je ne crus pas qu'il pût m'être permis alors de dire plus que je n'avois dit. Le général Pichegru étoit, depuis six mois, dans les marais pestilentiels de la Guyanne ; le général Moreau étoit libre.

Si mon honnêteté ne m'eût pas dicté cette réserve, les procédés du ministre plénipotentiaire de la république, à Hambourg, au mois de janvier 1798 (ministre dont je suis certainement très-loin d'inculper le patriotisme et même les talens), eût suffi pour me condamner à un profond silence. Je le vis aussitôt après mon arrivée à Hambourg, je lui offris tous les secrets dont j'étois dépositaire, je ne lui demandois rien, et je n'avois nul besoin de sa personne, ni de son caractère. Il ne parut pas attacher à mon ouverture une importance suffisante, pour m'engager à entrer dans de longs détails avec

» très-fortes contre vous ; mais cet homme ne mé-
« rite aucune confiance. Au surplus, vous verrez
» sûrement tout cela là-bas ; et vous jugerez mieux

---

lui. Il se borna *à me demander quelques notes sur les agens de la monarchie* française et anglaise, en Suisse. J'aurois dû les lui refuser : mais on conviendra du moins que je fis preuve d'un grand attachement pour mon pays, puisque ce sentiment l'emporta, dans mon cœur, sur le peu d'égards qui m'étoient témoignés.

Je dois réparer ici une erreur d'écriture : au lieu de dire dans ces notes, comme c'étoit mon intention et la vérité, que M. Beaufort *avoit été* agent du Prétendant, j'ai dit par mégarde (et c'est positivement une faute de rédaction) qu'il *est* agent du Prétendant. M. de Beaufort partageoit alors et depuis long-temps tous mes sentimens envers le gouvernement français, et M. de Beaufort m'en avoit encore renouvellé l'assurance dans ses lettres, datées de Neufchâtel en Suisse, novembre et décembre 1797.

Le ministre Roberjot arriva à Hambourg ; il *jugea* mon zèle ; il sut *tout*. J'ignore l'usage qu'il a fait des choses positives que je lui avois confidentiellement apprises sur le général Moreau : ce n'est pas mon affaire de le savoir. Mais je donnai à ce ministre des pouvoirs et une lettre pour retirer, à Bâle, les papiers qui y avoient été déposés, le 20 juin 1797, par M. Montet. J'écrivis en même temps en *Picardie*, pour faire retirer, par les autorités du département, les papiers que j'y avois déposés en septembre 1797. Expliquons ces deux faits.

(*Papiers déposés à Basle*).

J'avois laissé, le 15 décembre 1796, tous mes papiers à M. Montet, à Venise, parce qu'il m'étoit physiquement impossible d'emporter un immense porte-feuille et un porte-feuille aussi précieux, des pleins pouvoirs, des patentes ; parce que j'étois observé jusques dans ma chambre ; parce que je partis pour ainsi dire à la dérobée, et avec l'air d'aller seulement

» que je ne puis le faire ici, le point où nous en
» sommes : car, à Blankembourg, on ne se mêle
« plus que de correspondances et d'expéditions.

---

dans les campagnes de la Brenta, au point que je ne me munis de rien de ce qui m'étoit nécessaire pour une longue route, et que M. d'Alvinzy fournit aux dépenses de ma route, depuis Trente jusqu'à Kell; parce que je voulois seulement arriver à un poste français; parce que j'avois la certitude que M. Montet perdroit la vie plutôt que de se dessaisir de mon portefeuille, sans un ordre précis de moi; j'avois pris avec moi deux lettres originales de M. le prince de Condé, une lettre originale du Prétendant, copie des lettres de M. le prince de Condé, de M. Fauche, de M. l'archiduc à M. Fauche, de M. Klinglin, de plusieurs agens. Cette copie étoit écrite sur 9 feuilles fesant 36 pages, de papier de soie, d'une écriture très-menue. Mon intention étoit de la remettre au général Bonaparte, vis-à-vis duquel les trois lettres des princes devaient, ainsi que la lettre du ministre Lallement, me servir de créance : ce général auroit alors fait demander, par M. Lallement avec mon autorisation, mon porte-feuille dont un officier se fut chargé : on a vu s'il me fut possible d'arriver à Milan; M. Montet me rapporta, comme il le devoit, ces papiers à Bienne, en Suisse. Les agens de l'Angleterre nous y observoient trop bien pour je pusse franchir les Alpes; lorsque M. Montet arriva à Milan, il s'y réfugioit; je jugeai que les communications, que je lui ordonnerois de faire au général Bonaparte seroient mal interprêtées, et que le dévouement pourroit être suspecté d'intérêt personnel. Cette réflexion et ce sentiment m'arrêtèrent; j'avois d'ailleurs écrit déjà au directoire exécutif. M. Montet et moi nous nous décidâmes à rentrer en France, et il fallut se résoudre à ne pas y entrer avec une caisse de papiers. M. Montet prit toutes les précautions nécessaires pour en assurer le dépôt chez madame Seriny, libraire, rue du Fer, à Bâle : M. Fauche avoit promis à

» Il faut que le Roi ait de l'argent, et de reste,
» pour employer tant de personnes ; et avec cela,
» il faut que je prenne encore sur les ressources de

M. le prince de Condé et à M. Wickham l'enlèvement de ces papiers ; il ignoroit que je les avois laissés à Venise, il les croyoit en mon pouvoir. Il essaya de m'assassiner, vers le 25 de mars 1798, à cinq heures du matin, à l'hôtel du Faucon, à Neufchâtel ; il entra précipitamment dans ma chambre, m'éveilla en sursaut, se jeta sur moi, me maltraita violemment, me prit à la gorge, pendant que son cousin, M. Borel-Borel, enfonçoit le secrétaire et renversoit mon lit. Je fus assez heureux pour que les trois lettres des princes ne fussent pas découvertes avant l'arrivée des gens que mes cris appelèrent. Tout Neufchâtel peut témoigner de ces faits. M. le prince de Condé m'avoit dépêché un aide-de-camp, et j'ai la certitude que cet aide-de-camp avoit prémédité cette violence avec M. Fauche et son cousin. L'aide-de-camp chercha à m'attirer sur la rive droite, paya trois cent cinquante louis dus aux agens, et toute sa commission aboutit à entendre ces paroles : « Dites au prince que moi et mes enfans rompons, à jamais, » tout pacte avec la royauté des Bourbons ; et que j'ai trouvé » plus d'honneur chez un ministre républicain (le cit. Barthé-» lemy) que chez les princes français ». M. Montet et moi entrâmes en France ; le 18 fructidor eut lieu, nous restâmes cachés cinq semaines chez des fermiers, auprès de la ville d'Eu, et nous sortîmes de France à la fin d'octobre 1797, pour nous rendre à Hambourg. M. Fauche quitta Paris dans la nuit du 18 fructidor, gagna la Suisse, parvint à soupçonner le lieu du dépôt de mes papiers (lieu dont M. Montet et moi étions cependant seuls instruits), et se les fit remettre au moyen de ces stratagêmes qui lui sont si familiers. Madame Sériny peut, au reste, être entendue en témoignage. Je ne fus instruit de ces faits que par la réponse même de mademoiselle de Sériny, en mars ou avril 1797, car je n'avois pas même

» mon armée, pour fournir à beaucoup de choses
» qui ne me regardent pas.... Pichegru envoie tou-
» jours, dit-on, de belles promesses de Paris; mais
» je ne crois plus à rien de *bon*, etc. etc. etc. ».

---

voulu parler à M. de Beaufort du dépôt de ces papiers, parce que les confidences, qui ne sont pas indispensablement nécessaires, ne mènent à rien. Ainsi, lorsque le cit. Maingaud, chargé d'affaires, qui fut (si je ne me trompe) prié, par le ministre Roberjot, de réclamer ces papiers, en exigea la remise, ces papiers étoient depuis long-temps entre les mains de M. Fauche.

(*Papiers déposés en* PICARDIE),

Lorsque M. Montet et moi sortîmes de notre retraite pour traverser les Pays-Bas et la Hollande, il étoit prudent de ne pas nous compromettre nous-mêmes, plus que M. d'Entraigues n'avoit cherché à le faire. Je laissai, chez un nommé Mahue, cultivateur, demeurant à Niba, près Valines, district d'Abbeville, beaucoup de papiers que j'avois pris à mon passage à Paris, et la copie écrite sur du papier de soie. Dans ma captivité, je m'étois amusé encore à copier, de nouveau, les lettres de M. le prince de Condé et du Prétendant, en un mot, celles jointes au mémoire qui vient d'être imprimé (M. Montet remplissoit en attendant les devoirs de sa religion, et disoit la messe à nos bons fermiers); de sorte qu'on peut être sûr que je les sais, de manière à ne pas commettre une faute en les rappellant. Je ne pus me résoudre cependant à me séparer des trois lettres originales que j'avois et de la copie que j'avois faite; et à tous risques, je les emportai sur moi, avec la copie collationnée; elles me servirent à bien préciser tous les faits contenus dans le mémoire que je remis, avec les pièces justificatives, au ministre Roberjot.

Dans mes premières relations avec ce ministre, j'écrivis et il écrivit lui-même à Amiens et à Eu, pour obtenir la remise de ces papiers. Le parent qui fut chargé de la suivre craignit

M. de Beaufort et moi ne pûmes jamais obtenir du prince l'argent nécessaire pour fournir aux frais de notre route. Nous fûmes réduits à demander

---

de se compromettre, quelques assurances qui lui fussent données d'ailleurs; et j'eus beau écrire, rien ne fut déplacé. Mabile dit qu'il n'avoit rien; mais ce brave homme vint au-devant de moi, au mois de fructidor an 8, et me remit, après quatre ans de dépôt, tous ces papiers, parmi lesquels étoient de forts billets; je me rendois alors de Nanci à Paris, avec M. Benezet, de Nanci; je passai par Rheims, Compiègne et Amiens, à l'effet de les retirer. M. Benezet peut certifier ces faits. On verra plus bas ce que ces papiers sont devenus.

Roberjot a tout fait pour recouvrer *tous* les papiers *royaux*, car je m'étois empressé d'autoriser ce ministre à *tout* réclamer au nom du gouvernement français. Certainement, si ces papiers ne sont pas dans ses archives, ce n'est ni faute de dévouement, ni faute de sincérité de ma part. On va voir si ce dévouement étoit ce qu'il devoit être, c'est-à-dire celui de la pureté.

Le ministre Roberjot m'écrivoit : « Vous me croyez assez » sincère pour penser que je ne perds pas de vue vos intérêts, » que votre position est toujours présente à mes yeux, et que » je ne négligerai aucun de mes moyens qui peuvent vous faire » obtenir cet état de tranquillité que doivent vous promettre votre » desir de servir la république, et l'utilité des services que vous lui » avez déjà rendus. Je vais écrire par le courier prochain. Je » n'épargnerai rien pour que vous soyez satisfait. — *Rastadt*, » 9 *thermidor an* 6. — J'approuve l'idée que vous avez d'écrire » au cit. Merlin; mais il faut que votre lettre soit bâsée sur la » fâcheuse position où vous ont jetté votre attachement à la » république, les importantes révélations que vous avez faites, » les persécutions que vous essuyez de la part du parti an- » glais, etc. etc. etc. (Je prie qu'on n'oublie pas cette phrase » du ministre :) vous me l'adresserez, je l'appuierai encore » par une lettre particulière. — *Rastadt*, 11 *vendémiaire an* 7.

trente louis à la baronne de Reich, qui avoit retrouvé un dépôt considérable d'écus enfouis dans la Montagne Noire, au moment où les français

---

» —Vous avez dû recevoir l'avis que j'ai transmis de votre péti-
» tion : j'ai fait toutes les observations convenables, et j'ai
» relevé sur-tout votre dévouement, en faisant sentir que si
» on n'avoit pas pour vous de l'indulgence, loin d'en obtenir
» la récompense, on ne feroit qu'aggraver votre triste et
» affreuse position. (A la Haye : je prie qu'on veuille se rap-
» peller cette phrase.) J'observe aussi que jamais les circons-
» tances n'ont été plus grandes et mieux convenables, pour
» livrer à l'impression ce que vous avez remis, que ce moment-
» ci. Je m'étois proposé de faire connoître l'*étendue* des ser-
» vices que vous rendiez à la république, mais espérez et ayez
» confiance. — *Rastadt*, 20 *brumaire an* 7. — Sachez qu'on ne
» me prévient jamais, je juge par moi-même; je ne vous crois
» pas capable de trahir la république. (*On doit faire une grande*
» *attention à cette phrase du ministre :*) je suis persuadé que
» vous la servirez avec zèle. Je dirai toujours la vérité à votre
» égard; et si j'étois jamais consulté (il m'écrivoit ces lignes
» cinquante jours avant sa mort), je déclarerois ce que vous-
» avez fait, ce que vous avez voulu faire, ce que j'ai vu,
» quelle a été votre conduite et la loyauté de vos démarches.
» Attendez et prenez patience : *la vérité est une fois entendue.*
» — *Rastadt*, 17 *ventôse an* 7. C'est ainsi que l'honneur sort
» aujourd'hui de son tombeau pour justifier l'honneur !.... »

Les lettres, dont je viens de citer quelques extraits, sont écrites et signées de la main du ministre Roberjot : je les ai déposées chez le cit. Véron, juge-de-paix du troisième arrondissement. Pourra les lire qui voudra !

J'ai la certitude qu'il m'a été dérobé, diplomatiquement, à la Haye, plusieurs lettres de ce ministre, parce qu'on espéroit y voir la marche et les progrès des négociations de Rastadt. Dans ce temps-là, la France et la Hollande étoient vendues

passèrent le Rhin ; M. de Beaufort se vit obligé de réclamer l'arriéré de ses appointemens. Il sembloit que le prince et M. Fauche se concertassent pour

---

à l'Angleterre ; mais on n'avoit pu lui livrer ces deux états. D'après les instructions du ministre Roberjot, je lui rendois un compte exact de la situation politique de la Hollande ; on parvint à m'arrêter, et à me forcer de quitter la Hollande, quoique le ministre Roberjot, qui conservoit toujours à la Haye le caractère de ministre plénipotentiaire, eût fait *connoître* mon séjour au gouvernement batave, que je n'inculpe nullement, car on employa le plus grand art à prévenir contre moi ce gouvernement. On verra des témoignages et des preuves de ce que j'avance avant la fin de cet ouvrage.

Roberjot m'écrivoit *déjà*, du 3 fructidor an 6 : « J'écris au » cit. Champigny-Aubin ce que je lui avois dit à la Haye. Je ne » conçois rien à cette *incertitude*, dans sa marche à votre égard. » Il m'écrivoit le 11 vendémiaire an 7, vos réflexions sur l'état » actuel de la république batave sont très-vraies : je l'ai appris » d'ailleurs. Je ne sais quel est le démon de vertige et d'agita- » tions, qui tourmente encore ce pays (je ne le savois que trop » pour mon malheur). Je ne conçois rien aux Hollandais, ils » se plaignent sans cesse de désordre, de division, et ils s'é- » tudient à en multiplier les occasions. Difficiles à s'émou- » voir, ils ne savent plus s'arrêter et se calmer : avec un » caractère flegmatique, le Hollandais, sur les questions poli- » tiques, a la pétulance et la ténacité des Français. Faites-moi » l'amitié (nonobstant tout) de me dire tout ce que vous ver- » rez, tout ce que vous observerez dans ce pays : je recevrai » toujours avec plaisir les mémoires que vous m'adresserez » sur ce sujet (les opérations du congrès) ; je sais les distin- » guer d'une foule d'avis qui me parviennent, et qui n'ont » d'autre but que celui de la personne qui les présente ». — 11 vendémiaire an 7. — J'ai été assez heureux pour conserver ces lettres : comme je pouvois les posséder impunément en

nous ôter désormais tous les moyens de parler ou de marcher ; le prince me donna cependant un

---

France, je ne m'en suis jamais séparé. Ces lettres me furent saisies avec tous mes papiers, par ordre du gouvernement, le 16 nivôse an 8, à Paris, et me furent exactement rendues au ministère de la police générale, le 26 messidor an 8. J'avois remis à mon valet-de-chambre, à mon arrivée à Paris, tout les papiers qui pouvoient, le moins du monde, compromettre ma tranquillité.

Si je n'ai pas été renvoyé de Londres en l'an 1794, j'ai été, je l'avoue avec gloire, chassé de la Haye dans les premiers jours de germinal an 7 ; aussi les marchandises anglaises purent entrer librement en Batavie. J'avois appris à Roberjot, un mois auparavant, ainsi qu'au directoire français, qu'il venoit d'arriver à Gand, dans tel endroit, pour deux millions quatre cent mille francs d'étoffes anglaises : malheureusement elles appartenoient à un grand fonctionnaire public de la république française. On ne pouvoit pas être plus malheureux que moi en renseignemens. Fatigué de demander inutilement un asyle au directoire exécutif de France (je n'ai jamais formé une autre demande, on vendoit pendant ce temps-là mon mobilier), je cessai de présenter des pétitions pour l'obtenir. Je n'en servis pas moins fidèlement la république, et l'on peut juger si, pendant mes neuf mois d'exil officiel et de dangers en Hollande, il y a eu quelque courage de ma part à suivre la conduite que j'ai suivie.

Si le gouvernement ne m'eût pas fait arrêter le 16 nivôse an 8, il auroit aujourd'hui, textuellement, beaucoup de renseignemens précieux qui manqueront toujours, parce que je ne permettrai pas à ma mémoire de me servir seule dans des détails aussi graves. Je fus mis *au secret* dans la tour du Temple et dans le cabinet même qu'avoit occupé Louis XVI. Je m'attendois à expirer de maladie, tant la calomnie anglaise avoit bien pris ses mesures contre moi, ainsi que je l'ai su depuis ma sortie du Temple, ainsi que j'étois

passeport ; il m'étoit *important* de l'avoir, afin de voyager avec l'*agrément* des princes.

---

forcé de le présumer, pendant ma détention, puisque je me voyois aussi rigoureusement détenu, après tous les services que je m'étois efforcé de rendre à la république.

Dans cet état de choses, je parvins à faire prier mon valet de chambre, Doré, qui étoit poursuivi de son côté, à toute outrance, comme m'ayant appartenu depuis 1791, de livrer au feu tous ceux de mes papiers où il étoit question d'affaires politiques; la terreur, qui subjuguoit ce domestique, ne lui permit point de faire un choix dans mes papiers. Tout fut détruit. Je regrette sincèrement la copie d'une correspondance avec Louis XVIII. On y auroit vu des choses curieuses : on y auroit vu les rapports politiques, dans lesquels il s'étoit placé vis-à-vis des puissances de l'Europe.

M. Bergasse m'avoit, je crois, donné ce fidèle valet-de-chambre en 1791. Doré crut bien faire en se pressant de livrer aux flammes tout ce que je lui avois confié. Il détruisit pour une somme considérable de titres et de billets que j'avois retrouvés à ma rentrée en France, en 1797, et qui ont été perdus pour moi. — Le gouvernement consulaire fut juste à mon égard ; j'oserai dire que toutes les recherches provoquées contre moi ne durent pas produire l'apparence même d'une faute de ma part, envers la république, depuis le mois de septembre 1796, puisque je fus rendu à la liberté avec l'honorable attestation, *que j'avois donné, depuis quatre ans, à la république, des preuves de fidélité et de dévouement qui faisoient croire à la sincérité de mon retour.* (24 messidor an 9.)

Je ne craindrai pas de dire, dans le sein de la république française, que dans les papiers détruits, pendant ma détention, se trouvoit un billet de 104,800 liv. numéraire (argent retiré de chez M. Poultier, notaire, rue de la Tixéranderie, à Paris) souscrit en ma faveur, par M. de la Porte, au nom du roi Louis XVI, pour pareille somme offerte par moi à Louis XVI, et agréée par ce roi le 7 août 1792; le Prétendant a eu la preuve de ce fait, il est public en Europe; depuis dix années ma conduite imprimée

A peine nous fut-il possible d'arriver jusques en Saxe; pour en revenir, nous nous trouvâmes for-

à Francfort, en décembre 1794, en a rendu compte; bien des personnes, actuellement à Paris, pourroient en offrir la preuve, si je voulois me permettre de l'invoquer. Il y avoit aussi un mémorial de vingt-quatre mille livres numéraires, prêtées pour les besoins de la reine de France; dans l'affaire de *Michonis*, si on se rappelle de ce membre de la commune. Je n'avois aucune preuve de cet acte, parce que M. Depuivert, ci-devant chevalier de Malte et enseigne de vaisseaux, possédoit tous les titres, et qu'il a péri sur l'échafaud. Je ne rapporte pas ces choses pour qu'elles soient louées, mais parce que j'ai fait ces choses, et que je croyois être obligé de les faire par devoir et par humanité!

Si l'on veut juger des dangers auxquels j'échappai, en fuyant de Paris, en avril 1794, je citerai ce fait: je sortis de la capitale avec une précipitation telle, que je laissai dans le tiroir d'une table de nuit environ cinquante-deux mille francs de billets à ordre, que M. Dupont, tenant l'hôtel de Malte, rue de la Loi, trouva par hasard, huit jours après, et dont ce respectable citoyen m'a tenu compte sept ans plus tard, en évaluant la monnoie dans laquelle il avoit reçu. J'ignorais totalement ce que ces billets étoient devenus.

Puisqu'on ose avancer que j'étois un homme sans considération et sans existence, je dois dire que, lorsque je quittai Paris apres le 3 septembre 1792, j'arrivai à Londres avec plus de cinquante mille livres numéraire, de traites commerciales, sur MM. Minet et Fector, banquiers de cette dernière capitale; cela est prouvé par le compte de ces banquiers, envoyé à M. Roques, agent-de-change, à Paris, le 14 juin 1803, et qui m'a été remis, par M. Roques, il y a environ onze mois. Lorsque je revins à Paris, après une absence de six semaines, en novembre 1792, je portois environ dix-huit cent livres sterlings en billet de banque, provenant de la perception de mes traites sur Londres, opérée par MM. Minet et Fector: cela est prouvé par le compte ci-dessus cité que j'ai en main. (A cette époque la nation n'avoit encore vendu

cés de vendre la voiture qui nous y avoit conduits ; c'étoit une des voitures achetées pour le service des principaux agens du Prince, sur la rive gauche :

---

que pour environ quatre-vingt mille livres de mes propriétés territoriales.). La presque totalité de cette somme me fut dérobé, le 26 décembre 1792, hôtel de Malte, rue de Richelieu, dans ma chambre à coucher, sur ma cheminée, par une *petite* personne qui m'en restitua une partie, le 25 frimaire an 9, dans l'étude du cit. Véron, juge-de-paix du troisième arrondissement de Paris, *petite* personne qui profita habilement de l'attentat du 3 nivôse an 9, pour appliquer contre moi une dénonciation travaillée de main de courtisan ; *petite* personne contre laquelle je portai plainte en l'an 10, au ministre de la police, Fouché ; au préfet de police, Dubois ; aux autorités légales qui devoient en connoître et qui firent écrouer la *petite* personne, au mois de pluviôse an 10, à Sainte-Pélagie, comme prévenue de vol : honnête et fine personne, dont toute la défense judiciaire consiste à invoquer la *prescription*, parce que, moi, *qui étois mort civilement*, je ne l'avois point poursuivie dans les trois ans de délai, voulus par la loi : *petite* et adroite personne qui, au moyen de ce subterfuge, a évité, jusqu'à ce jour, la restitution de la seconde moitié du vol. La *petite* personne avoit été, sous le ministre Le Brun, adjoint en quelque sorte au ministère des relations extérieures, et avoit été employée, d'une manière supérieuro, par le roi Louis XVI, et par le conseil exécutif.

Je cite ces faits, afin qu'on sache tout ce que j'ai fait et comment je l'ai fait ; afin qu'on juge si j'étois un homme sans existence.

Par exemple, j'ai toujours été un homme victime de ma confiance dans la vertu des hommes, trompé par l'amitié, bereé par de perfides promesses, en proie à toutes les infidélités et à toutes les ingratitudes de ce siècle ; j'ai été confiant et léger ; mais l'intérêt personnel n'a jamais dégradé mon caractère. J'ai beaucoup souffert, mais je sais souffrir. M. le prince de Condé a fourni ou a fait fournir aux frais que nécessitoient, de ma part, les négociations dont il m'a-

je crois que c'étoit celle qui avoit appartenu au ministre de Prusse, mort à Bâle, avant d'y avoir conclu la paix de cette puissance avec la République.

---

voit confié la direction. Lorsque j'ai quitté les drapeaux de la royauté des Bourbons, lorsque je suis rentré dans ma patrie, en 1797, je possédois à peine les moyens nécessaires, pour arriver jusques dans le sein de ma famille; je me vis forcé de recourir à l'amitié de M. de Beaufort. Ma fortune a été consacrée au service de mon roi, jusqu'à sa dernière heure; au service des princes français, aussi longtemps qu'ils le méritèrent, au service de la république, lorsque le bien de l'état vînt exiger de moi que je servisse la république.

Je n'ai jamais vendu mes idées, ni mes services; ils appartiennent à ma patrie; qui que ce soit ne peut prouver que j'aie reçu la plus légère rétribution, pour la vente des ouvrages que j'ai publiés, depuis 1794, jusqu'à ce jour, quoique je me sois trouvé dans les positions les plus extrêmes.

J'ai cherché, au mois de juillet, 1795, à rétablir la monarchie en France, parce que je croyois la monarchie nécessaire au repos de la France et au bonheur des français. Ma première lettre au général Pichegru, 16 août 1795, prouve les principes et les sentimens qui m'animoient.

Si ce général, contre mon attente, s'est trouvé un homme d'un esprit borné; s'il s'est livré, contre mes conseils, à la politique anglaise, si M. le prince de Condé s'est conduit d'après de petites vues, s'il a agi d'après des intérêts particuliers, je n'ai pas à me reprocher du moins d'avoir négligé un seul des avis que je croyois propres à servir ma patrie, dans le système monarchique..... ..... Au mois de septembre 1795, je déclarai positivement à M. le prince de Condé, que le général Pichegru étoit perdu *sous tous les rapports possibles*; au mois de décembre 1795, j'annonçai formellement à M. le prince, que je regardois la *restauration* comme impossible.

Tout ce que le prince de Condé ou le général Pichegru ont pu faire, penser, projetter politiquement, depuis la fin de mai 1796, tout cela m'est aussi complettement étranger, qu'à qui que ce soit dans le monde.

S'il a existé, depuis 15 ans, un événement particulier qui ait dû

M. Fauche s'emporta vivement, parce que c'étoit

intéresser, sous de grands rapports, le gouvernement français, c'est, sans contredit, le suicide du général Pichegru. Le gouvernement a perdu, par ce suicide, la preuve de beaucoup de faits et la connoissance de beaucoup de choses qui devoient importer au salut de l'état; car, j'estime que le général Pichegru eût fini par convenir de beaucoup de ces choses; il n'est pas du moins jusqu'à son silence qui n'eut été précieux; une fois sous les yeux de la loi, sa défense, de quelque nature qu'elle eût pu être, auroit dévoilé sa conduite, et ses agens auroient alors ptouvé, en sa présence, tout ce qu'il n'auroit pu réfuter, ou tout ce qu'il auroit refusé de détruire.

Relativement au généeal Moreau, son arrestation n'a aucun rapport aux liaisons de ce général, en l'an 3, 4 et 5, avec le général Pichegru et avec les princes français; les rapports du grand-juge suffisent pour m'en convaincre. J'ignore quelle a été la conduite de ce général, depuis sa campagne de Bavière, en 1796, jusqu'à ce jour: et c'est avec moins de douleur que je m'exprime, sur cette campagne et sur les circonstances politiques qui l'ont précédée. Mon devoir me défend le silence; mais mon devoir ne me défend pas de remarquer ici, d'une manière solemnelle, que le général Moreau, du mois de fructidor an 5 seroit libre, si le général Moreau du mois de pluviose an 12 n'étoit point détenu.

Aucun des agens que j'ai employés n'a été recherché, depuis six ans, par le gonvernement français. Si plusieurs de ces agens, postérieurement à l'an 5, se sont livrés à des intrigues ou à des intelligences coupables, on ne sauroit m'imputer le plus léger tort à cet égard: il me suffit de prouver que j'ai assuré la tranquillité de ces agens, (par tous les moyens qui étoient en mon pouvoir) pour toutes les opérations dont ils avoient été chargés, par moi, ou sous moi.

Quant à mes enfans, c'est en pays étranger à la vue des côtes de l'Angleterre, que je leur ai appris à aimer la France.

Cette note est d'une grande longueur, et personne ne trouvera cette note plus longue que moi; mais elle me paroît d'une grande importance.

une des trois qu'il s'étoit réservées, depuis long-temps.

Le Prétendant et M. d'Avaray me confirmèrent, tous deux, également, les détails que le Prince m'avoit donnés à Mulheim, sur la campagne de Bavière; le Prétendant me parut conserver une grande confiance dans les Généraux Pichegru et Moreau; il n'entra avec moi dans aucune espèce de détail, ni d'explications particulières, relativement à toutes les négociations, depuis le mois de juin dernier; et en même temps, il me témoigna si souvent sa satisfaction pour mes *services*, qu'il me fût impossible de ne pas appercevoir toute la défiance que mon voyage en Italie lui inspiroit. Je ne lui cachai pas, néanmoins, l'intention où j'étois de rentrer en France, et de m'y soumettre aux lois de la République. Aussi, depuis mon départ de la Saxe, je n'ai pas été perdu de vue un seul instant, pour ainsi dire; et, j'ai dû ma conservation aux soins continuels que je pris pour me préserver des piéges de M. Wickham!

Ce Ministre redoubloit alors ses efforts pour accroître les malheurs et les troubles de la France, sur les frontières et dans l'intérieur de cet Empire, sur les rives du Rhin et dans le territoire Suisse; bientôt, il n'eut plus d'autres desseins, d'autres pensées. Il nomma, à Berne, une partie des Députés des Conseils de la Législature Française; il s'environna d'espions, d'intriguans, de conspirateurs; de ces conspirateurs à l'Eau-Rose, qui ont

un *bouleversement* toujours prêt ; et qui ne bouleversent que la bourse du sot qui les emploie ; de ces innombrables conspirateurs à dix louis par mois, seule plaie dont Moyse oublia de frapper l'Egypte. Les émissaires de M. Wickham se répandirent sur toute la surface de la République. Il écrivit au Général Pichegru d'une manière ostensible, officielle, d'après l'autorisation expresse du ministère Britannique. Cette lettre, mars 1797, peut être considérée, en quelque sorte, comme un traité, à cause des notes dont elle fut accompagnée ; cette lettre exprimoit une confiance entière dans le Général, et lui garantissoit en Angleterre, la faveur et la considération qu'il pourroit y desirer, s'il étoit jamais dans le cas d'aborder dans cette île : cette lettre vouloit acheter ou dévaster la France. Je n'ai pu, quelques efforts que j'aie faits, me procurer une copie de cette seconde lettre de M. Wickham au Général Pichegru.

L'*Ambassadeur* Anglais, au nom de son Souverain, asssura au *Législateur* Français un fond de dix millions et l'entretien d'une armée de 80 mille hom. pendant six mois ; armée nécessaire, disoit M. Wickham, pour répondre de la *tranquillité* de la France. Alors M. Wickham mena de front toutes les manœuvres et tous les espionnages, la publication de tous les libelles et l'organisation de toutes les bandes ; et cet homme, si étonnemment médiocre, mais si prodigue de richesses, ne parla

de rien moins que de régler *à Paris* les *intérêts* de toutes les puissances de l'Europe.

Croira-t-on que M. Wickham se respectoit si peu, au commencement de 1797, qu'il eût l'impudence de persister pendant trois jours à ne pas *recevoir* M. de Beaufort, porteur de lettres du *Roi*, adressées à M. Wickham? Je n'ai parlé qu'une fois, dans ma vie, à cet inepte Ministre; je le trouvai se balançant sur un sopha, ayant devant ses yeux le *Montesquieu in*-4°, et tournant les feuillets avec une baguette. Il me fit beaucoup de politesse et me dit des choses flatteuses. M. de Beaufort et moi, à notre retour de la Saxe, avions rendu au Prince de Condé, un inutile compte des intentions du *Roi;* nous n'avions pu obtenir qu'une dépêche du Prince, pour le ministre Anglais. Il fit tous ses efforts pour troubler mon séjour en Suisse, pour prévenir ma rentrée en France, pour me la rendre funeste, pour enlever mes papiers, pour attenter à mes jours. Ce fut à cette époque, qu'eurent lieu les violences de M. Fauche et la mission de l'Aide-de-Camp du Prince de Condé, mission dont j'ai rendu compte dans la note (M).

Je n'entrerai pas plus avant dans ce dédale de sottises et d'intrigues; on doit même, je l'espère, me savoir quelque gré de la violence que je me fais, pour rappeler de si fâcheux souvenirs. Je terminerai ce paragraphe, en répétant que depuis cette époque, j'ai été totalement étranger à tout ce qui a pu concerner le Général Pichegru ou le

Général

Général Moreau, aux ministres Anglais, aux Princes *Français*. Je n'ai eu aucune relation directe ou indirecte, avec aucune des personnes employées dans les négociations dont j'ai rendu compte, excepté à Hambourg, avec M. Thauvenet, par l'ordre formel du ministre Roberjot. Parmi tous les individus dont les noms se trouvent dans ces négociations, dans les correspondances saisies, dans cet écrit, M. Montet et M. de Beaufort sont les seuls avec lesquels je me sois entretenu depuis huit ans. Tous les deux sont sincerement attachés à leur patrie, je ne crains pas de répondre de leur fidélité et de leur honneur, comme du mien propre.

J'ai vu M. Montet, parce qu'il étoit curé de ma terre, parce qu'il s'est conduit dès les premiers jours de la Révolution, en vrai ministre du Dieu de sagesse et de paix; parce qu'il a accordé pendant dix ans ses soins et toute son amitié à mes enfans, parce qu'il les a élevés, parce qu'il leur a inspiré des sentimens honnêtes et l'amour de leurs devoirs; parce qu'il m'a donné de grandes preuves d'affection; parce qu'il a cherché à rendre à la partie de grands services dans la personne du Général Bonaparte dont il avoit prévu, à Venise, la gloire, les bienfaits et les destinées.

J'ai vu M. de Beaufort, après un silence absolu de sept années, parce qu'il a été le compagnon et l'ami de mon enfance, parce qu'il possède tous les sentimens estimables et toutes les qualités honorables; parce qu'il est excellent Français. J'a-

jouterai que, pendant tout le temps que je fus employé par le ministre Roberjot, ou que je m'efforçai de lui donner des preuves de mon attachement à la République, je n'eus aucune espèce de relation quelconque avec M. Moutet, avec M. Beaufort.

J'ai parlé deux ou trois fois à Strasbourg, en l'an 7 et 8, à M. Badouville. Je l'ai rencontré deux fois en l'an 9 et au commencement de l'an 10, dans les jardins publics, à Paris. Je dois dire que M. Badouville, pendant le cours des négociations, à montré à mes yeux un homme sincèrement attaché à son Général, un homme très-sensible à tous les procédés honnêtes et honorables. M. Fauche a abusé constamment de l'ignorance et de la simplicité politique de M. Badouville.

Je n'ai pas entendu parler, depuis 1797, de M. Courant, de M. Fenouillot. Le premier a toute mon estime, toute ma reconnoissanc, pour la manière *française* avec laquelle il s'est conduit pendant tout le temps qu'il a été sous mes yeux. Tout le monde doit estimer la conduite de M. Courant (abstraction faite du *parti* qu'il servoit, d'après mes instances.) Il a épargné des malheurs à la France, il a parlé aux Princes Français avec une noble énergie, il a été victime de son désintéressement, et de son zèle : il ne possède rien ; mais il est riche de beaucoup de lettres originales du Grand-Frédéric ; elles expriment l'estime, l'attachement de ce Roi pour M. Courant : j'avois vu ces lettres avant de l'employer.

M. Fenouillot s'est conduit, souvent, avec modération, avec honnêteté; mais l'amitié de M. Fauche l'a souvent égaré. Il faut, dit-on, que tout le monde vive; je suis persuadé, que si cette nécessité n'existoit pas, M. Fenouillot eut évité bien des fautes qu'il a commises, à contre cœur; car, je me plais à dire que j'ai trouvé dans M. Fenouillot (que je ne nomme presque pas dans cet ouvrage, parce qu'il s'est occupé d'une infinité de détails secondaires qui ne sont, aujourd'hui d'aucun intérêt) un véritable attachement pour son pays. M. Fenouillot n'a pas été choisi par moi; il n'étoit pas employé par moi, en quelque sorte, et il étoit l'agent de M. Fauche, plutôt que celui de M. le prince de Condé.

QUATRIEME ET DERNIER PARAGRAPHE.

J'avois apporté une fidélité constante à dévoiler aux Princes *français* les projets du Ministère anglais, projets qui devoient leur être si nuisibles et qui ne pouvoient qu'être funestes au Peuple français. J'ai eu des preuves positives, multipliées, que le Ministère anglais n'a jamais eu, un seul instant, l'intention de *rétablir* la Monarchie des Bourbons en France. J'avoue, franchement, que quinze jours après l'arrivée du Prétendant, dans les Etats de Baaden, la restauration de la Monarchie des Bourbons me parut une chose impra-

ticable. Je fus forcé, bientôt, d'envisager cette restauration comme une source intarissable de calamités pour l'empire, et je préférai, je le déclare, voir la France sous le joug des Comités du Directoire, plutôt que de la voir partagée ou livrée à toute la haîne de l'Angleterre.

Le *Prétendant* et *Monsieur* ne *peuvent* pas être Rois, fut-ce même d'une province ; les jeunes Princes ont été élevés pour la cour, et non pas pour le trône. Certes, ce n'est pas ainsi que la famille de l'infortuné Charles Ier., poursuivait un trône ; ce n'est pas ainsi que la fille d'Henri IV, que le duc d'Yorck, *depuis* Jacques II, que le prince de Galles se conduisaient, en Angleterre, dans des circoustances à-peu-près semblables à celles dont la France a été le théâtre ! ils venaient avec des flottes au secours de leur père, de leur roi, ils combattoient, ils honoroient le nom Anglais, ils méritait de régner !.....

En France, au contraire, en 1797, le moment était arrivé où tout homme honnête devoit dire, *nolumus hunc regnare super nos ;* ou, tout Français, même royaliste, devait desirer, s'il était honnête homme, que les Bourbons ne pénétrassent jamais en France.

Si je parlais différemment aujourd'hui, je trahirais tous mes devoirs, je me regarderais comme infidèle à l'honneur ; l'honneur et la fidélité ne consistent point à obéir stupidement aax intérêts d'un homme ennemi de sa patrie, ennemi de ses anciens droits, ennemi de sa propre gloire ; l'honneur et la

fidelité ne consistent point à servir, toujours, un prince, parce qu'on a cru être obligé de le servir, pendant un temps; parce qu'il a été le frère, le cousin, le parent d'un ancien Roi de France auquel on avoit prêté serment d'obéissance; bien au contraire! je dois, donc, dire aujourd'hui, ce que je ne devois point dire plutôt, ce que je n'aurois jamais dit, si ma fidélité au gouvernement ne m'en fesait une loi. Je le répète, je ne sais pas transiger avec mes devoirs. Je parle, j'écris sans m'arrêter à aucune considération personnelle. Quoique la révolution m'ait enlevé mon père, ce mortel respecté soixante ans dans sa province, par toutes les classes de citoyens; honoré, comme on révère l'honneur et la probité mêmes; cet homme sans défauts, sans vices, sans besoins; illustré par toutes les vertus, modèle d'un courage dans les souffrances, qui ne se démentit pas un seul jour en quarante années de suplices; dédaignant la cour et fidèle à son Roi; méprisant les hommes, les aimant, les servant; d'une piété sublime et d'une religion vraie; le modèle, enfin, du citoyen, du sujet et de l'homme juste : qu'on interroge tout le Haut-Languedoc, et l'on saura si je flatte la mémoire d'un père!... Quoique la révolution m'ait enlevé un tel ami, quoiqu'elle m'eût laissé sans parens (si je n'avais eu l'honneur d'appartenir à la probe, vertueuse et respectable famille Couffin Duvalès), quoiqu'elle m'ait privé de la presque totalité de ma fortune, je n'ai encore besoin que de moi, et le malheur m'a appris à savoir

me suffire. J'ose croire que ma conduite politique est irréprochable dans ses motifs, dans ses moyens d'exécution, et sur-tout dans son désintéressement. Toutes les calomnies dont on cherche à atteindre mon nom, ne sauraient m'empêcher de le porter hautement.

Dans les troubles civils, chaque individu place, d'abord, l'honneur et la justice de son côté; et s'il est contraint de prendre un parti, il croit suivre leurs lois, en obéissant aux institutions antiques et à ses premiers sermens. Cette fidélité est, je pense, un sentiment louable; mais cette fidélité cesse d'être légitime, lorsque le bien général de tout un peuple vient imposer et consacrer d'autres devoirs.

L'Anglais qui défendit les droits des Stuarts, vers le milieu du 17^e^. siècle, doit être regardé comme un sujet estimable et fidèle. L'Anglais qui refuserait sa soumission à l'heureuse et belle transaction de 1688, et son obéissance à la maison de Brunswick, maison si nouvelle cependant dans l'histoire d'Angleterre, cet Anglais seroit un factieux et un rebelle, hors de toutes les lois de son pays.

Je dirai, donc, sans amour-propre, comme sans crainte, que je conservai au Roi Louis XVI, une fidélité et un attachement dont j'eus l'honneur de lui offrir plus d'une preuve. Il daigna me charger d'une mission, peu importante à la vérité, dans les Pays-Bas autrichiens, au mois de mai 1791. J'eus l'honneur d'entretenir ce monarque, le 3 octobre 1791; M. Delaporte me conduisit

dans son cabinet, et les dernières paroles que j'ai entendues de la bouche de Louis XVI, sont celles-ci : « Je ne partage pas vos inquiétudes, la monar-» chie est nécessaire au cœur des Français, comme à l'étendue de la France «. Ces faits ont été imprimés, ils sont publics en Europe, depuis onze ans. M. Delaporte étoit l'ami de son Roi, c'étoit un ministre fidèle, un citoyen vertueux ; j'ai eu, par M. Delaporte, bien des rapports avec Louis XVI ; les pages de la Constitution de 1789 me fesoient elles-mêmes un devoir de ma fidélité à mon Souverain. Je dirai, avec la même assurance, que la Constitution de 1793, qui menaça d'engloutir la France, put faire desirer sans crime, un sage retour vers .'ancien ordre de choses !. . . . . Et quel est l'homme qui eut alors osé calomnier la nature *nobiliaire* assez gravement pour croire qu'il existeroit une antique race de Rois qu'une aussi sanglante leçon domestique et politique trouveroit insensibles ? Qu'il paraîtrait une famille *toute entière* de Princes qui aggraveroient leurs fautes et leurs malheurs, en comblant ceux de leur patrie ? J'étois bien loin, je le confesse, de soupçonner la possibilité d'un tel égarement : lorsque j'eus cette funeste conviction, je ne balançai plus à informer le Prétendant, sous les yeux même du C. Roberjot, (n) que je venois de prêter à la République, le serment d'une fidélité qne je ne violerois jamais.

(n) Je me trouvois dans le Cabinet du Ministre Roberjot, à

J'ignore, si cela s'appèle *changer* de partis : mais, je sais, pour la vie, que j'ai cru faire une

---

Hambourg, (avril 1798) lorsqu'on apporta une Lettre à mon adresse et aux anciennes armes de France : ce sont celles de Mr. d'Avaray, en *récompense* de son *heureuse* sortie de France, avec le Prétendant. Le Ministre me la remit, en témoignant une certaine surprise, quoique d'après ses ordres, je visse, à Hambourg, Mr. de Thauvenet, *Ministre* du Prétendant dans cette ville. Je décachetai, pris la plume du C. Roberjot et me plaçai à son bureau pour écrire. Ma Lettre finie, je lui remis les deux dépêches : « Celle du Prétendant, lui dis-je, demeu-« rera entre vos mains et j'attends de votre complaisance que « vous vous chargerez de faire mettre à la poste la réponse « que je fais. » Je sortis aussitôt.

Voici la Lettre que j'avois reçue :

Blankembourg, 26 avril 1798.

Le Roi me charge, Monsieur, de vous renouveler le témoignage de la satisfaction qu'il conserve pour vos services, et de vous exprimer, en même temps, le desir qu'il a de vous revoir : vos services lui sont utiles. S. M. compte sur votre fidélité et sur la continuation de votre zèle. En mon particulier, je me félicite sincèrement d'être auprès de vous l'organe des sentimens de S. M. et de vous assurer, Monsieur, des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

Signé, le Comte d'Avaray.

Voici la Réponse que je fis :

Je viens de recevoir, M. le Comte, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, au nom de S. M. Elle m'a été remise dans le Cabinet du Ministre de France, le citoyen Roberjot. Je dépose entre ses mains votre Lettre et je prie ce Ministre de vous faire parvenir ma réponse : c'est vous dire, sans détours, que j'ai prêté serment de fidélité a la Republique française ; vous pouvez juger si j'observerai ce serment ; j'ai l'honneur de vous assurer, que S. M. n'a plus besoin de personne. Je plains S. M., je fais des vœux sincères pour son

action honnête et loyale, que je m'en honore, que je ne joue pas avec mes sermens, et que je me respecte dans mon estime et dans ma confiance.

A Dieu ne plaise aussi, qu'on voulût induire de ces pages, quelques préventions contre la vérité de mon attachement à la République, contre la sincérité de ma soumission au nouvel ordre de choses, contre la conduite morale ou politique des hommes qui l'ont favorisé ou qui s'y sont opposés en France? Je juge, depuis longtemps, la révolution de 1789, sous des raports bien différens de ceux que l'ignorance et les préjugés m'avaient fait adopter en 1789. Dans ma manière de voir, depuis plusieurs années, la Révolution n'est

---

bonheur: j'en fais de plus ardens pour le repos de ma patrie. S. M. doit renoncer, je crois, à l'espoir de donner des loix à la France; et je vous dirai, avec cette même franchise á laquelle vous avez bien voulu donner plus d'un éloge, que ces loix ne pourroient qu'être funestes à ses *sujets*. S. M. a toujours parlé de son affection pour eux: il reste à S. M. un moyen de leur prouver sa sollicitude paternelle, en faisant un grand acte de générosité. Cet acte pourroit encore couvrir de gloire le maître que vous servez; mais il seroit indiscret et peut-être inutile de m'étendre là-dessus; de semblables conseils ne se donnent point, et il ne m'appartient même plus d'avoir l'honneur de vous écrire, si ce n'est pour vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

Signé, MARIE ROCQUES MONTGAILLARD.

Hambourg, 24 Floréal, an 6 de la République Française, une et indivisible.

Je ne prétends point justifier cette démarche, je ne prétends point m'en honorer; mais, enfin, c'est avec cette sincérité que je jugeai à propos de quitter les rangs de la royauté.

pas plus l'ouvrage du Gouvernement Français, qu'elle n'est l'ouvrage des Philosophes qu'on accuse beaucoup trop, peut-être tous les deux, sans leur rendre toute la justice et sans leur conserver toute la reconnoissance qu'ils méritent.

Il existe des principes fixes, éternels, qui subsisteront aussi long-temps que l'espèce humaine.

Dans tous les temps il y aura des Rois et des peuples, des hommes *grands* et des hommes *petits*; des hommes puissans et des hommes foibles.

Dans tous les temps, les folles dépenses d'une cour affoibliront l'autorité Royale et accroîtront la puissance du peuple. — Dans tous les temps et malgré toutes les lois, il y aura dans tous les Etats des *nobles*, (c'est-à-dire, des hommes placés par leurs services et par la profession des armes au-dessus de leurs concitoyens,) des *bourgeois*, et un *peuple*. — Dans tous les temps, le luxe et les vices diminueront l'influence de la *noblesse*, lorsqu'elle n'aura pas une consistance politique, lorsqu'elle ne sera pas fortement intéressée au commerce et à l'industrie du peuple, lorsqu'elle ne se respectera pas dans son histoire et dans sa fidélité aux intérêts du peuple. Dans tous les temps, l'abus des idées philosophiques amènera les révolutions des Empires; dans tous les temps, le livre du destin des Rois, sera un livre dans lequel peu de Rois oseront lire, dans lequel moins de Rois, encore, sauront lire.

La Révolution française n'est point la suite réfléchie d'un plan antérieur à la convocation des

Etats-Généraux ; elle me paroît tout simplement le résultat, peut-être nécessaire et à-peu-près inévitable, de la corruption du siècle, de la *perfection* des sciences et des arts ; (*perfection*, la plus dangereuse des maladies de l'esprit humain), des fautes de la Cour, des vices bien plus que des crimes des Grands, de la mobilité de l'esprit public, et des circonstances particulières dans lesquelles l'Europe se trouvoit placée, depuis plusieurs années, par une conséquence forcée de l'égoïsme qui a caractérisé ce siècle, et de la cupidité qui a signalé la fausse politique des Puissances. Tous les Français, sans exception, ont contribué à préparer, à accélérer ou à commencer cet immense bouleversement. Il n'est la pensée de personne, et il est l'ouvrage de tout le monde ; quels qu'aient été les motifs de chaque individu, il faut en oublier les malheurs. On doit profiter de ses leçons, et les Français peuvent jouir aujourd'hui de ses bienfaits. Révolution unique dans l'histoire des peuples, comme dans l'histoire du cœur humain ! Nul esprit n'en devina les événemens ; aucun Cabinet n'en entrevit les conséquences, et un seul homme a pu y mettre un terme.

C'est ainsi que tous les vents se réunissent pour bouleverser les flots, et que Neptune seul peut les calmer.

A chaque instant, je me vois contraint de repousser le soupçon de flatterie que les amis de l'Angleterre pourroient élever contre moi : je le fais, non pour moi, mais pour cet écrit. Je n'écris pas

une ligne, sur le Chef de l'Etat, qui ne soit écrite ou imprimée depuis les premiers jours de l'an 7 : des témoignages authentiques en font foi.

Dans l'an 8 et dans l'an 9, j'eus l'honneur d'offrir ces témoignages à plusieurs membres de la famille du Premier Consul ; mon hommage étoit à-la-fois celui du dévouement et de l'admiration, de l'indépendance et du désintéressement.

Je n'avois eu d'autre desir que celui d'arriver à Milan en 1796 ; si les intrigues de l'Angleterre réussirent alors à m'en éloigner, elles ne purent m'empêcher d'exprimer, d'une manière publique, mon enthousiasme pour la gloire du général Bonaparte, dont les exploits et la conduite véritablement grande, en Italie, il y a huit ans, effaçoient déjà notre honte et imprimoient au nom français une gloire désormais immortelle. On répandoit à Paris la nouvelle de l'assassinat de ce général dans la ville du Caire ; on *célébroit* cet assassinat à Londres ; je ne craignis point alors de devancer la renommée, et lorque tous les Français admiroient, en silence, cette moisson de lauriers qui devoient triompher un jour de toutes les factions et de toutes les guerres : j'écrivois des pages inspirées par l'amour de ma patrie.

J'éprouvai quelques difficultés pour faire insérer dans la gazette de *Leyde* (4 janvier 1799), l'article sur le général Bonaparte, qu'on peut lire dans cette feuille ; j'avois à cœur qu'il arrivât de cette manière jusqu'à Londres ; j'envoyai cet article aux journaux

de Paris ; le journal intitulé, *Clef du Cabinet des Souverains*, l'inséra dans sa feuille du 21 nivôse an 7, avec quelques légers changemens (o). La

(o) Dès le mois de Frimaire an 7, les Anglais répandoient le bruit de l'insurrection du Caire et de l'assassinat de Bonaparte, et les théâtres de Londres *célébrèrent* cet assassinat.

Voici ce que je jugeai à propos d'insérer dans les feuilles publiques :

« On n'a pas oublié l'acharnement avec lequel les dénoncia-
« teurs s'attachèrent, il y a deux années, aux premiers succès
« de ce Général français qui remplit la terre de son nom dans
« un âge où *César* n'étoit connu à Rome que par la grandeur
« de ses dettes et l'énormité de ses dérèglemens ; et si *Bona-*
« *parte* qui força, depuis, les Rois au respect, l'envie au si-
« lence et son siècle à l'admiration ; si *Bonaparte* fut mort
« avant la prise de *Manloue*, à cette époque où sa gloire étoit
« encore enveloppée dans son génie, le nom de ce républicain
« n'eut-il pas été enseveli dans son tombeau ? la calomnie eut
« arraché les feuilles du laurier qui ombrageoit son jeune front ;
« et peut-être l'homme qui, en créant lui-même son nom et ses
« ressources, s'est rendu plus immortel qu'*Alexandre*, n'eut-
« il pas trouvé un historien assez hardi pour le conduire à la
« postérité ?.....

« Généreux français, tu ne brûles pas *Persepolis* et la gloire
« de *Parmenion* ne te fait pas ombrage ! tu joins la justice
« d'*Aristide* à la continence de *Scipion !* et si les mœurs de ton
« siècle, si la cause même de la liberté te forcent à éloigner
« de ton Camp cette simplicité dont brilloit *Epaminondas*, tu
« portes toutes ses vertus dans ton âme ; et plus que ce *Thé-*
« *bain*, tu es devenu l'orgueil et l'amour de ta patrie !

« Tu honores le toît de *Pindare* et tu rends hommage à la
« vieillesse ! tu respectes le malheur ; et tu méprises la flatte-
« rie ! plus généreux que la fortune, tu dédaignes d'écraser les
« Rois quand tu les a vaincus !..... *Berthier* jouit impunément
« de sa gloire ; tes généraux, tes officiers, sont, tous, asso-
« ciés à ta célébrité ! tes soldats sont les compagnons, plutôt

plupart des journalistes refusèrent l'insertion de cet article qui offroit la double preuve de mon amour pour la gloire du général Bonaparte et de l'absence de toute flatterie pour sa personne.

« que les instrumens, de tes exploits ! ton génie donne aux « armes françaises encore plus d'éclat que tu n'en reçois de « leur valeur ! tu foules d'un pied superbe les Etats despo- « tiques, et les trônes s'évanouissent ; tu souris à la liberté, « et les nations lui sont rendues ! tu secondes le gouvernement « français dans ses conceptions sublimes, tu le secondes dans « ses nobles efforts pour consolider la liberté et la paix de l'*Eu-* « *rope !*..... et comme si l'*Europe* n'étoit point assez vaste « pour te contenir, tu reportes la philosophie, les loix, et les « sciences dans le berceau où elles ont pris naissance ! tu rends « à l'*Egypte* ses secrets, et ses arts et son ancienne richesse, « et son antique gloire ! tu lui restitues à-la-fois son histoire « et sa renommée ! tu lui ouvres les portes de l'Orient, et tu « élèves une nouvelle *Carthage* destinée, cependant, à être « l'alliée fidelle de la nouvelle Rome !..... Sur ces mêmes « rives, où l'on vit une femme plus perfide que l'élément sur « lequel elle força les *Triumvirs* à combattre pour l'Empire du « Monde, où l'on vit une Reine-Courtisanne disputer la vic- « toire au Vainqueur et essayer ses charmes jusques sur la « gloire de *César*. Sur ces rives qu'une nuit de tant de siècles « couvrit après ces jours de gloire et de prospérité ; tu fondes, « sous les auspices de la République française, une Colonie de « héros et de savans réservés à délivrer l'*Afrique* et *l'Asie* du « double joug de l'ignorance et du despotisme !

« Poursuis, jeune héros, tes hautes destinées ! la nouvelle de « ta mort a volé en *Europe*, elle s'y est répandue avec la rapi- « dité de la lumière ; car, les ennemis de ta patrie ont eu re- « cours à cette grande imposture pour tenter le génie de la « République !..... Si un deuil aussi immense couvroit l'Em- « pire, ses Magistrats suprêmes, ses Généraux, ses Soldats, « ses Citoyens, tous le défendroient avec une vigueur nou- « velle ; tous le vengeroient par de nouveaux triomphes !

« Tel est, en effet, le degré de gloire auquel tu es monté,

Je suis forcé, malgré moi, de faire souvent des digressions dans un ouvrage de la nature de celui que j'écris aujourd'hui, quoique je cherche à y mettre tout l'ordre et toute la suite qui peuvent dépendre de moi.

On a vu que des circonstances fatales, invincibles, m'avoient placé, en 1794, dans une situation nouvelle, entièrement inconnue, dans laquelle les meilleures intentions ne suffisent pas pour opérer le bien. J'ai eu ces intentions, j'ai employé tous mes efforts pour concourir au rétablissement de la Monarchie en France, parce que j'ai toujours crû que la Monarchie étoit nécessaire aux intérêts et à l'existence même d'un empire aussi étendu que la France; parce que j'étois loin de connoître le caractère des Princes qui composoient la famille des Bourbons; parce que le gouvernement appelé *révolutionnaire*, m'étoit aussi odieux

« que tu es aujourd'hui le seul homme dans le monde qui puisse « voir ta mort avec indifférence !..... tu habite, nous ne pou- « vons nous le dissimuler, une terre fatale aux grands hommes...; « L'*Afrique* a vu périr *Annibal* et *Pompée*, *Antoine* et *Caton*; « tes cendres reposeroient-elles donc en *Egypte* ?..... Non, « une plus douce espérance nous est encore permise, mais, « nous la cultivons avec l'inquiétude inséparable d'un souhait « aussi précieux !

« Dieu protecteur de la liberté, veille sur des jours si sou- « vent hazardés pour ta défense; force le courage de *Bonaparte* « à craindre, enfin, pour sa vie : rends ce jeune héros à la Ré- « publique française ! ou, si tel étoit l'arrêt du sort, que le « nouvel *Achille* dût être moissonné à la fleur de ses ans, « donne du moins à la France un *Homère* pour célébrer ses « triomphes, et que *Delille* ou *Fontanes* les chantent !..... »

qu'il doit être en horreur à tous les Français. J'ai été élevé dans des principes monarchiques ; j'appelle principes monarchiques (même dans un système républicain), les principes qui, dans tout Gouvernement, assurent l'obéissance aux loix par l'unité d'exécution. Je suis fermement convaincu, je suis intimément persuadé qu'une Monarchie peut renfermer la véritable liberté politique et la véritable égalité de droits, lorsque cette Monarchie est soutenue par une aristocratie de distinctions et de propriétés qui assurent l'observation des loix et le bonheur du peuple. Je suis, en outre, bien convaincu qu'une république enfante souvent l'anarchie, presque toujours la servitude, et rarement la liberté ! Les choses ne sont pas dans les mots.

On peut faire de très-belles *constitutions* politiques, pour peu qu'on se livre à son imagination, ou pour peu que l'on soit attaqué de la maladie des systêmes ; on peut multiplier ces constitutions à volonté ; car, rien n'est aussi difficile à créer, qu'une sage *constitution* pour un grand peuple, lorsque le génie et la sagesse doivent être les législateurs ; et rien n'est aussi facile, lorsque le législateur est un sot. Mais on ne peut pas changer les rapports invariables que la nature a établis, parce que ces rapports doivent subsister aussi long-temps que la nature.

Je ne sais pas si Montesquieu n'a pas craint de dire, qu'il n'y avoit qu'une manière sage et utile

de gouverner les hommes, c'est-à-dire par un chef; mais je sais bien que la nature nous l'indique, en ne donnant qu'un chef à la famille; je crois, en outre, que si la Providence eût condamné Montesquieu à être contemporain de la Révolution française, ce grand génie eût effacé une partie de son Esprit des Loix.

Le génie de Montesquieu est tout entier dans ses *Considérations* sur les Romains, chef-d'œuvre de sagesse et de politique, de science et de talent; le premier de tous les livres pour les hommes d'état, et le meilleur livre que puissent lire les rois qui ne veulent pas être détrônés.

Le peuple et les citoyens peuvent être esclaves sous un gouvernement républicain; ils peuvent être libres sous le gouvernement d'un seul; et cela, soit que tout se fasse au nom de la liberté, soit que le chef s'appelle Empereur, Roi, Czar, Duc, etc. tout dépend des loix et de l'exécution des loix.

Une République peut *être*, et elle peut se conserver *République*, avec un Empereur pour chef suprême, comme une monarchie peut *être* une République, quoiqu'elle soit intitulée ou armoiriée *Monarchie*; les grandes autorités, intermédiaires entre le chef et le peuple, les lois qui doivent garantir également le peuple et le chef, déterminent et fixent la véritable constitution d'un Etat.

Mais dans tout état, l'exécution doit être *une*. Tout est régi par l'unité d'exécution, dans le magnifique gouvernement de la nature; deux

globes de feu n'embrâsent pas le monde ; les saisons obéissent invariablement à une seule et même volonté ; les productions se renouvellent et se perpétuent d'une manière fixe, constante et *une*. Dans ce sage et sublime modèle de tous les Gouvernemens, il n'y a pas d'*égalité absolue*, il n'y a point des *droits imprescriptibles*. Les plaines et les montagnes, les roseaux et les chênes, les mers et les ruisseaux ; Corneille, Racine, et les *crétins* du Valais ; Sully, Colbert, et les administrateurs *économiques* ou *philantropiques*, toutes ces choses et tous ces exemples prouvent qu'il n'y aura jamais *d'égalité absolue*, parmi les hommes.

Je ne connois qu'une sorte d'égalité, possible dans le monde ; c'est celle de la loi, devant laquelle tous les sujets d'un Etat doivent être égaux, excepté le chef de l'Etat. Voilà l'égalité qui doit exister pour le bonheur du peuple et la liberté des individus.

Quant aux funestes métaphisiques *de droits*, ces sanglantes rêveries doivent toujours être ensevelies dans le fondement de l'édifice politique ; le bonheur du peuple exige, despotiquement, que le voile même de la divinité couvre ces rêveries. Malheur à l'ambitieux, malheur au frénétique, malheur tout entier, et dans tous les tems, aux nations qui iront chercher dans les fondemens du *Contrat Social* le principe de tout Gouvernement *révolutionnaire*, le feu grégeois de la philosophie moderne, l'inépuisable et mensongère excuse de

toutes les ambitions, de tous les crimes et de tous les malheurs.

Le sort de l'homme est d'être gouverné dans son enfance, par sa nourrice et par son précepteur ; dans sa jeunesse, pas ses passions ; dans l'âge mûr, par des lois ; dans la vieillesse, par ses habitudes. Les droits de l'homme consistent à obéir aux lois et à n'obéir qu'aux lois ; les devoirs d'un chef consistent à gouverner d'après la volonté de la loi, et pour le bonheur du peuple.

Un grand Etat ne sauroit exister, d'une manière heureuse, sous un Gouvernement démocratique ; c'est-à-dire, sous le Gouvernement de plusieurs. Je ne connois, d'ailleurs, aucun Gouvernement démocratique dans le monde ; une famille même ne l'est pas, si ce n'est au moment de la mort de son chef, et cette époque est toujours celle des dissensions, des procès et des haînes.

Quelques bourgades, appelées Républiques, y ont joint le mot *démocratiques :* mais, si l'on veut réfléchir, on se convaincra, que leur Gouvernement étoit une aristocratie pauvre, misérable, tirannique, orgueilleuse, et toujours sous la dépendance de l'homme le plus craint, le plus fort, le plus estimé, le plus riche.

On citera Rome, on parlera de Rome, jusqu'à la chûte des siècles. Rome a été une monarchie très-despotique, ou très-foible, mais toujours irrégulièrement fondée, ou conduite, pendant presque tout le temps de la durée de l'Empire romain.

Lorsque Tarquin fut si justement expulsé du trône, Brutus se mit à sa place ; et il écarta même, son collègue de l'administration de la chose publique ; on voit que toutes les fois que le peuple romain se retiroit sur le Mont-Sacré, *en vertu des droits de l'homme*, l'Etat étoit subverti ; il falloit sur-le-champ nommer un chef unique, c'est-à-dire un dictateur. La chose publique se traîna, à Rome, de factions en factions, jusqu'à l'époque de *Scipion-l'Africain*, époque depuis laquelle Rome n'a jamais eu que des maîtres.

Ce qui a sauvé Rome, ce qui l'a illustrée, ce qui l'a rendue la première des nations ; ce sont de grands généraux, ce sont de sages chefs ; le peu d'instans de tranquillité et de félicité, dont l'ancienne Rome a joui, elle les a dûs à quelques-uns de de ses rois, à quelques-uns de ses consuls, à quelques-uns de ses Empereurs.

On doit me pardonner tant de digressions, des digressions si nécessaires à l'exposé de ma conduite politique. Car, je suis forcé de dire pourquoi j'ai servi la maison de Bourbon ; quel étoit mon esprit, en cherchant à introduire en France le chef de cette maison. J'ai été nourri, je le répète, avec des principes monarchiques, et j'aime, néanmoins, la véritable liberté aussi ardemment que qui que ce puisse être. Depuis sept ans, je bénis le ciel d'avoir rendu vaines et impuissantes les tentatives des ennemis de la France ; d'avoir répandu dans les conseils des princes de la maison de Bourbon,

l'esprit de nullité et de vertige ; d'avoir sauvé la France et les Français, en les préservant de la sanglante domination de leurs anciens Souverains. Si ces princes étaient parvenus à remonter sur le trône, ils auroient été dans l'impuissance de s'y maintenir : les Français peuvent être convaincus de cette grande vérité. D'un autre côté, mon opinion sur les talens et les bienfaits du général Bonaparte est fixée depuis sept ans ; et, sans doute, la providence qui a conduit le général, par la main, depuis la rivière de Gênes, jusqu'aux portes de Vienne ; depuis la citadelle du Caire, jusqu'au château de Saint-Cloud, sans doute, la providence eut su ramener *à propos* ce général, pour chasser devant lui les eunuques de la royauté, de la même manière qu'il a dissipé les factieux et les factions.

Si j'avois eu le malheur de réussir dans les négociations dont je fus chargé, le bonheur et la gloire de la France eussent été retardés de tout le temps de la crédulité et des souffrances du peuple français : je me félicite d'avoir échoué dans cette grande entreprise.

L'on a vu précédemment que j'étois rentré en France, au mois de juillet 1797 ; j'avois été forcé à cette démarche, par le silence absolu du Gouvernement français. Dès le mois de février, je m'étois rendu chez le citoyen Barthélemy, ministre de la République, à Bâsle ; je lui avois soumis l'objet de mes réclamations, je l'avais prié de faire connoître au directoire exécutif mon desir de servir la République.

Le ministre Barthélemy n'eut jamais connoissance des négociations de Pichegru et du général Moreau ; le prince de Condé manifesta toujours une grande répugnance à ce que la moindre ouverture eut lieu vis-à-vis l'ambassadeur en Suisse : et, lorsque ce prince, à la fin de janvier 1797, voulût me charger de faire, de sa part, des propositions aux généraux d'Italie (*). Le prince de Condé jugeoit encore le ministre Barthélemy d'une inviolable fidélité à ses devoirs et à son caractère.

Quant au directeur Carnot, il est plus qu'inutile, je pense, que je donne une assertion sem-

---

(*) Le Prince de Condé s'ouvrit, alors, à moi, avec une sorte d'abandon, sur un projet qu'il venoit de *concevoir :* c'étoit celui de tenter la fidélité du Général Bonaparte. Il me proposa de rédiger un plan à cet égard, et me demanda mon avis sur *les offres* qui pourroient être faites au Général Bonaparte ; voici la réponse littérale que je fis à Mr. le Prince de Condé, *Janvier* 1797. « Je ne conçois pas ce que le Roi, ce que V. A. S., ce « que tous les Princes français pourroient offrir au *sage* vain« queur de l'Italie ; je ne vois que Madame Royale que l'on « pût lui offrir en mariage. — Bonaparte ne pourroit point ac« cepter la main de cette Princesse, car V. A. sait qu'il a épousé « la Vicomtesse de Beauharnais ; et, indépendamment de ce « lien, si V. A. veut que je lui parle franchement, je doute « que le Général Bonaparte acceptât la main de la fille d'un « Roi : je crois Bonaparte au-dessus même d'une telle sé« duction. »

Un témoin auriculaire, Mr. de Beaufort, actuellement à Paris, étoit dans le Cabinet du Prince ; MM. Montesson et Contye ont entendu ma Réponse, aussi bien que Mr. de Beaufort : plusieurs fonctionnaires publics sont instruits, depuis six ans, de ce fait.

blable. Sa tête étoit irrévocablement condamnée, dans le livre rouge du Prétendant ; et Louis XVIII n'ent jamais pardonné, à ce député, ses services envers la République ; le cit. Carnot eut-il, seul, placé un Bourbon, sur le trône de France !

Le cit. Barthélemy fut nommé membre du Directoire exécutif. Je continuai à résider en Suisse, en attendant les ordres du Directoire et une réponse quelconque aux lettres que j'avois eu l'honneur d'écrire au Ministre des relations extérieures, le cit. Lacroix.

J'éprouvai des difficultés, des refus, des dangers, pendant tout le temps de mon séjour dans les cantons de Bâle, de Soleure, de Berne. Il n'est point de moyens qu'on ne mît en usage, d'un autre côté, pour me faire renoncer au projet d'entrer en France, ou pour m'empêcher de l'exécuter.

On essaya plusieurs fois d'enlever mes papiers, on intercepta les lettres qui concernaient mes affaires de familles. Je parvins, cependant, à entrer en France et j'arrivai à Paris.

J'écrivis aussitôt au directeur Barthélemy ; l'on m'a assuré que ma lettre avoit été remise, dans les premiers jours d'août 1797, au Luxembourg, par M. de Spinola, alors ministre de Gênes, à Paris. On me fit dire de me retirer à la campagne, à une certaine distance de Paris.

Le 18 fructidor me surprit en *Picardie*, dans le sein de la famille de mon épouse.

Je dois donner quelques détails pour éclaircir les doutes, que bien des personnes conservèrent, dans le temps, au sujet des événemens de cette journée; elle porte sur une conversation entre M. d'Entraigues et moi, écrite par ce dernier, et *trouvée* dans son porte-feuille. J'avois long-temps éludé, refusé les visites de M. d'Entraigues, à Venise; je l'avois vu, enfin, plusieurs fois d'après l'autorisation formelle, je puis même dire, d'après l'ordre du ministre français, Lallement; M. Jacob, secrétaire de la légation française, a pu avoir connoissance de ces faits, je n'affirmerais pas cependant, que M. Jacob en eut été instruit par son supérieur. M. d'Entraigues vint particulièrement chez moi, le 4 décembre 1796 (si je ne me trompe pas de date), nous parlâmes long-temps : je n'appris rien à M. d'Entraigues, car il étoit instruit de tout. J'ignore si, en sortant de chez moi, il eut besoin *d'écrire notre conversation.* Mais, il l'a rendue d'une manière *bien sciemment* infidèle. Le fonds de cette conversation est vrai : il est des détails essentiels qu'il a passés sous silence, et pour cause; il en est beaucoup qu'il a rendus d'une manière conforme à ses vues personnelles. Les *révélations* qu'il fit alors, pour conserver ses lâches jours, il eut la bassesse de les rétracter, pour conserver ses pensions, lorsqu'il eut remis le pied sur le territoire des puissances belligérantes. Il déclara ne m'avoir jamais connu, s'inscrivit en faux contre toutes les pièces publiées sous son nom,

par le Directoire exécutif, accusa d'imposture le général Bonaparte, s'offrit en holocauste de la royauté, aux puissances de l'Europe, et poussa l'impudence au point de publier une déclaration où se trouve à-peu-près ces mots : « Le général » Bonaparte, je le sais, peut me faire périr; il » le fera, je m'y attends : mais, rien ne sauroit » m'empêcher de dire la vérité. » (Journal du Spectateur du Nord, octobre ou novembre 1797, imprimé à Hambourg, chez Fauche, Lamaisonfort et compagnie.)

J'étois à Hambourg : que l'on juge, maintenant, la position dans laquelle m'avoient placé mon attachement pour ma patrie, mon dévouement au Gouvernement français! Je renonçais librement à tout ce qu'on auroit pu appeler faveur, protection, intérêt personnel. Je repoussais les lettres, les invitations du Prétendant. Je refusais à M. Fraser, chargé d'affaires de Londres, à Hambourg, toute espèce de publication et de démarches tendantes à favoriser les ennemis de la République, tendantes à donner un air de vérité aux dénégations de M. d'Entraigues, de M. Fauche, et des autres agens anglois. J'étois mourant, je descendois au tombeau ; et sans les bontés du docteur Menuret, j'eusse cessé de vivre. Je consacrai ces *momens* à réparer mes erreurs politiques, à épargner encore, s'il étoit possible, de grands malheurs à ma patrie. Au péril de ma vie, au centre de toutes les cabales et de toutes les intrigues,

j'offrois au ministre Roberjot tous les moyens qui pouvoient dépendre de moi pour servir, en homme d'honneur, le Gouvernement français. Après ma convalescence, *j'exécutois les ordres* de ce Ministre (soit relativement à M. Fraser, soit relativement à M. Thauvenet, ou au Prétendant,) dont la protection me fut nécessaire pour demeurer à Hambourg et pour quitter cette ville, en même temps que le ministre Roberjot qui m'ordonna de me rendre à la Haye, auprès de sa personne. Il trouva à la Haye les ordres qui l'envoyaient à Rastadt et qui lui conservoient, en même temps, le caractère de Ministre plénipotentiaire en Hollande.

Le Directoire exécutif avoit bien voulu me faire espérer, par l'organe de ce Ministre, ma réintégration dans tous les droits de citoyen français. Ce Ministre m'accorda son estime, son amitié, sa confiance; j'ose dire que je les justifiai, autant qu'il fût en mon pouvoir. Il daigna m'associer à son travail, depuis le mois de germinal an 6, jusqu'au moment de sa mort. Il me laissa en Hollande dans le mois de messidor, il m'ordonna de lui rendre compte de la situation politique de cette République. Alors, on vendoit la France et la Hollande au ministère Britannique; alors, on expédioit par Liége, par Ostende et par Roterdam, les fusils et l'artillerie des places françaises dont on trafiquoit avec les Anglais.

Le général Colaud, depuis membre du Sénat-Conservateur, mit fin aux troubles de la Belgique,

en déployant beaucoup de sagesse, de courage, et sur-tout une intention bien prononcée d'être fidèle à son honneur et à la République. D'après les instructions du ministre Roberjot, il étoit de mon premier devoir de l'informer de l'état politique des choses; je remplis ce devoir avec loyauté, et, peut-être, avec quelque courage. Je fus arrêté pendant 48 heures, on examina mes papiers, on ne toucha point à la correspondance particulière du ministre Roberjot ; je réclamai hautement l'intervention du gouvernement français, auquel seul elle *appartenoit.*

J'avois fait communiquer successivement au général Joubert, au général Hatry, au général Brune, tout ce qui intéressoit particulièremen la sûreté de l'armée françoise, en Hollande, sous le rapport de l'Angleterre. Ne peut-il pas m'être permis de dire, que la justification de ma conduite se trouve dans les rapports fournis, et dans les mesures vigoureuses adoptées par le général Brune; qu'elle se trouve dans le rappel subit du ministre de France, à la Haye, rappel ordonné par le gouvernement français *immédiatement* après le 18 Brumaire an 8 ?

Le cit. Métrot, chef de bataillon de la 66e. demi-brigade de ligne en garnison à la Haye, an 7, le citoyen Laubry, médecin en chef de l'armée commandée par le général Brune, ont été particulièrement instruits de tous ces faits. Le patriotisme et la fidélité de ces deux citoyens rendirent, dans ces

circonstances, de grands services à la république. Le citoyen Vanveestren, payeur général des armées française et batave, le général-major Vanhelden, ont été instruits de toutes ces choses.

Les ennemis de la France, les amis de l'Angleterre épuiserent contre moi leurs calomnies et leur animosité : je fus contraint de quitter la Hollande d'après un ordre du Directoire-Exécutif batave, et accompagné par deux bas-officiers jusqu'à l'embouchure de l'Ems; *il ne me fut pas permis de sortir du territoire par une autre route.* D'après les instructions du ministre Roberjot, je pris à Embden la route de Rastadt.

Mon intention n'est pas d'inculper le gouvernement batave existant en l'an 7; il voulut bien, au contraire, me faire traiter avec égards, avec bienveillance, pendant mon arrestation dans les premiers jours l'an 7, et je n'ai eu aucunes notions qui puissent me permettre de croire que les chefs du gouvernement batave ayent eu, pendant le tems de mon séjour en Hollande, aucune participation aux trames pratiquées contre la France, en faveur de l'Angleterre.

Le ministre Roberjot n'avoit cessé de réclamer, en ma faveur, l'indulgence du Directoire-Executif et un asyle; je jouissois, en attendant, de la confiance que méritoient mon zèle et mes services, de la part de ce plénipotentiaire.

Je ne demandois pas autre chose au Directoire-Exécutif : je n'en ai rien reçu : il ne m'a rien

accordé. La radiation de mon nom sur la liste des émigrés n'a été prononcée qu'en l'an 9. Le ministre Roberjot m'a souvent offert des secours; je n'ai jamais accepté le plus léger dédommagement pour tous les services que je me suis efforcé de rendre à la république, quoiqu'on m'eût offert des appointemens, quoique j'en eusse besoin. Je défie qui que ce soit d'avancer, avec une apparence de preuve, que, depuis ma première démarche auprès du ministre Lallement, Septembre 1796, j'aie reçu la moindre chose pour toutes les preuves de dévouement que j'offrois à ma patrie. Le cit. Champigny-Aubin, chargé d'affaires à la Haye, eut la bonté de m'offrir, en Octobre 1798, d'une manière délicate, une légère somme qu'il savoit m'être nécessaire, parce que tous mes biens étoient saisis, séquestrés par la nation; ma propre famille se partageoit, *révolutionnairement*, mon patrimoine (*). Je crus devoir refuser les offres du chargé d'affaires. Je vivois de mon travail particulier. J'avois à cœur d'offrir au gouvernement un hommage et un repentir si purs, qu'ils ne pussent être suspectés du plus léger intérêt personnel. J'avois remis au ministre de France mes papiers, mes manuscrits, mes cahiers, mes notes, jusqu'aux brochures pu-

(*) Par une singularité bien fatale, les frères de ma mère ne me pardonnoient pas mes services envers Roberjot, envers la république; et le frère aîné de ma mère fesoit épouser à son fils la demoiselle d'un père acquéreur, riche de l'acquisition de biens nationaux.

bliées par moi, en 1794 et 1795, contre la république française; c'est-à-dire, contre le régime qui la gouvernoit alors. Depuis la journée du 13 Vendémiaire an 3, je n'ai pas écrit, je n'ai pas publié une ligne.

Les bontés d'un général françois me retinrent quelques jours à Manheim, au commencement du mois de Floréal an 7. J'échappai, comme on le voit, par une sorte de fortune, à la catastrophe sanglante qui termina, le 9 Floréal, les jours du ministre Roberjot. Je me rappellerai toujours que M. Crawfurd, commissaire du gouvernement britannique près les armées autrichiennes, étoit stationné, depuis le 29 Germinal, à Stuttgard; qu'il répandit environ douze mille livres sterling; que le général Danican erroit, depuis long-tems, dans les environs de Rastadt.

Dans la vérité de ma conscience, le Directoire-Exécutif me paroît entièrement innocent de cette nuit; je crois même que les membres de ce gouvernement ne peuvent pas être soupçonnés, d'une manière vraisemblable, d'y avoir pris part. Ils n'auroient pas obtenu, en Europe, assez de confiance pour être reçus à commettre un crime. Quand au cabinet de François second, je croirois attenter à la majesté impériale, si j'osois me permettre de parler de la justification de cette maison souveraine. Ses princes ont ignoré, ainsi qu'ils ont déploré, cet énorme attentat; leur caractère eu eût rejeté la proposition avec toute l'indignation

de l'honneur ; et cet honneur seroit devenu l'invincible sauve-garde des infortunés négociateurs, s'il eût été possible, sans en être complice, en quelque sorte, de prévoir une aussi funeste issue d'un ministère de paix.

M. l'archi-duc Charles fut pénétré d'une douleur sublime ; ce prince assura le voyage et peut-être les jours du cit. Bacher, alors à Ratisbonne, d'où il se rendit à Francfort-sur-Mein.

Je vais m'accorder, enfin, une récompense : qu'on me permette de dire ici, à mes concitoyens, que le ministre Roberjot a péri victime de son dévouement pour sa patrie, victime de l'ambition qu'il avoit de lui donner la paix. Ce François aima la France jusqu'à l'idolâtrie!..... La douceur de son commerce, les belles qualités de son ame, des talens superieurs dans la politique et dans l'administration, une facilité et un goût pour le travail que peu d'hommes réunissent au même degré, les sentimens les plus libéraux, et le plus noble désintéressement; telles sont les pertes que la France a essuyées dans la personne de ce ministre. Je l'ai vu surveiller rigoureusement, à Hambourg, les fugitifs de France, et s'opposer, en quelque sorte, à des mesures fâcheuses pour eux, lorsque ces mesures ne lui étoient pas commandées par son devoir. Je l'ai vu chercher à rallier tous les cœurs au gouvernement françois, travailler sans relâche à faire oublier aux nations étrangères les erreurs de son gouvernement, à offrir à ces nations une

modération et une politesse si vraies, des communications et des rapports si francs, qu'il faisoit aimer, pour ainsi dire, un gouvernement qu'on étoit toujours forcé de craindre. Je l'ai vu employer tous ses efforts pour conquérir à la France d'anciens ministres, des officiers supérieurs dont les services pouvoient être utiles à la patrie. Le ministre Roberjot reçut chez lui M. de Rivarol; il le pressa, il le conjura de consacrer sa plume à l'honneur du nom François. Les opinions, les sentimens du ministre étaient ceux qui animent le gouvernement sous lequel nous vivons. Son ministère sembloit annoncer ce gouvernement; et pour apprendre, par un seul fait, à tous les François, jusqu'à quel point le ministre de la paix portoit ses inquiétudes pour leur repos et pour leur bonheur, je dirai que, dès la fin de Vendémiaire an 7, Roberjot eût l'idée de faire informer, en Egypte, le général Bonaparte de la situation de la République française.

Un général français assura mes jours, après le 9 floréal; le chargé d'affaires de France près la diète germanique, le cit. Bacher m'accorda des renseignemens qui me préservèrent de tomber entre les mains des amis de l'Angleterre. Mais, je demeurois toujours exposé aux mêmes dangers sur la rive droite, sans être garanti par les lois de la République, sur la rive gauche du Rhin: mon nom n'étoit pas inscrit sur la liste fatale, mes biens étoient sequestrés: ma famille, en France, était en proie

à des craintes, à des dangers sans cesse renaissans. Je soumis ma position au directoire exécutif; je le suppliai de me faire transmettre ses ordres. Il ne me fit connoître aucune volonté. Je résidai, à tous risques, sur la rive gauche, en attendant que la république m'admît dans son sein. Je cherchai à m'en rendre plus digne, en partageant les dangers de ses défenseurs. Placé, par les seules circonstances de mon dévouement, auprès de plusieurs généraux de l'armée du Rhin, je fus assez heureux pour mériter leur estime. Elle me conduisit à Paris, peu de mois après l'avènement du général Bonaparte au Consulat.

Les lettres que j'eus l'honneur de lui adresser, de Strasbourg, le 26 vendémiaire an 8, de Paris, le 29 nivôse an 8; ces lettres, dont la date et les sentimens sont également prouvés, par la réception que m'en accusèrent les généraux qui voulurent bien avoir la bonté de les faire parvenir au général Bonaparte, *ou qui du moins eurent celle de me le promettre*; ces lettres témoignent de la continuité de mon dévouement au gouvernement français.

Ce dévouement ne put me préserver, cependant, d'un grand et dernier malheur. Je fus arrêté, le 16 nivôse an 9, et conduit dans la maison d'arrêt du Temple. Les calomnies exercées contre moi par l'Angleterre, et par un riche fripon, homme profondément égoïste, ne recherchant que l'or, ne tenant à aucun parti, et les caressant tous selon les circonstances. Ces calomnies firent baisser ma tête;

pour la première fois de ma vie, sous les portes d'une prison. Les amis de l'Angleterre avoient mis un art si perfide dans leurs dénonciations, que ma tête tomboit, que j'étois irrévocablement perdu, si la calomnie ne m'eût pas frappé sous un gouvernement aussi juste que le fut celui du 18 brumaire an 8.

Je déclare que je ne subis aucun interrogatoire, pendant tout le cours de ma détention ; il ne me fut fait nucune demande qui eût le moindre rapport à la conduite des généraux Pichegru et Moreau ; on ne me parla même jamais de celle que j'avois suivie en pays étranger.

Ma santé, déjà altérée, s'affoiblit au point que les médecins du gouvernement désesperent de ma vie ; et, sans doute, je l'eusse perdue, *dans la maison d'arrêt du Temple*, si le ministre de la police, le cit. Fouché, n'eût point révoqué l'ordre de ma mise au secret ; le citoyen Desmarets, chef de division de ce ministère, sollicita pour moi cette faveur, avec tout l'empressement de l'humanité et de la justice. Le préfet de police, le citoyen Dubois, me fit prodiguer les secours et les soulagemens les plus généreux et les plus constans ; je lui dois la vie !... Je conserverai une sincère reconnoissance pour les bontés et les soins que les citoyens Soupé et Brunet, officiers de santé du gouvernement, m'accordèrent pendant tout le cours de ma détention ; et j'ai beaucoup à me louer des citoyens Fauconnier et Bault, qui ne me refusèrent jamais aucun

des soulagemens que le devoir peut leur permettre d'offrir à un détenu. Je m'honore de l'avoir été, même sous le gouvernement consulaire; avec ma liberté, je recouvrai l'honneur.

Qu'il m'est doux, et que je m'honore de trouver cette occasion de faire connoître les obligations immenses dont je suis redevable au citoyen Véron, juge-de-paix du troisième arrondissement, à son vertueux père, à sa digne famille! Je la prie d'agréer l'hommage d'une gratitude digne de leurs bienfaits. Le citoyen Véron, instruit, depuis cinq ans, de tout ce qu'on vient de lire, n'a cessé de m'accorder son estime; le citoyen Véron a les vertus des siècles anciens; il est ami comme l'amitié même; et il fut toujours juste envers moi, comme la providence l'est aujourd'hui!....

La radiation de mon nom de la liste des émigrés fut prononcée lorsque j'étois dans les fers, trois mois après l'attentat du 3 nivôse an 9, je reçus ma radiation sans avoir fait, depuis deux ans, une seule démarche pour l'obtenir. Des officiers de paix vinrent m'extraire de l'infirmerie, me conduisirent à la Préfecture du département de la Seine, le 4 messidor; on y reçut ma promesse de fidélité au gouvernement, en conformité du règlement du 28 vendémiaire an 9, et les officiers-de-paix me réintégrèrent dans la maison d'arrêt, d'où je sortis le 24 messidor an 9.

En acquittant avec tous les Français le tribut de reconnoissance qu'ils doivent au Gouvernement

consulaire, tribut qui sera toujours au-dessous des bienfaits de ce Gouvernement, je gardois le silence sur les évenemens qu'on vient de lire. L'honneur me l'imposoit, la clémence et la majesté du Premier Consul me l'ordonnoient. J'avois rempli, depuis long-temps, les devoirs de citoyen Français. J'affirme sur l'honneur, que cet ouvrage n'eût eté mis au jour, si l'attentat médité contre le chef de l'Etat, ou plutôt contre l'ordre social n'imposoit à tout Français l'obligation de sacrifier sa vie propre, pour la défense d'une cause aussi sainte.

Les amis de la maison de Bourbon et de l'Angleterre, les partisans du général Pichegru et du général Moreau, ont cherché à flétrir mon caractère, à me représenter comme un homme inconsidéré, léger, et d'une conduite équivoque; sans doute, j'ai eu des erreurs et des vivacités de conduite dans l'ordre civil; mais ces erreurs furent, j'ose le dire, celles des circonstances dans lesquelles me retenoient les calomnies et les dangers sous lesquels l'on cherchoit à m'accabler; mes malheurs, les périls dont on m'environnoit, les calomnies qu'exerçoient contre mon nom les agens de l'Angleterre, me déroboient pour ainsi dire, ma propre conduite. Je la soumets, aujourd'hui, sans nul détour, sans nul déguisement, sans nulle réticence, au chef de l'Etat; et j'espère me rendre digne, jusques dans ma conduite privée, de porter désormais le beau titre de Citoyen Français.

J'ai beaucoup parlé de moi dans cet écrit, je le

devois, puisqu'il falloit rendre compte de tout ce que j'ai fait; je le devois, puisque ce livre est ma vie entière depuis 15 ans, mon honneur, mon existence même : j'ai vu en l'an 3, en l'an 4, en l'an 5, les généraux Pichegru et Moreau embrasser les négociations pratiquées avec le Prétendant, avec M. le prince de Condé, avec l'Angleterre; j'ai vu ces généraux favoriser les négociations que ces princes m'avoient chargés de diriger. J'ai recueilli de la bouche même de ces princes, de la bouche même de leurs agens, les faits que cet écrit renferme. J'ai eu par moi-même, dans les lettres de M. le prince de Condé, l'irrécusable témoignage des faits que j'ai énoncés depuis six ans, relativement au général Pichegru, relativement au général Moreau. Si le général Pichegru eût possédé assez de courage pour ne pas dérober à la justice souveraine le jugement qu'elle doit rendre, si ce général n'eut point trompé à son dernier jour la bonté, l'humanité même des grands fonctionnaires publics du ministère de la Justice, la conduite des deux généraux se fut mutuellement éclaircie et expliquée; les preuves auroient produit des preuves, et les négociations de l'an 3, 4 et 5 auroient acquis encore un nouveau degré d'évidence et d'authenticité Juridique.

Le Gouvernement français, je le répète, a perdu, par le suicide du général Pichegru, la connoissance de bien des secrets, et la connoissance de secrets qu'il devoit lui importer de pénétrer.

Qu'on ne s'imagine point que j'écris des choses douteuses, ou que je charge les faits de suppositions et de vraisemblances ! J'ai rappelé tous mes souvenirs et même toutes les preuves, avec une fidélité sacrée, je n'ai pas dit un mot, que ce mot ne fût celui de la vérité. J'ai dit ce que j'ai vu, ce que j'ai su d'une manière positive et authentique. Si, dans l'an 4, dans l'an 5, il m'eût été possible de parvenir jusqu'au général Bonaparte, s'il m'eût été possible d'obtenir quelques instans d'attention du directoire exécutif, le Gouvernement français posséderoit, depuis huit ans, toutes les écritures fidèlement rapportées dans le compte que je lui rends aujourd'hui ; j'ai tout fait, tout sacrifié, tout hasardé, pour remettre entre ses mains la masse entière des preuves déposées à Basle, déposées en *Picardie*. — Si le Gouvernement consulaire ne m'eût pas retenu six mois, dans les fers, il eût acquis une augmentation de preuves, quoique les preuves et les témoins soient partout dans le compte que je lui rends, quoiqu'aucune dénégation individuelle ne puisse détruire ces assertions et ces preuves.

Je n'ai jamais vu le général Pichegru; je n'ai jamais vu le général Moreau : je ne connois aucun de leurs parens, aucun de leurs amis. Je n'attendois aucun bien de ces généraux : je ne *redoutois* d'eux aucun mal. Je les plains, je me plains d'être forcé, par le plus inexorable de tous les devoirs, à élever ma voix dans ce moment. Ce n'est point

contre ces infortunés que je parle, c'est pour ma patrie que j'écris. J'acheterois mon propre silence au péril de ma vie, si ce silence pouvoit être compatible avec la fidélité que je dois au gouvernement. Ces pages sont baignées de mes larmes, et ces pages sont déjà vieilles, pour moi, de sept années. Les faits dont je dépose sont détachés des déclarations énoncées dans le rapport du Grand-Juge ministre de la justice; les faits dont j'ai dû rendre compte au gouvernement ne sauroient être confondus, par la malveillance même la plus insigne, avec cet événement qui a retenti dans tous les palais et dans toutes les chaumières : calamité semblable à ces éclipses totales qui, visibles dans toute l'Europe, y confondent par-tout la nature.

Tant de malheurs au sein de tant de gloire, de grands noms exposés à côté de noms si misérables; tout ce que l'estime nationale prodiguoit d'éloges, et tout ce que la justice souveraine fait toujours craindre de rigueurs ou de clémence : un tel bouleversement d'hommes, de fortunes, de choses, dans le court espace d'un mois, d'un jour, d'une heure !.....

Certes, voilà le livre dans lequel doivent lire les rois de l'Europe, les philosophes de toutes les contrées, les factieux de tous les Etats!....

Mon ame est oppressée, mon cœur gémit, mon esprit se refuse à d'autres réflexions!....

J'ai rendu ce compte, parce que mon devoir

m'ordonnoit de rendre ce compte : j'ai écrit ces choses, et j'affirme ces faits, sans aucune acception de personnes, de circonstances, d'intérêts. Je ne cherche point à flatter le gouvernement françois ; je lui obéis par devoir, je lui obéirois encore par le libre sentiment de l'estime et de l'admiration : je suis citoyen françois, je m'honore de l'être, j'en remplis les devoirs.

Je résume. J'ai travaillé à rétablir, en France, le gouvernement d'un seul ; j'ai travaillé à rendre les princes de la maison de Bourbon dignes de conserver les droits dont le peuple français avoit confié le grand exercice à cette maison. Je déplore la nécessité où je me trouve de faire connoître les généraux et les agents qui ont fait leurs efforts pour ouvrir à ces princes les frontières de la France. Je puis dire que je m'estime heureux d'avoir vu échouer une telle entreprise, puisque je ne l'avois dirigée que dans la seule espérance de contribuer au bonheur de la nation française, au repos de l'Europe.

Je m'honore, je me félicite de vivre aujourd'hui sous le règne d'un empereur, sous l'autorité duquel mon cœur et les constitutions de la république m'ordonnent également de vivre.

Je jure, ici, à SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES FRANÇAIS, de lui être fidèle, de sacrifier ma vie pour l'observation de ce serment sacré.

Le général Bonaparte a accompli ses promesses, le premier consul Bonaparte a dégagé la foi de ses oracles, la révolution française est consommée !..... Que tous les souverains, que toutes les nations, apprennent aujourd'hui cet immense et consolant prodige, cette

nouvelle création des lois ! La monarchie et la liberté renaissent aujourd'hui en France ; elles se trouvent dans le même berceau, et ce berceau est celui d'Hercule.

POST-SCRIPTUM.

L'état de souffrances auxquelles je suis réduit depuis ma détention, ne m'a point permis de mettre dans le compte qu'on vient de lire, tout l'ordre dont il étoit susceptible. A peine ai-je la force de classer les faits et de rédiger mes idées ; j'ai préféré parler avec vérité, plutôt que de m'exprimer avec élégance ; peu habitué à écrire, je ne puis d'ailleurs suppléer aux talens qui me manquent du côté de l'instruction. J'ose espérer qu'on traitera le style de cet ouvrage avec indulgence, je n'en demande aucune pour le sujet, pour l'énonciation des faits ; je la réclame toute entière pour la conduite que j'ai eu le malheur de suivre, pendant tout le temps que je me suis trouvé éloigné, séparé de ma patrie.

Il doit m'être permis de m'exprimer, dans cet écrit, sur la personne sacrée de l'Empereur NAPOLÉON, avec l'amour, avec l'admiration que j'ai témoignés, depuis sept années, dans mes écrits particuliers, dans mes écrits publics, pour la Personne et pour le génie du Général BONAPARTE.

Tout ce que je dis de l'Angleterre se rapporte au ministère britannique et ne sauroit être appliqué à la défaveur de la nation anglaise, nation dont l'esprit public et les belles qualités méritent l'estime et la considération de tout homme qui réfléchit et qui sent ; ces choses, ce que j'ai cru nécessaire d'énoncer sur le caractère de M. Pitt, sont écrites depuis long-temps. Je fais cette observation, afin qu'on ne m'accuse point d'être plagiaire des circons-

tances, des changemens survenus dans le ministère britannique.

Je fais des vœux ardens pour que tous mes concitoyens sachent enfin, se persuadent bien et n'oublient jamais que la capitale de l'Angleterre n'est point Londres, qu'elle n'est pas Plymouth; la capitale de la Grande-Bretagne est Calcutta, Manchester. Le roi des trois royaumes, qui forment le royaume impérial de la Grande-Bretagne, est assis sur des ballots de marchandises; les bills du parlement sont des lettres-de-change : mais l'esprit national donne une grande dignité, une grande puisssance au peuple anglais. Cet esprit national qui gouverne l'Angleterre, remplit nos magasins, dépeuple nos manufactures, enrichit nos ennemis, cause la guerre que nous essuyons. C'est que nos éternels rivaux savent bien que la plus futile des modes, que le plus léger des besoins du luxe ne sont point des choses indifférentes dans la masse des richesses d'une nation, lorsque cette nation paie tribut à son ennemi naturel pour ces modes, ces besoins, ce luxe ! Il est temps de déclarer franchement au commerce de la Grande-Bretagne, la plus légitime de toutes les guerres; il est temps de refuser à l'Angleterre la *gratuite* et si honteuse consommation des produits de son industrie : il est temps de reconquérir notre commerce et nos manufactures !

Soyons donc orgueilleux d'être français; ayons le noble amour-propre de nons vêtir de la riche dépouille de nos troupeaux, du précieux duvet de nos insectes : ayons donc enfin une *parure* nationale ! Les Anglais ne proscrivent-ils pas, sous la peiue même du mépris, les produits de notre industrie et jusques aux plus utiles usages de notre vie, de nos habitudes civiles? Oui, je ne crain-

drai pas de le dire : l'homme du peuple anglais, hors de l'Angleterre même, est plus anglais, qu'un prince, qu'un grand seigneur français n'étoient autrefois français en France. Nos petits messieurs et nos belles dames ont beau s'habiller, manger et même *galoper* à l'anglaise ; ils ne courent qu'après des ridicules et des privations. Notre table est plus délicate que celle des anglais ; notre manière de se vêtir annonçoit, autrefois, une éducation et une aisance distinguées : et j'en suis bien fâché pour tous nos élégans, mais l'on verra toujours le dernier jokey du dernier *esquar* des provinces de l'Angleterre, *trotter* avec plus *de graces* que nos jeunes vieillards ou que nos vieilles enfants.

Lorsque le peuple français vient d'obtenir du premier consul de la république, une dernière preuve d'amour et de dévouement, les citoyens de toutes les classes doivent offrir à l'Empereur des Français une récompense et des hommages dignes de NAPOLÉON ! Il est temps de donner au Chef auguste de l'Empire, le premier de tous les moyens pour seconder les élémens de notre restauration, pour assurer la prospérité de nos manufactures. Que les sordides spéculations de l'égoïsme ayent enfin un terme comme nos malheurs ! Le peuple français doit recouvrer, avec une gloire nouvelle, toute la splendeur, toute la fierté du nom français ! Que de riches négocians (qu'ils soient tranquilles ; je ne les nommerai point ici, mais qu'ils renoncent à cet agiotage de leur honneur) n'avilissent pas leur caractère au point de teindre pour nos rivaux les soieries de notre riche patrie ? Que d'opulents capitalistes, que des citoyens *estimés* ne provoquent plus l'émigration de nos ouvriers, n'établissent plus en pays étranger nos propres manufactures ? Il est temps,

enfin, d'adopter les belles modes de la grandeur française ; il est temps de combattre l'Angleterre avec les armes dont elle se sert contre vous, avec la plus noble de toutes les épées, avec un grand esprit public !

J'ai rendu compte d'une conjuration où l'on voit tous les moyens dont le ministère britannique s'est servi pour combattre, également et tout-à-la-fois, la monarchie et la république françaises, le territoire et le commerce français. Je pense qu'il est permis d'indiquer à ceux de mes concitoyens, que d'utiles et honorables occupations éloignent de la noble profession des armes, d'indiquer à tous les français un moyen sûr, beau, généreux, pour combattre le gouvernement anglais, pour obtenir une paix durable. C'est mon vœu, c'est le vœu de tous les français.

FIN.

nagemens qu'il faut garder, pour les perſonnes encore vivantes, qui ont eu le plus de part aux événemens. Mais ces ménagemens ne doivent tomber que ſur les intentions & le caractere : & l'on n'en conſerve pas moins la liberté de juger les actions & la conduite. Les intentions ſont le ſecret de l'homme qui parle ou qui agit ; on n'a pas le droit de les interpréter : il n'en eſt pas de même des actions ; elles ſont, pour ainſi dire, du domaine public, & tout le monde peut les juger, ſur-tout les actions d'un Corps ou des Perſonnes employées au Gouvernement, parce qu'elles influent ſur le ſort de la Nation. On ne trouvera donc dans cet ouvrage aucun de ces portraits, qui font briller l'éloquence de l'auteur, excepté celui de M. de Calonne.

418